

La HAAC a échangé avec les promoteurs

Lire page ... 5

**Tranche
commune
Entente 2016**

Lire page ... 6

Togo → Presse

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D’INFORMATION

N° 9843

Mercredi 3 Août 2016

200 francs

LEADERSHIP FEMININ**UN FORUM DES PAYS FRANCOPHONES
D’AFRIQUE OUVERT A LOME**

Un forum international des pays francophones d’Afrique sur le leadership féminin a été ouvert, hier, à Radisson Blu hôtel 2 Février, à Lomé. Placé sous le thème « *quel leadership féminin pour une Afrique émergente ?* », ce forum est organisé par le Cercle d’Initiatives Citoyennes pour le Challenge et le Changement en Afrique (CICCA), en partenariat avec l’Institut du Droit d’inspiration et d’Expression Française (IDEF Togo). Il vise la prise de conscience autour de trois enjeux fondamentaux : la recherche du bien-être dans la problématique de développement économique, le combat pour l’égalité de droits entre les sexes et la participation des femmes à la gouvernance dans les affaires publiques et républicaines. L’ouverture des travaux de cette importante assise d’une semaine a été présidée par le ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, M. Pius Agbétomey, représentant le chef de l’Etat. C’était en présence de la présidente de transition de la République Centrafricaine (RCA), Mme Cathérine Samba Panza, des membres d’institutions de l’Etat, du gouvernement, d’institutions accréditées au Togo, des députés à l’Assemblée nationale et autres personnalités, venues de divers horizons.

Le forum des pays francophones d’Afrique sur le leadership féminin, qui se tient, du 31 juillet au 5 août, dans la capitale togolaise, est motivé par trois enjeux fondamentaux. Il vise, entre autres, la recherche du bien-être dans la problématique de développement économique, le combat pour l’égalité de droits entre les sexes, ainsi que la participation des femmes à la gouvernance dans les affaires tant publiques que républicaines. Ce forum constitue une occasion pour plancher sur la contribution de la femme à l’émergence du

continent africain, berceau de l’humanité.

Dans cette optique, des débats thématiques en séances plénières et des ateliers laboratoires, ponctués de manifestations culturelles et touristiques permettront, au cours de ce forum, de créer un cadre de visibilité aux institutions et organisations qui œuvrent à promouvoir le droit, l’émancipation et la participation des femmes au développement du continent, en général, et à l’Afrique francophone, en particulier. Dans ce sens, trois panels, axés

(Suite P. 3)

L’UEMOA LANCE LA PHASE II DE SON
PROGRAMME D’HYDRAULIQUE VILLAGEOISE
ET D’ASSAINISSEMENT**Le Togo bénéficie de 2360
ouvrages sanitaires**

Les ministres en charge de l’Hydraulique des huit (08) pays de l’Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), se sont retrouvés le 28 juillet 2016 dernier à Dakar au Sénégal. L’objectif était d’examiner les différents aspects du financement obtenu de la Banque Islamique de Développement (BID) pour l’exécution de la deuxième phase du Programme d’Hydraulique Villageoise et d’Assainissement (BID-UEMOA) en milieu rural puis procéder au lancement officiel de ce projet dans les Etats membres de l’Union.

D’un coût global de 136,8 millions de dollars US, cette deuxième phase va permettre de réaliser 940 forages équipés de pompes à motricité humaine, 209 minis adductions

d’eau solaires, thermiques et ou électriques ; 21 adductions d’eau multi villages ; 06 postes d’eau autonomes, 19.250 latrines privées et 720 latrines publiques dans

(Suite P. 4)

AU MINISTERE DE L’ECONOMIE ET DES FINANCES**Le nouveau ministre
M. Sani Yaya a pris
fonction**

Lire page ... 3

EDUCATION**Le Conseil de gestion de
l’enseignement protestant
évalue l’année scolaire
écoulée**

Lire page ... 6

AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Le nouveau ministre M. Sani Yaya a pris fonction

Suite au remaniement technique du gouvernement intervenu le 1^{er} août 2016, une cérémonie de passation de service a eu lieu ce mardi 2 août au ministère de l'Économie et des Finances, entre le ministre d'État, Monsieur Adji Otèth Ayassor, et le nouveau ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Sani Yaya, en présence du ministre de la Planification du développement.

Tous les responsables de départements, notamment le Secrétaire Permanent chargé des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers (SP-PRPF), le Directeur de cabinet, le Secrétaire général, les Directeurs Généraux, les Commissaires de l'Office Togolais des Recettes (OTR) et tous les directeurs centraux ont assisté à ladite cérémonie, ponctuée par trois discours.

Tout d'abord, au nom du personnel du département, le Secrétaire général du ministère, Monsieur Badawasso Gnaro, a remercié le ministre d'État Adji Otèth Ayassor pour tout ce qu'il a fait pour le pays, en rappelant les efforts déployés par ce dernier, sous l'autorité du président de la République, et qui ont permis de réaliser des performances en termes de réformes économiques et financières. Ces réformes sont à l'origine de la croissance soutenue que connaît notre pays depuis plusieurs années. Il a ensuite assuré le nouveau ministre du soutien, de la disponibilité et du dévouement de tout le personnel afin de pérenniser les acquis et de réaliser d'autres avancées.

Le ministre d'État Ayassor a, lui, remercié le chef de l'État pour sa confiance qui ne lui a



Echange entre le nouveau ministre Sani Yaya (à gauche) et son prédécesseur M. Adji Otèth Ayassor.

jamais fait défaut durant les presque dix années qu'il a passées à la tête du ministère. Sa confiance et ses conseils avisés ont permis de surmonter des difficultés et de placer le pays sur la voie de la croissance économique. Il a ensuite remercié le personnel qui lui est resté fidèle et loyal pendant tout

ce temps, avant de lui recommander d'adopter les mêmes attitudes vis-à-vis de son successeur. Félicitant celui-ci, il lui a demandé de consolider les avancées que les réformes ont permis de réaliser, et d'affronter les nouveaux défis qui sont d'ailleurs immenses.

Le ministre Sani Yaya,

de son côté, a témoigné sa plus haute gratitude au chef de l'État pour la confiance qu'il lui a renouvelée en le nommant à ce nouveau poste gouvernemental. Il s'est félicité de la sincère collaboration qui a toujours existé entre lui et le ministre d'État. Il a, par ailleurs, souligné les résultats encourageants

enregistrés par le Togo dans le cadre de la mise en œuvre des politiques économiques et des réformes menées par le ministre d'État sous l'autorité du président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. Enfin, le nouveau ministre de l'Économie et des Finances, s'est engagé à poursuivre le travail entamé par son prédécesseur afin de contribuer à satisfaire la demande sociale sans cesse croissante. Il a rassuré le personnel de son entière écoute et a demandé leur sincère collaboration pour relever les nouveaux défis sous l'autorité du chef de l'État.

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance pleine de chaleur et d'émotion.

LEADERSHIP FEMININ

Un forum des pays francophones d'Afrique ouvert à Lomé



Des femmes et hommes leaders, modèles de réussite au forum de Lomé.

(Suite de la P. 1)

respectivement sur « femmes, droits et réalités », « la femme leader dans les sociétés africaines émergentes », et « contribution de la femme au développement socioéconomique en Afrique », seront nourris par des femmes animées d'une même volonté de changement et de progrès. Au cours de ce forum, des initiatives, en faveur du leadership féminin, seront engagées dont, entre autres, la création d'un observatoire africain du leadership féminin et un prix africain de la femme leader qui sera décerné

chaque année. Diverses interventions ont marqué cette rencontre.

Les interventions

A l'occasion, le représentant personnel du chef de l'État, M. Pius Agbétomey, s'est d'entrée, réjoui du choix porté sur notre pays pour abriter ce forum international. « Un cadre de réflexion et d'échanges à la promotion du leadership féminin et à la valorisation de la femme en Afrique francophone, mais aussi, d'être le porteur de ce noble et légitime combat », a signifié le ministre de la

Justice et des Relations avec les Institutions de la République. Ce forum, a-t-il poursuivi, « va permettre aux femmes de divers horizons et de toutes les conditions socioprofessionnelles de partager leurs expériences en matière de leadership. Il offre aussi aux femmes, l'occasion d'échanger entre elles, d'aller vers des approches de solutions à leurs problèmes, à nos problèmes ».

Pour le ministre Agbétomey, la transformation structurelle de l'économie de nos pays, en vue d'une croissance forte dans les années à



On reconnaît M. Agbétomey (2^e à droite) avec à sa droite, Mme Cathérine Samba Panza. (Photos Mlle HOMA WOO)

venir, ne « peut s'envisager qu'avec un engagement des femmes à poursuivre les efforts déjà importants consentis dans les secteurs productifs ».

La présidente de transition de la République Centrafricaine (RCA), Mme Cathérine Samba Panza a, pour sa part, exhorté les femmes à être plus fortes, courageuses, audacieuses, ambitieuses et surtout à renforcer leur confiance en elles-mêmes. Ceci, en vue de promouvoir l'égalité de genre, propulser le changement. L'ex-chef d'État de la Centrafrique les a appelées à la mobilisation pour réaliser leur potentiel,

à se constituer en groupes, réseaux d'influence, à rester vigilantes pour gagner le pari de leur autonomisation. De ce fait, ce forum constitue un point de départ de la transformation des paroles en actes concrets pour l'amélioration des conditions de la femme africaine et à travers le monde. Mme Samba Panza a aussi saisi cette tribune pour partager avec l'assistance quelques riches aspects, expériences vécues durant sa gestion de la transition, tout en appelant les femmes à ne pas baisser la garde.

M^e Sylvain Koffi Attoh-Mensah, président du CICC A, de son côté, souligné que l'ambition de ce forum est de faire en sorte que l'émergence soit une réalité, la gouvernance s'accommode avec le leadership féminin et fasse éclore des pays émergents. Il devra aussi tracer les sillons pour que les femmes s'insèrent, par leur capacité, à gagner la confiance et créer des valeurs, dans l'entreprise d'édification d'un continent fier et digne.

Kpinzou EDJEU

La femme africaine célébrée à Aného

La Journée internationale de la Femme africaine a été célébrée le dimanche 31 juillet à Aného avec la participation de plusieurs pays africains sous le thème «*De la lutte contre le sexisme à la vraie parité sociale et politique en Afrique*», avec comme invitée d'honneur l'ex-chef d'Etat de la Centrafrique, Mme Cathérine Samba Panza, en prélude au Forum international sur le leadership africain prévu le 2 août prochain à Lomé.

Organisée par l'Institut international de Droit d'Expression et d'Inspiration Françaises (IDEF) et le Cercle d'Initiative Citoyenne pour le Challenge et le Changement en Afrique (CICCA), cette manifestation a connu la participation de plusieurs pays africains de l'Ouest, du Sud et du Centre. Elle a permis de mieux ancrer dans l'inconscient des participants et des populations de la nécessité d'aider les femmes à devenir des leaders pour une meilleure gouvernance au sein de la nécessité et à promouvoir l'égalité des sexes.

Dans une communication sur les avantages liés au leadership féminin et sur la santé de la mère et de la jeune fille présentée par



Mme Kolani-Yentcharé à l'ouverture de la célébration.

Mme Saïzonou-Broohm Ghislaine, celle-ci a relevé qu'il était nécessaire pour les pays africains de promouvoir l'égalité des sexes afin de réduire l'écart entre les droits civils des hommes et des femmes.

Selon elle, les sociétés africaines doivent mener un combat acharné contre le sexisme, les violences faites aux femmes ; aller de l'avant et éliminer tous les maux qui empêchent l'avancée de la promotion de la femme en y impliquant les jeunes par un leadership transformationnel.

«*Les femmes doivent prendre conscience de leurs droits et devoirs pour accompagner les mutations en cours dans le pays*», a-t-elle conclu.

La ministre de l'Action

sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Mme Tchabinandi Kolani-Yentcharé, représentant le Chef de l'Etat, a exprimé la gratitude du président aux délégations venues des autres pays africains et aux institutions organisatrices de l'événement. Elle a encouragé la participation effective et efficace des femmes au développement de leur pays tout en invitant à mener des réflexions, des initiatives et des stratégies pour améliorer le bien-être des populations en général, des jeunes et de la femme en particulier. Selon elle, le thème central de la 54^e Journée internationale de la femme africaine sur la santé des femmes et des jeunes pour



Une vue de l'assistance dont les autorités traditionnelles.

l'atteinte des objectifs de développement cadre avec les stratégies de l'acte 3 du SCAPE au Togo.

L'invitée d'honneur, Mme Cathérine Samba Panza, première femme présidente en RCA et deuxième en Afrique francophone, a retracé son parcours politique à la tête de la transition en RCA, en 2014, et qui a conduit à la mise en place d'un gouvernement démocratiquement élu. Elle a évoqué les violences extrêmes entre musulmans et chrétiens, la guerre civile, les défis humanitaires, la souffrance des populations, la suspicion sur l'incapacité d'une femme à diriger la transition pour apporter la paix, la concorde civile

et la réconciliation en vue de relever les défis de la santé, de l'urgence humanitaire, de l'éducation et de la stabilité politique.

Elle a avoué que cela a été un parcours du combattant mais qu'avec des bonnes volontés, la mobilisation des femmes centrafricaines, elle a pu démontrer que le leadership féminin pouvait contribuer à l'apaisement ; qu'une femme est capable d'assumer les mêmes niveaux de responsabilité politique et que leurs engagements ont contribué à ramener la paix et la cohésion sociales.

Diverses autres personnalités notamment le président de la délégation spéciale de la commune

d'Aného, Patrice Ayayi Ayivi, le chef traditionnel de la ville d'Aného, Togbé Savado Zankli Lawson VIII, et le porte-parole du Forum international sur le leadership féminin, M^e Sylvain Attoh-Messan, ont encouragé les populations et les politiques à promouvoir l'égalité des sexes, à aider les femmes à s'émanciper davantage pour ne pas être en marge de l'émergence de l'Afrique. Togbé Savado Zankli Lawson VIII a présenté son royaume, le mode de désignation des rois ainsi que les mesures positives prises par lui-même pour la promotion des femmes dans le palais.

(ATOP)

L'UEMOA LANCE LA PHASE II DE SON PROGRAMME D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL

Le Togo bénéficie de 2.360 ouvrages sanitaires

(Suite de la P. 1)

l'ensemble des pays de l'UEMOA. Ce montant de 136,8 millions de dollars US, est en grande partie financé par la Banque Islamique de Développement (BID) soit 87,5 millions de dollars US. La Commission de l'UEMOA apporte 41 millions de dollars US y compris le paiement de la marge bénéficiaire. Les huit pays de l'UEMOA se partagent 8,3 millions.

Selon le Directeur Général de l'AGETUR-Togo, (l'Agence qui va exécuter ces ouvrages pour le Togo), M. Momboza Halaoui, le Togo bénéficie de 106 forages, 60 latrines communautaires et 2.200 latrines familiales. Ces ouvrages seront réalisés dans les Régions des Savanes, de la Kara et de



Vue partielle des participants à la réunion.

la Centrale. Il précise que ce projet est suffisamment avancé au Togo.

A la rencontre de Dakar, les ministres en charge de l'Hydraulique, les experts de l'UEMOA, la BID puis les responsables des Agences d'exécution comme AGETUR-Togo,

se sont mis d'accord sur les procédures de décaissement basées sur le nouveau mécanisme de financement proposé par la BID qui est le «*TRIPLE WIN*» tout en validant une feuille de route. Pour rappel, la première phase de ce programme a été

réalisée avec succès dans l'ensemble des huit Etats de l'Union avec la réalisation de 3.420 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine et 30 adductions d'eau pour un coût d'environ 34 milliards de F CFA, ce qui a vite

motivé le lancement de la deuxième phase.

Le Togo avait bénéficié dans la première phase de 400 forages réalisés sur l'ensemble du territoire national. La représentation de l'UEMOA au Togo a apprécié la promptitude du Togo dans la réalisation de ces forages. Selon M. Félix Bertin Comlanvi, conseiller à la Représentation de l'UEMOA au Togo, les autorités togolaises se sont beaucoup investies pour faire aboutir rapidement ce programme au Togo. Il les exhorte par ailleurs à afficher la même détermination pour cette deuxième phase. Il salue ainsi le bon usage de ces forages par certains bénéficiaires togolais et invite tous les autres à s'approprier ces ouvrages mis à leur disposition.

Le Programme d'Hydraulique Villageoise et d'Assainissement en Milieu Rural qui s'inscrit dans le Programme Economique Régional (PER), est initié en 2006 par la Commission de l'UEMOA. Il vise à améliorer l'accès à l'eau potable des populations les plus démunies des milieux ruraux. Il répond parfaitement à la politique du gouvernement togolais qui s'investit à offrir à l'ensemble des Togolais de l'eau potable pour ainsi renforcer surtout la scolarisation de la jeune fille et réduire la pauvreté en milieu rural.

(Source : Centre d'Information de l'UEMOA-Togo)

REGULATION DES SECTEURS DE VIDEOCLUBS ET D’AFFICHES PUBLICITAIRES

La HAAC a échangé avec les promoteurs

Une séance de partage et de prise de contact du comité technique des agences de communication, de production, de la publicité, des affiches, des télévisions, des cinémas et vidéoclubs avec les acteurs des différents secteurs a eu lieu, hier, au siège de la Haute Autorité de l’Audiovisuel et de la Communication (HAAC), à Lomé. La rencontre vise à faire l’état des lieux, à proposer des orientations et à édicter des nouvelles orientations et sanctions. La cérémonie d’ouverture a été présidée par le ministre Guy Madjé Lorenzo de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique.

L’ensemble du territoire national, en général, et la ville de Lomé, en particulier, sont jonchés d’affiches publicitaires, des vidéoclubs et des lieux de projections du foot en direct sans autorisation ni respect de la législation en vigueur, avec pour conséquence l’encombrement des villes, la pollution visuelle et sonore, l’atteinte à la morale et le risque d’insécurité. Pour réglementer le secteur, le nouveau bureau de la Haute Autorité de l’Audiovisuel et de la Communication (HAAC), ayant analysé les charges qui sont les siennes dans huit comités, a voulu communiquer et sensibiliser aux fondamentaux du comité technique télévision-cinéma-vidéoclubs et de celui des agences de production, de la publicité et des affiches.

Cette réunion de



Photo de famille du ministre Lorenzo (milieu, 1^{er} plan) avec des membres de la HAAC et responsables des vidéoclubs. (Photo ONOUADJE)

prise de contact avec les promoteurs, hier, a pour but de discuter avec eux de ce qu’il faut faire pour assainir ces différents secteurs d’activités. Le débat a été axé sur les vidéoclubs, les projectionnistes du foot en direct et les affiches dans la ville de Lomé, mais également, sur toute l’étendue du territoire national. Il s’agissait,

pour la HAAC, d’attirer l’attention de tous sur les lois existantes, afin qu’ils se mettent en règle avec l’organe de régulation qu’est la HAAC pour donner une plus grande visibilité des actions que ces agences de production mènent.

Face à la nécessité d’organiser le secteur pour le sortir de l’informel et de l’illégalité,

mais aussi, pour protéger la population et, en particulier, les enfants, la HAAC entend légiférer pour éviter le désordre. Mais, elle veut le faire avec les acteurs du secteur, dans une démarche participative.

Pour le président de la HAAC, M. Pitang Tchalla, le ministère de la Communication attend de ce partenariat qu’on

aide le gouvernement à atteindre une mission, celle d’un Togo émergent, de paix, de sécurité où il fait bon vivre. « Les défis de l’heure que sont le terrorisme, l’absence de valeurs citoyennes et morales interpellent chacun d’entre nous. La HAAC a pour mission et se fera le plaisir de contribuer à organiser ce secteur d’activité pour qu’il concourt effectivement à la stabilité de notre pays, à la paix dans la société et à la sécurité pour tous les citoyens togolais », a déclaré le président de la HAAC. Il a souhaité que les règlements et lois, qui seront édictés, puissent aider les acteurs à s’épanouir, à vivre de leur métier, mais aussi, à rassurer l’ensemble de la société togolaise.

Selon la présidente du comité technique télévision, cinéma, et vidéoclubs, Mme

Aminata Adrou, la prochaine étape sera de se retrouver pour poursuivre les discussions dans un cadre plus élargi, avant de passer à une autre étape majeure, celle de faire respecter la loi. « Nous vivons dans un environnement menacé sur le plan sécuritaire et nous savons que certains secteurs comme les vidéoclubs peuvent être utilisés par les personnes mal intentionnées pour commettre leur forfait », a-t-elle averti.

Les représentants de la préfecture du Golfe, de la Commune de Lomé, des ministères de la Communication, de l’Administration territoriale et de la Sécurité ont assisté à la rencontre.

Faustin LAGBAI

COOPERATION EN EDUCATION ET RECHERCHE

WACREN et Togo RER signent une convention

Appuyer les réseaux d’éducation en Afrique et les interconnecter pour un accès rapide et facile aux grilles de calcul et plateforme de simulation. C’est l’un des mobiles qui ont conduit à une signature de convention entre le Réseau d’Education et Recherche de l’Afrique de l’Ouest et du Centre (WACREN) et le Réseau National d’Education et de Recherche (Togo RER). L’acte matériel de ce protocole d’accord a été posé, lundi, au cabinet du ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche entre le ministre de tutelle et le directeur général du WACREN, devant certains acteurs clés du système éducatif et de recherches, des télécommunications et plusieurs invités.

Le Réseau d’Education et Recherche de l’Afrique de l’Ouest et du Centre (WACREN) et le Réseau National d’Education et de Recherche (Togo RER) ont signé, lundi, une convention pour la fourniture de services de réseaux relatifs à la recherche et à l’éducation. En effet, la Commission européenne a, entre 2011 et 2015, financé 80% des coûts de la première phase du projet AfricaConnect2, qui a permis d’acquérir des ressources en connectivité et en équipements. Aujourd’hui, il est question, avec le projet AfricaConnect2, d’offrir des services de réseaux pour l’éducation et la recherche.

Le projet ainsi revêt

de multiples avantages dont l’accès internet à haut débit, la facilité accrue d’accès aux ressources pédagogiques et scientifiques, la participation des chercheurs togolais à différents projets de recherche d’envergure mondiale. Par ailleurs, des voies s’ouvrent pour l’accès des étudiants et des enseignants à des bibliothèques de ressources numériques, pour la formation à distance. Aussi, des opportunités s’ouvrent-elles à la télémédecine, ce dont pourront profiter, non seulement, les enseignants et les étudiants, mais aussi, des patients dans les centres de soins. En somme, la communauté universitaire

pourra profiter des facilités de la vidéoconférence et de la téléphonie sur IP.

« Pour ces raisons et pour les espérances que la technologie fait naître et que la mise en réseau des centres concrétise, je forme le vœu qu’AfricaConnect2 connaisse un succès plus grand et que nos communautés de chercheurs universitaires puissent toujours plus et mieux s’épanouir pour donner le meilleur d’elles-mêmes au bénéfice de la science, tout d’abord et pour le bien de la population togolaise », a laissé entendre M. Octave Nicoué Broohm, ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche.

Pour M. Boubakar



Echange de documents entre le ministre Broohm et le DG de WACREN. (Photo ONOUADJE)

Barry, directeur général de WACREN, cet instrument, qui permettra le désenclavement du numérique pour un

enseignement de qualité, est disponible pour 22 pays membres du réseau. Cependant, le Togo est le premier pays à signer

cette convention au niveau africain.

Yankolina M. TINGAENA

EDUCATION

Le Conseil de gestion de l'enseignement protestant évalue l'année scolaire écoulée

Les membres du Conseil de Gestion de l'Enseignement Protestant du Préscolaire et du Primaire ont évalué les activités de l'année scolaire 2015-2016 et posé de nouveaux jalons pour l'année scolaire prochaine au cours d'une rencontre annuelle du 26 au 29 juillet à Kpalimé.

C'est un cadre de réflexion qui a regroupé les acteurs du système éducatif de l'enseignement protestant, notamment les membres de la direction nationale, les inspecteurs, les conseillers et conseillères pédagogiques ainsi que les responsables de la Fédération Nationale des Associations de

Parents d'Elèves de l'Enseignement Protestant du Togo (FENAPEEPTO) et des syndicats des enseignants protestants.

Les travaux ont permis aux participants d'adopter les rapports d'activités et financiers de tous les secteurs pédagogiques du préscolaire et du primaire du pays, et d'évaluer le système de gestion des ressources humaines.

Il ressort de ces rapports que le système éducatif de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo comprend 138 écoles du préscolaire et du primaire et 9 collèges. Il a enregistré au CEPD 3060 admis sur 3589 candidats

soit un taux de 85,26 %.

Les discussions ont aussi porté sur la situation des enseignants nouvellement pris en charge sur la subvention additionnelle de l'Etat, le décrochage de l'Etat vis-à-vis de l'enseignement confessionnel, la centralisation des fonds de l'œuvre scolaire ; le reclassement du personnel d'encadrement du confessionnel dans leurs catégories respectives et la création des circonscriptions pédagogiques pour l'enseignement protestant.

A la fin, les participants recommandent, entre autres, que le directeur national accélère les

démarches auprès des autorités ministérielles pour que le personnel d'encadrement du confessionnel, conseillers pédagogiques et inspecteurs soient reclassés au niveau de la fonction publique dans leurs catégories respectives selon leurs nouveaux statuts; que le siège d'administration soit dénommé "Direction Nationale de l'Enseignement Protestant" (DNEP) et que cette appellation soit vulgarisée à tous les niveaux.

Ils proposent aussi que la DNEP poursuive la formation des comptables et secrétaires comptables mis à la disposition des

secteurs pédagogiques sur la tenue des registres comptables et de caisse et que les responsables des syndicats des enseignants protestants fassent une tournée d'explication et d'information à leurs bases sur les fausses rumeurs qui circulent concernant un présumé fonds alloué au confessionnel pour payer les primes de bibliothèques et de rentrée aux enseignants de cet ordre d'enseignement.

Le directeur national de l'Enseignement protestant, Pasteur Edoh Komlan Degbovi a rendu grâce à Dieu pour son assistance à tous durant l'année scolaire qui vient de s'écouler. Il a félicité les responsables des

secteurs pédagogiques pour leurs efforts qui ont contribué aux résultats encourageants obtenus aux différents examens de fin d'année scolaire. M. Degbovi a invité tous les acteurs du système éducatif à améliorer leur prestation pour des résultats éclatants.

Le président national de la FENAPEEPTO, Woaké Koffi Jean, a rendu hommage à tous les acteurs pour les efforts déployés sur le terrain et l'engagement pris d'offrir aux enfants une éducation de qualité.

(ATOP)

Tranche Commune Entente 2016

Communs aux Loteries Nationales du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo, les tickets de la Tranche Commune Entente 2016, ont fait, lors du grand tirage régional du vendredi 29 Juillet 2016, trente millionnaires à travers ces cinq Etats. Ainsi, à l'issue de ce tirage, notre pays le Togo repart avec un total de 6.000.000 F CFA, réparti en quatre gros lots.

Abidjan a accueilli du 23 au 31 juillet 2016, les travaux des experts et des directeurs généraux des loteries des Etats membres du Conseil de l'Entente et le grand tirage régional de la Tranche Commune Entente 2016. Les travaux de cette 22^e édition de la TCE ont connu trois temps forts : la réunion des directeurs généraux des loteries, la remise d'une œuvre sociale et la cérémonie du grand tirage régional.

Avec son nouveau concept, la Tranche Commune Entente 2016 a apporté de nombreuses innovations. En effet, les tickets de la TCE 2016 se présentent, sous la forme de tickets à grattage sécable, vendus à 200 F CFA.

La première partie du ticket est réservée aux lots instantanés au grattage et permet aux parieurs de remporter des lots en espèce allant de 200 F CFA à 500.000 F CFA et des lots en nature comportant des tickets remboursables et des voyages touristiques dans le pays organisateur du tirage (la Côte d'Ivoire cette année).

La deuxième partie du coupon comporte un numéro de tirage et permet à chaque parieur

de participer au tirage régional. L'une des innovations majeures de ce nouveau concept est la participation de tous les tickets de la TCE 2016 au grand tirage régional. En effet, lors des éditions précédentes, seuls les parieurs qui découvraient trois fois le symbole «jarre tenue par des mains » participaient au tirage régional.

L'émission de cette tranche spéciale a porté sur quinze (15) séries, de 350.000 tickets chacune, réparties entre les cinq (5) Loteries Nationales des Etats membres du Conseil de l'Entente. Ces séries sont réparties comme suit : Bénin trois (3) séries, Burkina Faso cinq (5) séries, Côte d'Ivoire trois (3) séries, Niger deux (2) séries et Togo deux (2) séries.

Avec ses deux (2) séries et ses quatre (4) gagnants, le Togo est reparti du tirage de la TCE 2016, avec la somme de 6.000.000 F CFA.

Les tickets gagnants pour chacune de ces séries sont les suivants :

* Série K

- N° de tirage : 690675 remporte 2.000.000 F CFA

- N° de tirage : 785457 remporte 1.500.000 F CFA

* Série Y :

- N° de tirage : 047610

remporte 1.500.000 F CFA - N° de tirage : 265980 remporte 1.000.000 F CFA

Le Burkina Faso avec ses cinq (5) séries, a totalisé la somme de 20.500.000 F CFA. Il est suivi par le Bénin qui après avoir remporté le gros lot de 10.000.000 F CFA, cumule la somme de 16.000.000 F CFA. La Côte d'Ivoire et le Niger ont, quant à eux, remporté respectivement 9.000.000 F CFA et 6.000.000 F CFA.

La 22^e édition de la Tranche Commune Entente a aussi été l'occasion pour les cinq Loteries Nationales du Conseil de l'Entente d'offrir un centre de santé intégré d'une valeur de 150.000.000 F CFA au village de Garango, situé dans la région de Bouafé (centre de la Côte d'Ivoire).

La TCE 2016 a également permis le brassage des populations du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo, à travers les gagnants du lot « voyage » mis en jeu au Programme National Harmonisé. Ils ont ainsi pu, pendant une semaine, visiter de nombreux lieux touristiques à Abidjan et à Yamoussoukro.

Cette 22^e édition de la TCE s'est refermée dans une ambiance de joie et

rendez-vous est donné aux différents parieurs du

Conseil de l'Entente pour la 23^e édition de la TCE qui

se tiendra au Bénin.

RESULTATS DU TIRAGE DE LA TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2016			
PAYS	SERIES	NUMEROS DE TIRAGE	LOTS
BENIN	X	877503	1 500 000
	X	737137	1 000 000
	H	656016	1 000 000
	H	786168	1 500 000
	F	213593	10 000 000
	F	230547	1 000 000
BURKINA FASO	A	720919	1 000 000
	A	073163	1 500 000
	J	865148	4 000 000
	J	028940	1 000 000
	W	784499	5 000 000
	W	845289	1 500 000
	Q	857455	2 000 000
	Q	738262	1 000 000
	M	208741	2 000 000
	M	783919	1 500 000
COTE D'IVOIRE	B	886216	2 000 000
	B	391448	1 500 000
	P	921410	1 500 000
	P	735749	1 000 000
	R	417353	1 000 000
	R	377225	2 000 000
NIGER	V	424229	1 500 000
	V	353514	1 000 000
	E	498282	2 000 000
	E	867808	1 500 000
TOGO	Y	047610	1 500 000
	Y	265980	1 000 000
	K	690675	2 000 000
	K	785457	1 500 000

Fait à Abidjan, le 29 juillet 2016
LONATO, votre maison de la chance toujours à votre disposition pour des jeux de hasard les plus souriants

PROTECTION DES ENFANTS TRAVAILLEURS EN MOBILITE

WAO-Afrique contre les violences et abus

WAO Afrique a lancé, vendredi dernier, à la salle CEDEAO du CASEF, à Lomé, le projet « Protection des enfants travailleurs en mobilité contre les violences, les abus et les négligences ». Ce projet, qui devra être exécuté dans un délai de onze mois, a pour objectif principal de protéger les enfants en mouvement qui sont victimes de toutes sortes de violences et d'abus dans les marchés et gares routières du Togo.

Les enfants en mobilité sont des enfants qui viennent, le plus souvent, des villages et que l'on retrouve régulièrement, dans les marchés ou dans les gares routières des pays, à la quête d'un mieux-être. Au Togo, le phénomène, de plus en plus criard, a amené World Association for Orphans and Abandoned Children (WAO)-Afrique à initier le projet « Protection des enfants travailleurs en mobilité contre les violences, les abus et les négligences », dont les activités ont été lancées, vendredi, à Lomé. Ce programme, financé par l'association internationale Save the Children (SCI), en collaboration avec Radiohjäpen pour un montant de 74.434, 71 SEK (suédois), soit environ 51.031.745,677 F CFA sera exécuté pendant onze

mois. Il vise à défendre et protéger les droits de ces enfants travailleurs en mouvement qui, une fois sur place, se retrouvent dans des situations de vulnérabilité, où ils se heurtent à des difficultés, à des maltraitances et des abus de toutes sortes. Le programme couvre des zones où le phénomène est de plus en plus criard. Il s'agit des préfectures de l'Avé, d'Akébou, de Wawa et du Golfe, a déclaré le directeur de WAO-Afrique, M. Cléophas Mally. Il a estimé qu'à travers les activités phares du projet qui consistent, entre autres, à la redynamisation des Comités communautaires de Protection des Enfants (CPE) et à la formation sur l'autoprotection, les bénéficiaires seront en mesure de se défendre et mieux se protéger. Outre ces activités, il



M. Dotsevi (2^e de la gauche) a lancé le projet. A sa gauche M. Mally. (Photo TAMASSI)

est attendu la formation des membres de la communauté (les groupes de femmes, les dirigeants, communautaires, les chefs religieux, les associations de jeunes, les clubs des jeunes, etc.), l'identification de 200 enfants vulnérables, le soutien à l'identification, l'orientation et la prise en

charge psycho-sociale, la réintégration et le suivi d'une centaine d'enfants vulnérables par le biais des centres d'écoute fonctionnels. M. Mally a remercié les partenaires qui interviennent dans la protection des enfants et souhaité que le gouvernement mette dans

les gares routières des marchés des mécanismes qui puissent contribuer à la protection de ces enfants. Dans son intervention, le président du Forum des organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo (FODDET), M. Paul Yao Dotsevi, a souligné que pendant longtemps, les

actions du gouvernement et de la société civile en faveur des enfants en mobilité au Togo, s'étaient focalisées sur la lutte contre la traite des enfants. Les actions étaient essentiellement axées sur la répression, l'interception des enfants migrants et leur retour systématique dans leur milieu. Mais, depuis quelques années, la perception des choses a changé et grâce à plusieurs études menées, on comprend que tout déplacement d'enfants n'est pas traité. Plusieurs enfants et jeunes se déplacent à volonté, accompagnés ou pas, parce qu'ils sont à la recherche d'un mieux-être, d'un avenir meilleur.

Patouani
BATCHAMLA

JOURNEE DE LA FEMME AFRICAINE

CFT/UNSIT sensibilise ses membres

La communauté africaine a célébré, le 31 juillet, la Journée de la Femme Africaine. Le Comité des Femmes Travailleuses de l'Union Nationale des Syndicats Indépendants du Togo (CFT/UNSIT) a, à l'occasion, animé, lundi, à son siège, à Lomé, une causerie-débat sur le thème : « Santé et sécurité de la femme travailleuse et de la jeune fille ». Ceci, pour sensibiliser les membres à la santé de la femme et aux différents types de précautions à prendre, afin de maintenir son corps toujours très propre.

Pour marquer la célébration de la 54^e édition de la Journée de la Femme Africaine, le Comité des Femmes Travailleuses de l'Union Nationale des Syndicats Indépendants du Togo (CFT/UNST) a organisé, lundi, une causerie-débat à l'endroit de ses membres autour du thème : « Santé et sécurité de la femme travailleuse et de la jeune fille ». L'objectif est de trouver les stratégies ou méthodes par lesquelles on peut mettre fin à la fistule obstétricale et faire de l'autonomisation de la femme togolaise un moyen de promotion de la santé maternelle et infantile. La rencontre a permis de rappeler aux syndicalistes l'histoire de la Journée, comment les femmes africaines sont arrivées à cette journée, afin de créer et de promouvoir un cadre d'échanges entre elles et leur bien-être. Elle vise également l'union entre les femmes de tous les horizons, afin de mieux



La table d'honneur à l'ouverture des travaux. (Photo Mille HOMAWOO)

se connaître, échanger leurs expériences et conjuguer leurs efforts pour l'émancipation de la femme sur le continent.

Les participantes ont été aussi éduquées sur certaines maladies, notamment le cancer du sein et des mesures à prendre pour être à l'abri de cette maladie dont les femmes sont souvent victimes. Elles ont été, par ailleurs, éduquées sur les différentes techniques en

matière de sécurité sur les lieux de travail pour maintenir l'environnement toujours propre et sain.

En marge des différentes thématiques développées, la rencontre a, en outre, permis de rafraîchir la mémoire des participantes sur certaines activités culinaires, pour leur permettre d'augmenter leurs connaissances dans ce domaine.

La présidente du CFT/UNSIT, Mme Emilienne

Badjala, a, à l'occasion, félicité et encouragé les femmes pour les sacrifices dont elles ont fait preuve pour rendre visible la place de la femme travailleuse dans le développement du pays et du continent africain dans son ensemble. Elle a, dans ce sens, relevé également que la politique actuelle du gouvernement, à l'instar des autres pays du continent, est essentiellement axée sur le développement durable.

« Nous avons aussi l'insigne responsabilité de nous inscrire dans cette dynamique en multipliant nos concertations et mouvements de sensibilisation à l'endroit de toutes les femmes pour une santé et sécurité garanties », a-t-elle réitéré.

Mme Brigitte Aguihah, secrétaire générale

adjoindée, chargée de l'administration à l'UNSIT a invité les membres à prendre les enseignements en compte pour avoir une vie saine sur leurs lieux de travail.

Dédé BENISSAN

A LOUER

Villa de haut standing sise à Lomé quartier Forever, Wuiti-Novissi, à 100 mètres de la Caisse et à côté de la Cité Millenium comprenant :

4 Chambres, chacune équipée de douche et toilette ; Grand Salon ; Salle à manger, Cuisine ; 3 chambres Boyerie ; 1 buanderie ; Parking pour 4 voitures ; Jardin moyen avec une piscine.

Contacts :

92 38 97 47 ou 90 17 18 86

COHABITATION PACIFIQUE ENTRE COMMUNAUTES DANS LES SAVANES

Installation des Comités de Paix des préfectures de Kpendjal et de Tône

Les comités de paix des préfectures de Kpendjal et de Tône ont été installés les 25 et 27 juillet derniers respectivement à Mandouri et à Dapaong.

Le comité de paix de la préfecture de Kpendjal compte cinq membres présidé par le pasteur Kolani Joseph, celui de Tône compte 7 membres chapeauté par Mme Thiam Bénédicte.

Ils ont pour rôle de conduire des médiations et conciliations au niveau des populations pour régler certaines tensions entre les communautés qui ne sont pas forcément d'ordre judiciaire, afin, de soutenir les efforts des autorités locales dans la prévention des crises.

La mise sur pied de ces



Photo organisateurs.

comités est intervenue à l'issue d'ateliers de formation ayant regroupé des leaders religieux et traditionnels, des chefs de canton, des membres des CVD, des responsables

d'association des jeunes et des groupements féminins ainsi que des chefs de services déconcentrés des dites préfectures.

Ces ateliers ont

donc permis d'outiller les participants sur les mécanismes de gestion des conflits ainsi que sur les causes des conflits entre autres le foncier et la violation des Droits de

l'Homme.

Que ce soit à Mandouri ou à Dapaong, le préfet de Kpendjal, Youa Yacoubou et celui de Tône Tchimbiana Douli Yendoukoa ont rendu un vibrant hommage au chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé pour sa politique de paix et de réconciliation nationale. Ils ont promis d'accompagner ces comités de paix dans la réussite de la mission qui leur est assignée.

Quant au chef de la délégation, et consultant du Centre de Droit Public de l'Université de Lomé, Galipe Kossi, il a exhorté les participants à soutenir le comité mis sur place pour le mieux-être des communautés à travers

leur engagement et leur responsabilité.

Ces ateliers sont organisés par le gouvernement togolais sous l'égide du Haut Commissariat au Renforcement de l'Unité et la Réconciliation Nationale (HCRURN) en collaboration avec le Centre de Droit Public de l'Université de Lomé et l'appui technique du Programme des Nations Unies Pour le Développement (PNUD), dans le cadre de la gestion et la prévention des conflits au Togo.

(ATOP)

BAS-MONO : Le Projet "PNPER" présenté au public

"Le Projet National de Promotion de l'Entreprenariat Rural" (PNPER) a été présenté aux autorités politiques, administratives, traditionnelles, aux représentants des structures spécialisées et des organisations paysannes du Bas-Mono lors d'un atelier d'information et de sensibilisation tenu le jeudi 14 juillet à Afagnan.

Cette rencontre a permis aux organisateurs de renseigner davantage les participants sur la structuration du projet en vue d'une meilleure orientation des autorités locales en ce qui concerne les types de bénéficiaires ciblés par le projet et de faciliter la mise en relation entre les prestataires des plateformes et les autorités.

Initié par le gouvernement Togolais avec l'appui technique et financier du Fond

International de Développement Agricole (FIDA), le projet PNPER est le quatrième du genre de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). Il vise à contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural en particulier pour les jeunes et les femmes. Il s'agira de développer l'entreprenariat rural, créateur d'emploi rémunérateur et durable pour les jeunes au niveau local à travers la diversification des instruments de développement de l'entreprenariat, l'amélioration de l'offre de services de qualité en formation, appui conseil et l'intermédiation et puis l'augmentation de la production des biens et services par les Micros et Petites Entreprises

Rurales (MPER). Le PNPER entend contribuer à la transformation progressive et durable et l'économie rurale à travers l'appui et la promotion des MPER le long des filières agricoles et rurales porteuses d'emplois. Le projet est structuré en trois (3) composantes à savoir : "Facilitation de l'accès aux services non financiers", "Facilitation de l'accès aux services financiers" et "Coordination, suivi évaluation et gestion des savoirs".

En terme de résultats, le PNPER permettra de promouvoir et consolider au moins 1800 MPER dont 1100 primo - entreprises, 200 sociétés coopératives et 500 emplois consolidés et 71000 personnes vont bénéficier des actions du projet. Il concentrera ses activités dans 20 préfectures dans les cinq régions du pays et prendra fin en 2020.

Le préfet du Bas-Mono a salué et apprécié l'initiative du gouvernement et témoigné sa reconnaissance au chef de l'Etat qui ne ménage aucun effort pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Il a exhorté les uns et les autres à œuvrer pour la réussite du projet dans la préfecture.

Le représentant du directeur régional de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique - Maritime, Hounkanli Kossi Djifa a relevé l'importance du projet dans le développement et la promotion des filières agricoles et insisté sur la population cible du projet.

Un débat instructif et d'éclaircissement a mis fin à la rencontre.

(ATOP)

Le comité de la paix de l'Oti installé

Le comité local de paix de la préfecture de l'Oti a été installé le vendredi 29 juillet à Mango à l'issue d'un atelier de sensibilisation et de formation organisé par le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le comité est composé de sept membres chapeauté par M. Omorou Babakan. Il a pour mission le maintien et la prévention de la paix dans la préfecture. Il est également chargé de rédiger son statut tout en tenant compte des principes du HCRRUN et de PNUD.

L'atelier a porté sur la gestion du conflit et l'organisation et

fonctionnement des comités locaux au Togo et a permis d'édifier les participants sur leur rôle et l'objectif à atteindre dont l'alerte précoce des conflits et le maintien de la paix s'inscrit dans le cadre de la mise en place des comités locaux de paix dans toutes les préfectures du Togo.

Le préfet de l'Oti, le Lt-Col Ouadja Gbandi a remercié le HCRRUN et PNUD pour leur initiative et souligné que la paix est la résultante des actions citoyennes que les habitants d'une cité ou nation posent pour renforcer le vivre ensemble. « L'instabilité que nos pays ont connue et plus précisément la préfecture de l'Oti, interpelle à combattre par tous les moyens l'anarchie et l'avenue sans fin », a-t-il ajouté.

Le préfet a appelé toutes les composantes socio-professionnelles à un sursaut d'orgueil pour la résolution rapide de la crise dans la préfecture car selon lui, « qui n'avance pas recule ».

(ATOP)

SOTOUBOUA : Les ressortissants des villages Fatou et Bouh du canton de Tchitchao ont organisé leurs luttes Evala

Les ressortissants des villages de Fatou et Bouh (canton de Tchitchao dans la Kozah) à Sotouboua ont organisé le dimanche 24 juillet à l'EPP Plateau de la localité leurs luttes traditionnelles Evala.

Après les empoignades, les lutteurs de Bouh ont

eu raison de leurs adversaires de Fatou, 25 points contre 23. Par contre chez les Ahoza, la victoire est allée aux jeunes de Fatou avec 12 victoires contre 9.

Cette manifestation est une démonstration Evala des deux villages qui avaient déjà lutté cette année 2016. Après

les luttes, les Evala et leurs supporters se sont retrouvés chez le chef Passai Komlan pour des réjouissances.

Ces luttes se pratiquaient dans le temps à Sotouboua avant d'être interrompues en 1982.

L'objectif de ces luttes sans enjeu est de les

perenniser à Sotouboua, de préparer les Ahoza de 2016 pour les prochaines échéances en les amenant à vaincre la peur des arènes. C'est aussi une occasion pour les fils et filles de ce canton de redynamiser leur réunion, de fraterniser pour une cohésion sociale entre

eux d'abord et ensuite entre les autres ethnies.

(ATOP)

Lisez et faites lire
TOGO-PRESSE sur
www.togopresse.tg

TONE / PREVENTION DE LA CECITE INFANTILE DANS LES SAVANES

Atelier sur l'adaptation des outils pédagogiques

30 enseignants des écoles primaires de la Région des Savanes ont entamé le jeudi 21 juillet à Dapaong, une formation sur l'adaptation des outils pédagogiques pour la mise en pratique de l'éducation inclusive.

Cette formation est initiée dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Prévention de la cécité infantile au Togo » cofinancé par Christoffel Blinden Mission (CBM), la Fondation Lions d'Allemagne et le ministère allemand de la Coopération et piloté par la Croix - Rouge Togolaise en partenariat avec l'Association Togolaise des Aveugles (ATA).

Elle a pour objectif d'outiller ces enseignants issus des écoles ordinaires de la Région des Savanes à l'adaptation du matériel didactique et à la construction de l'outil pédagogique pour les enfants déficients visuels.

Il s'agit de façon spécifique, de les initier à la conception, à la construction et à



Photo de famille des participants.

l'utilisation de ces outils pédagogiques dans le cadre de l'éducation inclusive.

Cette session a été ouverte par le chef section Planification scolaire à la direction régionale de l'éducation des Savanes, M. Kozi Takassi qui a salué cette initiative, puis convié les bénéficiaires à faire en sorte que cette formation ne soit pas un gâchis mais profite effectivement aux enfants déficients visuels.

« Le facteur handicap ne peut, et ne doit en aucun cas, constituer un frein à l'épanouissement et au développement physique, mental et intellectuel

des personnes qui en souffrent. » a fait remarquer le chargé régional des Savanes de la Croix - Rouge Togolaise, M. Seydou Amidou Addel-Akime.

Il a rassuré les uns et les autres de la détermination de sa structure à s'impliquer pour rendre service à un groupe cible qu'on a tendance à négliger.

Quant au président de l'Association Togolaise des Aveugles, Ayassou Komivi, il a exprimé sa reconnaissance aux partenaires financiers que sont la CBM, la Fondation Lions d'Allemagne et

le ministère allemand de la Coopération pour leur soutien, et la Croix-Rouge Togolaise pour sa collaboration.

Ayassou Komivi a demandé aux bénéficiaires de cette formation qui prend fin demain, à bien suivre les différents modules développés, car ils constituent le noyau sur lequel le projet va s'appuyer pour atteindre les autres enfants en situation de handicap visuel, à avoir une bonne éducation.

(ATOP)

BAS- MONO / Un forage inauguré à Gninoume

Le préfet du Bas-Mono, Sogbo Kokou Amétépé a inauguré un forage muni d'une pompe à motricité humaine d'une capacité de 1,5m³/ heure le vendredi 29 juillet à Gninoume, dans le canton de Kpetsou, à 4 km à l'ouest d'Afagnan.

Les travaux de réalisation estimés à 7.000.000 de F CFA, ont été financés par l'ONG Suisse des sourires pour le Togo par le truchement d'un natif du milieu vivant en Suisse, M. Adama François. Ils ont été réalisés par les volontaires suisses du Corps de la Paix avec l'aide des populations bénéficiaires.

Ce forage permettra de soulager les souffrances des populations de la localité et de ses environs en approvisionnement en eau potable surtout en période de sécheresse. Il s'agit pour les bienfaiteurs de garantir l'accès de tous à l'eau potable en vue de l'atteinte des Objectifs pour le Développement Durable (ODD).

Avant de couper le ruban symbolique, le préfet a remercié les

bienfaiteurs et salué l'excellence des relations de partenariat entre la Suisse et le Togo. Il a relevé l'importance de l'eau dans la vie humaine et convié la population à entretenir les ouvrages et à une bonne gestion de l'eau.

Le volontaire Suisse Corps de la Paix, Yannick Yaovi, a manifesté sa joie pour l'accueil dont ils ont été l'objet. Il a indiqué que donner l'eau, c'est donner la vie. Celui-ci a promis d'autres projets de développement communautaire et exhorté les bénéficiaires à entretenir le forage pour le bien des Populations.

Le chef du village, Togbui Kokoura Adjassehou 1^{er} a exprimé sa reconnaissance aux bienfaiteurs et saisi cette aubaine pour présenter d'autres doléances relatives aux infrastructures routières, sanitaires, éducatives et énergétiques (électrification du milieu).

La coupure du ruban symbolique et la visite des installations ont clôturé la cérémonie.

(ATOP)

COMMUNIQUE GBAGBA 2016

Le Comité d'organisation de la fête traditionnelle annuelle GBAGBA édition 2016 informe les ressortissants de la préfecture d'Agou et les sympathisants que les manifestations de ladite fête auront lieu les vendredi, samedi et dimanche 05, 06, 07 août 2016 prochains dans la commune de la préfecture d'Agou selon le programme ci-après :

Vendredi 05 août 2016

15 h 00 : Visite de la forêt sacrée (avec le tam-tam GBAGBA) à Agou-Koumawou

Samedi 06 août 2016

11 h 00 : Visite de la Grotte du BOA à Agou-Tomégbé
15 h 30 : Grande parade de l'Homme-Tigre APETOFIA à Agou-Apégamé

Dimanche 07 août 2016

16 h 30 : Parade d'adieu du tam-tam GBAGBA et des populations sous l'arbre séculaire à Agou-Apégamé

Soirées culturelles les jeudi, vendredi et samedi 04, 05, 06, 07 août 2016.

Vous êtes cordialement invités à prendre part à ce rendez-vous culturel dans un esprit de fraternité, de paix, de tolérance et grande communion.

GBAGBA 2016, c'est aussi un rendez-vous sportif et culturel, fait de marathon football, de bals populaires, d'élection Miss GBAGBA, de formation, de défilés de modes traditionnelles, de théâtre, de cinéma, de jeux divers et autres.

BONNE FETE DE GBAGBA 2016 A AGOU

HAHO : Fin de la défécation à l'air libre de Dovi-copé dans le canton d'Haïto

Le village de Dovi-copé dans le canton d'Haïto, à 55 km au nord-ouest de Notsè a célébré le vendredi 29 juillet la Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL).

Cette manifestation entre dans le cadre du projet danois dénommé « Santé des enfants et leurs familles : eau, hygiène, assainissement », piloté dans la préfecture de Haho par l'ONG Bornefonden. L'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants et des ménages.

Les responsables de l'ONG Bornefonden unité de développement de Kpégno-Adja,

Ahianvi Dotsè et du projet WASH-Haho ou « Santé des enfants et leurs familles », Barbo Koffi ont indiqué que Dovi-copé est un exemple à suivre en matière de mise en œuvre de l'approche Assainissement Total Piloté pour la Communauté ATPC. Ils ont félicité et encouragé le village de Dovi-copé qui a réalisé en temps record ce projet avec tout le dispositif hygiénique qu'il faut autour de chaque latrine familiale à savoir : le couvercle, la cendre et le dispositif lave-mains. Les responsables de ces institutions ont invité la population à faire bon usage des latrines afin

d'éviter les maladies contagieuses.

Les assistants d'hygiène et médical du Centre Médico-Social (CMS) de Wahala, Félix Gbétohouzou, Mensanh Jean Aloyinou ont salué la franche collaboration du chef du village et sa population pour le suivi des conseils qui ont permis d'atteindre le niveau ATPC. Ils les ont exhortés à bien entretenir ces structures.

La manifestation a pris fin par la remise officielle du certificat FDAL aux premiers responsables du Dovi-copé par les services étatiques et partenaires techniques et financiers du Conseil de Concertation pour

l'Assainissement de Base au Togo (CCABT.)

Le projet WASH-Haho est piloté par Bornefonden dans la préfecture de Haho pour une durée de 18 mois depuis janvier 2015.

Financé par Pool Due SENSEN, il consiste à construire des mini adductions d'eau, des latrines scolaires et familiales dans les villages de Baya-copé, Haïto, Dovi-vi dans les cantons d'Haïto et de Guèdèlèlè, une localité du canton d'Achavé.

(ATOP)

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA
PROTECTION SOCIALE

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS

Unité de Gestion des Projets du Fonds
Mondial de lutte contre le SIDA, la
Tuberculose et le Paludisme

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

LOCATION DE SALLE DE CONFERENCE ET PRESTATION DE
SERVICE TRAITEUR DANS LE CADRE DES FORMATIONS,
ATELIERS ET ACTIVITES A SOKODE

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° AOO 009/2016/NFM TB-VIH-
PALU/MSPS/UGP**

REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

1. La Personne Responsable des Marchés Publics informe les potentiels candidats et les soumissionnaires à l'Appel d'Offres Ouvert N° AOO 009/2016/NFM TB-VIN-PALU/MSPS/UGP relatif à la location de salle de conférence et prestation de service traiteur dans le cadre des formations, ateliers et activités à Sokodé qu'un nouveau délai est ouvert pour le dépôt des offres.

A cet effet, la nouvelle date limite de dépôt des offres est fixée au **17 août 2016 à 15 heures T.U.** L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **15 heures 30 minutes** en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents.

2. Les lieux de dépôt des offres et d'ouverture des plis restent inchangés.

Lomé, le 2 août 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Dr TCHAMDJA Potougnima

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA
PROTECTION SOCIALE

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS

Unité de Gestion des Projets du Fonds
Mondial de lutte contre le SIDA, la
Tuberculose et le Paludisme

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

LOCATION DE SALLE DE CONFERENCE ET PRESTATION DE SERVICE TRAITEUR DANS LE CADRE DES FORMATIONS, ATELIERS ET ACTIVITES A KARA

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° AOO 010/2016/NFM TB-
VIH-PALU/MSPS/UGP**

REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

1. La Personne Responsable des Marchés Publics informe les potentiels candidats et les soumissionnaires à l'Appel d'Offres Ouvert N° AOO 010/2016/NFM TB-VIH-PALU/MSPS/UGP relatif à la location de salle de conférence et prestation de service traiteur dans le cadre des formations, ateliers et activités à Kara qu'un nouveau délai est ouvert pour le dépôt des offres.

A cet effet, la nouvelle date limite de dépôt des offres est fixée au **17 août 2016 à 15 heures T.U.** L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **15 heures 30 minutes** en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents.

2. Les lieux de dépôt des offres et d'ouverture des plis restent inchangés.

Lomé, le 2 août 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Dr TCHAMDJA Potougnima

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA
PROTECTION SOCIALE

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS

Unité de Gestion des Projets du Fonds
Mondial de lutte contre le SIDA, la
Tuberculose et le Paludisme

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

REPUBLIQUE TOGOLAISE
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

LOCATION DE SALLE DE CONFERENCE ET PRESTATION DE SERVICE TRAITEUR DANS LE CADRE DES FORMATIONS, ATELIERS ET ACTIVITES A DAPAONG

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° AOO 011/2016/NFM TB-VIH-PALU/
MSPS/UGP**

REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

1. La Personne Responsable des Marchés Publics informe les potentiels candidats et les soumissionnaires à l'Appel d'Offres Ouvert N° AOO 011/2016/NFM TB-VIN-PALU/MSPS/UGP relatif à la location de salle de conférence et prestation de service traiteur dans le cadre des formations, ateliers et activités à Dapaong qu'un nouveau délai est ouvert pour le dépôt des offres.

A cet effet, la nouvelle date limite de dépôt des offres est fixée au **17 août 2016 à 15 heures T.U.** L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **15 heures 30 minutes** en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents.

2. Les lieux de dépôt des offres et d'ouverture des plis restent inchangés.

Lomé, le 2 août 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Dr TCHAMDJA Potougnima

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA
PROTECTION SOCIALE

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS

Unité de Gestion des Projets du Fonds
Mondial de lutte contre le SIDA, la
Tuberculose et le Paludisme

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

LOCATION DE SALLE DE CONFERENCE ET PRESTATION DE SERVICE TRAITEUR DANS LE CADRE DES FORMATIONS, ATELIERS ET ACTIVITES A TSEVIE

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° AOO 007/2016/NFM TB-
VIH-PALU/MSPS/UGP**

REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

1. La Personne Responsable des Marchés Publics informe les potentiels candidats et les soumissionnaires à l'Appel d'Offres Ouvert N° AOO 007/2016/NFM TB-VIH-PALU/MSPS/UGP relatif à la location de salle de conférence et prestation de service traiteur dans le cadre des formations, ateliers et activités à Tsévié qu'un nouveau délai est ouvert pour le dépôt des offres.

A cet effet, la nouvelle date limite de dépôt des offres est fixée au **17 août 2016 à 15 heures T.U.** L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **15 heures 30 minutes** en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents.

2. Les lieux de dépôt des offres et d'ouverture des plis restent inchangés.

Lomé, le 2 août 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Dr TCHAMDJA Potougnima

MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA
PROTECTION SOCIALE

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS

Unité de Gestion des Projets du Fonds
Mondial de lutte contre le SIDA, la
Tuberculose et le Paludisme

SELECTION D'UNE AGENCE/CABINET POUR LES
PRESTATIONS DE CONTROLE ET DE SUIVI DE LA
DIFFUSION DES SPOTS AUDIOVISUELS SUR LES
RADIO DE PROXIMITE ET TELES

Avis à manifestation d'intérêt N° AMI 012/2016/NFM
TB/MSPS/UGP

REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

1. La Personne Responsable des Marchés Publics informe les potentiels candidats et les soumissionnaires à l'avis à manifestation d'intérêt N° AMI 012/2016/NFM TB/MSPS/UGP relatif aux prestations de contrôle et de suivi de la diffusion des spots audiovisuels sur les radios de proximité et télévisions qu'un nouveau délai est ouvert pour le dépôt des offres.

A cet effet, la nouvelle date limite de dépôt des manifestations d'intérêt est fixée au **17 août 2016 à 15 heures T.U.** L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **15 heures 30 minutes** en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents.

2. Les lieux de dépôt des offres et d'ouverture des plis restent inchangés.

Lomé, le 2 août 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics
Dr TCHAMDJA Potougnima

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



Banque Africaine de Développement
Fonds Africain de Développement

N° 2398/2016/OTR/CG/PAGFI/RPM

REPORT DE LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003/2016/OTR/CG/PAGFI/RPM DU 01 JUILLET 2016 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS DE TRANSPORT (VEHICULES ET MOTOS) AU PROFIT DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale (PAGFI), l'Office Togolais des Recettes (OTR) a lancé le 1^{er} juillet 2016 un avis d'appel d'offres national pour l'acquisition de matériels de transport (véhicules et motos) au profit de l'OTR.

A la date de remise des offres initialement fixée au **1^{er} août 2016**, seules **deux (02) offres ont été enregistrées.**

Conformément aux dispositions de l'Article 54 alinéa 5 du Code des Marchés Publics en vigueur au Togo, je porte à votre connaissance que la date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le **lundi 1^{er} août 2016 à 10 h 00 min** est reportée au **jeudi 18 août 2016 à la même heure.** Le lieu de dépôt des offres reste inchangé.

Fait à Lomé, le 2 août 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Philippe Kokou B. TCHODIE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS

N° 179/MESR/CAB/SG/INJS/16

COMMUNIQUE

(extrait de l'arrêté n° 069/MERS/MCCSFC/
MFPTRA/16 du 28 juillet 2016)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 02 août 2016

Conformément à l'arrêté interministériel n° 069 /MERS/MCCSFC/ MFP/INJS/16 du 28 juillet 2016, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Ministère de la Communication de la Culture, des Sports et de la Formation civique et du Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme administrative, il est porté à la connaissance du public qu'il sera organisé du **lundi 19 au vendredi 23 septembre 2016** à l'intention des jeunes gens et jeunes filles un concours de recrutement d'élèves au **1^{er} cycle (licences professionnelles) dans trois (3) filières** :

- Education Physique et Sportive (EPS) ;
- Sport (option athlétisme, volleyball, handball, basketball, le football) ;
- Jeunesse et animation socioéducative à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) au titre de l'année académique 2016-2017.

La durée de la formation est de trois (3) ans.

Les conditions à remplir sont :

- Etre de nationalité togolaise ;
- Etre âgé de 18 ans au moins et de 26 ans au plus à l'année du concours ;
- Etre titulaire du Baccalauréat (séries A, C et D pour les licences professionnelles en EPS et toutes séries pour la licence professionnelle en jeunesse et d'animation socioéducative) de l'Enseignement du 3^e degré datant de moins de deux (2) ans (BAC 2014 et 2015, 2016) ;
- Avoir payé un droit d'inscription de **cinq mille (5 000 F) CFA** à la comptabilité de l'INJS ;
- Avoir fourni, dans les délais prescrits, un dossier complet comprenant les pièces suivantes :
 - Une demande manuscrite timbrée à 500F CFA, mentionnant la filière choisie et signée du candidat ;
 - Un extrait d'acte de naissance légalisé ou toute pièce en tenant lieu ;
 - Un certificat de nationalité togolaise ;
 - Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
 - Une attestation légalisée de réussite au Baccalauréat 2^e partie (voir séries et BAC exigés) ;
 - Un certificat médical datant de moins de trois (3) mois attestant que le candidat ne souffre d'aucune infirmité physique même mineure et est apte à la pratique des activités physiques et

sportives intenses délivrée exclusivement par un **service de la Médecine du Travail et du Sport** ;

- Deux (2) photos d'identité collées sur une feuille portant les nom et prénoms du candidat et son contact téléphonique ;
- Un curriculum vitae détaillé.

N.B. : Les candidats au concours sont retenus après études des dossiers.

Le concours comporte des épreuves écrites et des épreuves pratiques.

Pour les Licences Professionnelles en EPS et en Sport

1 °) Epreuves écrites

- Une dissertation française sur un sujet d'ordre général ou un sujet se rapportant aux activités physiques et sportives ou de jeunesse (durée : 3 h 00 coefficient 3) ;
- Une épreuve de Sciences de la Vie et de la Terre, programmes de 3^e en Terminale (durée : 4 h 00 coefficient 4).

2 °) Epreuves pratiques sportives

- Sports individuels (Athlétisme)
 - Une course de vitesse de 100m (coefficient 1) ;
 - Une épreuve de saut au choix (hauteur - longueur - triple saut) (coefficient 1) ;
 - Une épreuve de lancer de poids de 4kg pour les filles et de 5kg pour les garçons (coefficient 1) ;
 - Une épreuve de grimper à la corde : 2 x 5m pour les garçons et 1 x 5m pour les filles (coefficient 1) ;
 - Une course de demi-fond : 1 500m pour les garçons (coefficient 1) et 1 000m pour les filles (coefficient 1).

Sports collectifs

- Pour la licence professionnelle en EPS
 - Une discipline au choix du candidat (coefficient 2) ;
 - Une autre discipline tirée au sort parmi les sports non choisis par le candidat.
- La liste des disciplines sportives est la suivante (coefficient 1) (Football, Basket-ball, Handball, Volley-ball).
- Pour la licence professionnelle en Sport (une option à choisir parmi les quatre ci-dessous) coefficient 4 :

- Athlétisme ;
- Volleyball ;
- Handball ;
- Basketball ;
- Le football

Pour la Licence Professionnelle en jeunesse et animation socioéducative

1 °) Epreuves écrites

- Une dissertation française sur un sujet d'ordre général ou un sujet se rapportant aux activités physiques et sportives ou de jeunesse (durée : 3 h 00 coefficient 3) ;
- Une épreuve se rapportant au domaine de l'animation socioéducative, du développement communautaire ou de loisirs (durée : 4 h 00 coefficient 4).

2 °) Epreuves pratiques sportives

Sports collectifs

- Une discipline au choix du candidat parmi les épreuves suivantes : Football, Basketball, Handball, Volleyball (coefficient 2) ;

- Sports individuels (athlétisme) : une discipline au choix parmi les courses (coefficient 1) les sauts (coefficient 1) et les lancers (coefficient 1)

Les conditions d'admission :

- Les candidats, classés par ordre de mérite, seront admis dans la limite des places disponibles ;
- Le nombre de places autorisées est défini par les Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et des Sports et des Loisirs ;
- L'admission définitive est subordonnée à la signature d'une fiche d'engagement individuel relatif au respect scrupuleux du règlement intérieur de l'INJS, règlement intérieur à retirer à la direction de l'INJS à 100 F CFA.

Les dossiers de candidature doivent être déposés du **29 août au 12 septembre 2016** à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (situé dans l'enceinte du stade de Kégué, tribune solaire côté - Est), dans les Inspections préfectorales de la Jeunesse, des Sports et dans les Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports de Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé, Tsévié pour leur acheminement à l'INJS de Lomé.

Aucun dossier incomplet ne sera retenu et les inscriptions ne seront plus acceptées après la date de clôture.

Pour tout renseignement s'adresser à la direction de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) de Lomé, Téléphone : (+228) 22 61 57 38 / 22 61 57 39.

Fait à Lomé, le 2 août 2016
La Direction de l'INJS

UNIVERSITE DE LOME

PRESIDENCE
SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université de Lomé communique :

Un concours d'entrée au cycle Master Professionnel à l'Ecole des Assistants Médicaux (EAM) de l'Université de Lomé pour l'année académique 2016-2017 aura lieu à Lomé du **22 au 26 août 2016** pour le recrutement d'étudiants dans les parcours suivants :

- Master en Anesthésie et Réanimation ;
- Master en Radiologie et Imagerie Médicale ;
- Master en Santé Environnementale ;
- Master en Instrumentation Chirurgicale des Blocs Opératoires ;
- Master en Cadres Administratifs des Soins de Santé ;
- Master en Santé Mentale.

Ce concours est organisé à l'intention des candidats professionnels fonctionnaires ou contractuels de la santé, âgés de 45 ans au plus, ayant au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle et titulaires de l'un des diplômes suivants :

- Diplôme Universitaire de Technicien (DUT) de l'EAM ;
- Infirmier d'Etat ;
- Sage-femme d'Etat ;
- Assistant d'Hygiène d'Etat.

Le concours comporte :

- **Une épreuve d'entretien** avec le jury notée sur 20 portant sur la culture générale (12 points) et l'expérience professionnelle (8 points) ;
- **Une épreuve écrite de spécialité** notée sur 40.

Sont déclarés admis et par ordre de mérite les candidats ayant obtenu une **moyenne $\geq 12/20$** . Le nombre de places ouvert par parcours est de **20 au maximum**.

Les candidats étrangers sont admis sur étude de dossiers.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une lettre manuscrite de motivation adressée au Directeur de l'E.A.M. précisant la spécialité choisie ;
- un extrait d'acte de naissance légalisé ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- une copie légalisée du diplôme de BAC 2 ;
- une copie légalisée du DUT de l'EAM, ou de la Licence Professionnelle de l'ENAM ou de l'ENSF ;
- un certificat médical attestant que le candidat est apte à continuer ses études à l'Université ;
- un curriculum vitae précisant les études antérieures ;
- un état des services accomplis dans la fonction publique ou privée signé du responsable de l'établissement de soins ;
- une autorisation du ministère de tutelle ou de l'autorité administrative dont relève le candidat ou la candidate (pour les fonctionnaires) ;
- une quittance de **dix mille (10000) francs CFA** de droit d'étude de dossier.

Le dossier de candidature ainsi constitué doit être déposé **au plus tard le 16 août 2016 à 17 h 00** à l'adresse suivante :

Direction de l'Ecole des Assistants Médicaux-Université de Lomé B.P. : 1515 LOME -TOGO (CHU- Sylvanus Olympio).

Fait à Lomé, le 29 juillet 2016

Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

UNIVERSITE DE LOME

PRESIDENCE
SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université de Lomé communique :

Un concours est organisé par l'Université de Lomé en vue du recrutement d'élèves dans les parcours « **Licence Professionnelle Cadre Technique des Travaux (CTT)** » d'une part, et dans les parcours « **Licence Professionnelle Conducteur des Travaux (CT)** », d'autre part, pour l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) dans les départements de Génie Civil, Génie Electrique et Génie Mécanique.

Les candidats doivent être titulaires :

- du baccalauréat 2^e partie des séries **C, D, E** ou tout autre diplôme équivalent, vieux d'un an au plus (2015) à la date du concours pour les parcours « **Licence Professionnelle Cadre Technique des Travaux (CTT)** » ;

- du baccalauréat 2^e partie des séries **C, D, E, F1, F2, F3, F4 et Ti** ; ou tout autre diplôme équivalent, vieux d'un an au plus (2015) à la date du concours pour les parcours « **Licence Professionnelle Conducteur des Travaux (CT)** ».

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

- 1- une demande manuscrite adressée au Président de l'Université de Lomé et mentionnant clairement le parcours Licence Professionnelle choisi et le département dans lequel le candidat souhaiterait se spécialiser ;
- 2- un extrait de l'acte de naissance légalisé ;
- 3- un curriculum vitae détaillé précisant toutes les études antérieures ;
- 4- une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat 1^{re} partie ;
- 5- une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat 2^e partie ;
- 6- un certificat médical délivré par un médecin attestant que le candidat est apte à exercer le métier de Cadre Technique des Travaux (CTT) ou de Conducteur des Travaux (CT) ;
- 7- une somme de **huit mille (8000) F CFA** payable à la comptabilité de l'ENSI.

Le dossier de candidature ainsi constitué doit être déposé à la direction de l'ENSI, Université de Lomé, sur le campus universitaire tous les jours, **ouvrables du 03 au 26 août 2016 de 08 h 00 à 15 h 00**.

Le concours se déroulera en 2 étapes :

- 1- une présélection des candidats, basée sur l'étude des dossiers ;
- 2- une sélection définitive des candidats présélectionnés suite à un examen écrit dans les matières suivantes **Mathématiques et Physiques** (ou matières de spécialités pour les bacheliers de l'enseignement technique).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au **secrétariat de l'ENSI (Campus Universitaire) 01 B.P. : 1515 Lomé 01 ; Tél. : 22 25 66 42 ; e-mail : ensi_ul@yahoo.fr.**

Lomé, le 1^{er} août 2016

Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

ANNONCE LEGALE

Office de Maître Ayélé Olga KOUESSAN,

Notaire à Lomé, Angle Avenue du 24 Janvier et Avenue de la Libération, B.P. : 1640

KAMALTIS-TOGO SARLU

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 de Francs CFA

Siège social : Lomé (TOGO), quartier Kotokoukondji, à côté de l'hôtel CRIMAS,

Tél. : 93 45 49 88

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Ayélé Olga KOUESSAN, Notaire à Lomé, le 19 juillet 2016, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SARLU

DENOMINATION : KAMALTIS-TOGO

OBJET : La Société a pour objet au Togo et partout ailleurs :

- Communication,
- Télécommunication,
- Maintenance,
- Transport et logistique,
- Diverses prestations de services,
- Commerce général,
- Import-export
- Représentation commerciale

Et généralement toutes opérations commerciales, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

SIEGE SOCIAL : Lomé (TOGO), quartier Kotokoukondji, à côté de l'hôtel GRIMAS, Tél. : 93 45 49 88

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

CAPITAL SOCIAL : 1.000.000 F.CFA divisé en 100 parts de 10.000 F C FA chacune, intégralement libérée, souscrites en totalité et attribuées à l'associé unique.

GERANCE : La société est gérée par Monsieur **TIONON Bayi**. Gestionnaire, demeurant à Lomé pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de son objet social.

REPARTITION DES BENEFICES : Le solde des bénéfices après prélèvement de la réserve légale. revient à l'associé unique.

DEPOT AU GREFFE : Une expédition des statuts et une expédition de la déclaration de souscription et de versement ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé et la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, tenu audit Greffe, sous le numéro **TG-LOM 2016 B 1103**.

POUR INSERTION

Maître Ayélé Olga KOUESSAN



Commissariat Général

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE PAR AUTORITE DE JUSTICE

En exécution de l'ordonnance N°0680/16 du 09 mars 2016 aux fins de confiscation et vente, prise par Monsieur le Président du Tribunal de 1^{re} Instance de 1^{re} Classe de Lomé à la requête du Commissaire des Douanes et Droits Indirects, **Il sera procédé sous l'autorité du Commissaire Général de l'OTR, le mardi 09 août 2016 à 09 heures et jours suivants s'il y a lieu, au PVO (Parc des Véhicules d'Occasion) au Port Autonome de Lomé, à la vente aux enchères publiques de 134 véhicules en dépassement de délai et abandonnés au Port Autonome de Lomé, en vertu de la loi 2014-003 du 28 avril 2014 portant code des Douanes.**

Condition de participation à la vente

Les personnes désireuses de participer à la vente, devront impérativement se faire enregistrer et déposer à la Direction des Renseignements et de la Lutte Contre la Fraude (DRLCF) au Commissariat des Douanes et Droits Indirects une somme de **100 000 F CFA** contre obtention d'une quittance sécurisée.

- Le montant adjugé et majoré de 12 % est intégralement versé séance tenante avec enlèvement immédiat. Aucune réclamation ne sera admise après enlèvement.

- L'adjudicataire qui n'aura pas payé jusqu'à 18 heures (fin de la journée de la vente) le montant de son adjudication, verra son achat annulé et son dépôt préalable, perdu au profit de l'OTR.

- Toute participation à la vente implique l'acceptation des conditions susmentionnées et le non-respect des clauses expose le contrevenant à la rigueur de la loi. Pour tous renseignements, adressez-vous à **l'Etude de M^e Christophe OZOU**, Commissaire-priseur, au 139, rue Gbonvié (face Centre Communautaire de Tokoin Trésor) à Lomé. Tél. : **(00228) 90 83 65 22 / 99 47 74 39**.

Fait à Lomé, le 26 juillet 2016

Le Commissaire Général

Henry Kanyesiime GAPERI

Le vrai leader ?

Aujourd'hui, le leadership revient régulièrement au centre des débats. Et pour cause, il a un impact direct sur l'environnement de travail : cohésion d'équipe, motivation, engagement, management.

Mais franchement, oublions le cliché du leader autoritaire qui détruit la créativité au profit d'un leadership

tourné vers l'humain, n'occultant ni la personnalité ni l'état émotionnel de ses collaborateurs;

La prestigieuse université américaine de Duke a récemment consacré une étude sur le sujet. Et les résultats étaient plus que parlants : les équipes ayant un leader écrasant obtiennent les pires résultats. Pire,

la créativité était annihilée par le surplus d'autorité. Et si le leader d'aujourd'hui était plus tourné vers ses équipes, plus dans l'échange, plus humain tout simplement ?

Que serait un leader sans une capacité à convaincre les autres afin d'atteindre un objectif commun ? Un bon leader sait comment échanger

avec chacun des membres de son équipe, permettant de convaincre et fédérer l'ensemble de son équipe.

L'empathie du leader est tout aussi importante que ses compétences relationnelles. Comment amener un groupe de personnes à évoluer si on ne connaît pas leurs attentes ? Comprendre les personnalités de chacun permet de bâtir une organisation interne basée, non pas sur les savoir-faire, mais sur le savoir-être et permettant à tous de trouver ce

dont il a besoin pour s'épanouir.

Si un leader se doit aussi de rester motivé pour maintenir l'adhésion de ses suiveurs et donc garder une attitude positive face aux difficultés. Et pour cela, rien de tel que de transmettre la passion qui vous anime. Faites comprendre à vos équipes en quoi votre métier vous incite, jour après jour, à donner le meilleur de vous-même

S'affirmer et avoir confiance en soi afin de faire preuve d'assurance est essentiel pour inspirer

confiance aux autres.

Mieux, un leader doit savoir gérer ses propres émotions pour garder son sang-froid et prendre des décisions rationnelles tout en restant fidèle à ses valeurs. Un leader partage des principes, des valeurs qui lui sont propres et qui représentent sa vision de ses fonctions, de son métier. Occulter cette donnée, c'est prendre le risque de créer une véritable rupture avec votre équipe. Ils ne se reconnaîtront plus dans votre façon de faire et votre influence risque d'en pâtir.

Culture couture : pourquoi les boutons des vêtements féminins sont-ils à gauche ?

Observez bien les chemises et les pantalons portés soit par les hommes soit par les femmes. Invariablement, les boutons des hommes sont cousus à droite et ceux des femmes à gauche. Comment expliquer cette différence vestimentaire ?

Dites qu'autrefois, les femmes avaient les mille et une peines à s'habiller. Livescience explique : « les hommes avaient pour habitude de porter des manteaux, des pantalons, des guêtres et des vestes en laine. Mais les vêtements féminins étaient beaucoup plus recherchés et incluaient de nombreuses pièces

telles que des jupons, des robes bouffantes, des corsets et des bustiers. Dans les hautes sphères de la société, les hommes s'habillaient mais les femmes ne le faisaient pas elles-mêmes. Des servantes passaient une heure ou plus à les vêtir. »

Ainsi, les boutons ont été positionnés du côté opposé pour faciliter le travail des servantes qui les habillaient.

Mais comme Elle l'a fait remarquer, les boutons sur les chemises de femme datent de 1860, des centaines d'années après cette époque. Y aurait-il une autre raison ?

Peut-être la guerre

des sexes !

Dans l'ouvrage *In Man and Woman: A Study of Secondary and Tertiary Sexual Characters*, 1894, Havelock Ellis écrit que ce système de boutonnage visait à souligner la différence de force, de rapidité et de dextérité entre les hommes et les femmes

Alors que les femmes commençaient à emprunter des vêtements tels que des pantalons et des chemises, les boutons étaient placés de l'autre côté pour marquer la différence entre les genres. Hum !

Ne pas embastiller ses cheveux la nuit

Avant d'aller dormir, Tantivi, la belle fille de l'Oncle à la manie de couvrir les cheveux avec un sachet plastique. L'Oncle dit qu'il n'est pas d'accord à cause du bruit irritant que produit le sachet au contact de la main. Mais pour une spécialiste de la coiffure féminine, les cheveux fins sont plus fragiles et ont plus tendance à s'user avec le frottement sur l'oreiller. Au fil du temps ils peuvent devenir cassants. C'est pourquoi, il est conseillé de les attacher ou

noyer la nuit pour les protéger.

Plutôt que l'élastique qui abîme la fibre capillaire, on doit privilégier le chouchou pour nouer les cheveux. Une natte ou une queue de cheval un peu détendues feront parfaitement l'affaire.

En revanche, si vous avez les cheveux

avec du tonus sans problème de casse, vous pouvez les laisser détacher sans risque. Alors Tantivi, vos cheveux ne sont pas des condamnés à mort, ils ont droit à la respiration. Profitez du repos nocturne pour laisser vos cheveux respirer !

Consommer de l'eau cadeau ?

Oust, ne dites ceci à personne ! En France, on a appris que le Conseil constitutionnel a validé vendredi la loi de 2013 qui interdit les coupures d'eau en cas de non-paiement des factures. Cette mesure avait été contestée par le groupe distributeur d'eau Saur, qui avait déposé une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) après avoir été attaqué en justice pour une coupure d'eau chez un de ses clients en Picardie.

Les Sages ont «jugé que l'atteinte à la liberté contractuelle et à la liberté d'entreprendre», invoquées par

Saure, « n'est pas manifestement disproportionnée au regard de l'objectif poursuivi par le législateur ».

La loi Brottes, votée en 2013, interdit aux distributeurs de couper l'eau des consommateurs ne payant pas leurs factures afin de protéger les personnes démunies financièrement. Il en va de même de la fourniture d'énergie et d'un service téléphonique «restreint».

Hum, si l'Oncle entend ça, tant pis pour tous

Des singes échappent de justesse d'une plainte pour harcèlement sexuel

Une excursion à Gibraltar qui tourne au cauchemar pour Melissa Hart, une jeune mère de famille britannique en vacances dans le sud de l'Espagne.

Alors qu'elle se promenait en bikini, la jeune femme de 23 ans s'approche de deux macaques. Ceux-ci auraient commencé à tirer sur ses cheveux et ses

vêtements. « Je me suis sentie complètement sans défense alors que ces deux singes mettaient leurs pattes sur mes parties les plus intimes », raconte la jeune femme. « Puis d'un coup, ils ont arraché le haut de mon maillot de bain. J'étais agressée... », s'indigne-t-elle.

Par chance, ses cris ont attiré l'attention d'un gardien, qui, accourant

sur place, a chassé les deux animaux. La jeune femme, sous le choc, a voulu déposer plainte. Mais les policiers lui auraient répondu qu'il leur serait difficile de convoquer les animaux sauvages et de les

tenir légalement pour responsables de leurs actes. La prochaine, fois elle se mettrait sûrement en burqa, entièrement voilée pour parler aux singes.

**Textes rassemblés par
Kossi N'BOUKE**



AVIS A LA CLIENTELE

La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (CEET) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses ouvrages électriques, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et localités selon le programme ci-après :

Mercredi 03 août 2016

08 h 00 à 12 h 00 : Bè-Kpéhénou et ses environs.

Jeudi 04 août 2016

08 h 00 à 12 h 00 : Ancien Zongo (zone BTCI) et ses environs.

08 h 00 à 15 h 00 : Zone EPP Lankouvi, Cité des Anges et leurs environs.

Vendredi 05 août 2016

08 h 00 à 15 h 00 : Zanguéra, Péage Zanguéra, Aképé, Noépé, Bagbé, Badja, Kévé, Assahoun et leurs environs.

A cet effet, la CEET recommande que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses aux clients des zones et localités concernées pour le désagrément et les remercie pour leur compréhension.

LA DIRECTION GENERALE

MINISTERE DE LA SANTE ET DE
LA PROTECTION SOCIALE
CABINET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES
MALADIES NON TRANSMISSIBLES
N° 280/2016/MSPS/CAB/PRMP/PNLMNT

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Lomé, le 21 juil. 2016

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01

1- Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général d'appel d'offres paru dans le quotidien national TOGO-PRESSE n° 9679 du 07 décembre 2015.

2- Le Ministère de la Santé et de la protection sociale a obtenu des fonds au titre du budget de l'Etat, gestion 2016 et se propose d'utiliser une partie des fonds, pour financer l'achat de matériel roulant pour le compte du niveau central.

3- A cet effet, il sollicite des offres fermes de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :

Lot unique : fourniture d'un véhicule 4x4 double cabine bâché

Le véhicule sera livré au garage central administratif de Lomé conformément à l'incoterm DDP choisi et dans un délai compris entre deux et quatre semaines. Les variantes ne sont pas autorisées conformément à la clause IC 13.1 des Données Particulières de l'Appel d'offres (DPAO).

4- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la personne responsable des marchés publics du ministère de la Santé B.P. : 386 Lomé-Togo, Tél. : 00228 22 21 38 01 Poste 1070 /00228 22 22 61 08 fax : 00228 22 22 20 73, Email : prmpmmps@gmail.com.

2^e étage 1^{re} porte à gauche du bâtiment du Ministère de la Santé et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures ci-après : de **08 h 00 à 12 h 00** et de **15 h 00 à 17 h 00 TU**.

6- Les exigences en matière de qualification sont :

- Les conditions légales de la société;
- La situation financière de la société ;
- La disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel devant assurer le service après vente ;
- La disponibilité du matériel et de pièces de rechange requis pour un fonctionnement durable des équipements.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

7- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt **cinq mille (25 000) Francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : Comptabilité de la Cellule des Marchés Publics sise au rez-de-chaussée de l'immeuble des quatre ministères, côté Ministère de la Santé, deuxième porte à droite après la salle de réunion dudit Ministère en venant du côté de la résidence de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique. . La méthode de paiement sera le versement en espèces avant le retrait du dossier contre remise d'un récépissé.

8- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale du Togo ; B.P : 336 Lomé-Togo, Tél. : (00228) 22 21 38 01 poste 1070 ; fax : (00228) 22 22 20 73, 2^e étage 1^{re} porte à gauche au plus tard le **25 août 2016 à 10 h TU**. Les offres remises en retard ne seront pas ouvertes ; la soumission par voie électronique n'est pas autorisée.

9- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission. La garantie est de **440 000 F CFA** pour le lot unique. Elle peut également être libellée dans une monnaie librement convertible.

Cette garantie doit être délivrée par une banque agréée et avoir une durée de validité **de vingt huit (28) jours** de plus que celle de l'offre.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.

10- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **25 août 2016 à 10 h 30 minutes TU** dans la salle de réunion du ministère de la Santé et de la Protection sociale sise au rez-de-chaussée de l'immeuble.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Dr Potougnima TCHAMDJA

Le Maroc s'engage militairement contre Boko Haram

Le royaume chérifien livrera du matériel militaire au Niger pour l'aider dans sa lutte contre le groupe islamiste Boko Haram. Une première pour le Maroc qui n'avait jusque-là jamais fourni du matériel militaire à un pays d'Afrique subsaharienne.

Le Maroc marque un autre pas dans la lutte contre la montée en puissance du djihad en Afrique. Il y a quelques jours, le souverain marocain, Mohamed VI a approuvé la fourniture de matériel militaire au Niger, son allié traditionnel dans la région du Lac Tchad. Aujourd'hui, le Parlement marocain étudie la nature exacte de ces équipements et leurs modalités de livraison. Mais, déjà, une source gouvernementale a précisé qu'ils ne devront pas contenir des armes létales.

Un geste de "solidarité" envers le Niger, ajoute cette source gouvernementale, après le massacre commis par

la secte islamiste Boko Haram dans le sud-est du Niger le 3 juin dernier, causant la mort de 24 soldats. Mais pour certains observateurs, cela pourra être un plan de séduction pour le royaume qui multiplie les offensives diplomatiques sur le continent afin de marquer des points contre son grand rival, l'Algérie, en matière de lutte antiterroriste.

En effet, c'est la première fois que le Maroc, s'engage à aider militairement un pays d'Afrique subsaharienne dans la lutte contre l'islam radical. En 2012, Mohamed VI avait essuyé un refus diplomatique du Mali lorsqu'il avait proposé au président Amadou Tou-

mani Touré de le soutenir dans sa lutte contre les mouvements Al-Qaida au Maghreb Islamique (AQMI), Ansar Dine et le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) qui occupaient le nord.

Jusqu'à-là, l'engagement du Maroc contre le terrorisme en Afrique n'était contenu que dans la formation d'imams à l'Institut Mohamed VI des oulémas africains. Des imams venus de la Côte d'Ivoire, du Mali ou encore de la Guinée avaient ainsi reçu des enseignements sur la tolérance religieuse pour laquelle le Maroc fait figure de modèle.

(RFI)

Le pape nomme une commission sur le diaconat féminin dans l'Eglise

Le pape François a donné son accord, mardi, pour mettre sur pied une commission spéciale chargée de clarifier la question du diaconat féminin au sein de l'Eglise catholique. Elle sera composée de 13 membres, dont la moitié de femmes.

Le pape François a nommé, mardi, une commission d'étude sur le rôle des femmes diacones dans l'histoire. Ce n'est pas la première fois que le Saint-Siège est invité à répondre à cette question. En 2006, le pape Benoît XVI évoquait « un service ministériel confié aux femmes », explique La Croix.

Dans l'Eglise catholique, les diacones sont des hommes ordonnés pour prononcer le sermon à la messe, célébrer baptêmes, mariages et funérailles, mais qui ne peuvent pas dire la messe : il faut un prêtre pour célébrer l'eucharistie, de même que pour confesser les fidèles. « La question est donc de savoir si, en permettant à

des femmes d'accéder à ce ministère diaconal, on va aider à clarifier, ou au contraire compliquer la place des diacones permanents », précise encore La Croix.

La création de cette commission s'inscrit dans une démarche d'ouverture historique. Elle sera composée de 13 membres dont six femmes, et sera chargée, selon le Vatican, d'examiner le rôle des femmes qui ont occupé ces fonctions aux « premiers temps de l'Eglise », même si certains en attendent aussi des recommandations sur la manière de donner plus de responsabilités aux femmes aujourd'hui.

« Le 12 mai, au cours

de la rencontre avec les participants à l'Assemblée Plénière des supérieures générales, le Saint-Père avait exprimé l'intention d'instituer une commission officielle pour étudier la question du diaconat des femmes, surtout aux premiers temps de l'Eglise », a expliqué le communiqué du Vatican.

« Après une prière intense et une mure réflexion, sa Sainteté a décidé d'instituer la commission d'étude sur le [sujet] », a ajouté le Vatican avant de présenter la liste des membres, prêtres, religieuses et professeurs d'universités.

(AFP)

Jean - Claude Juncker nomme le Britannique Julian King, Commissaire à la sécurité de l'UE

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a annoncé, mardi, son intention de nommer Julian King, commissaire à la Sécurité, chargé de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Sa nomination suit la démission du commissaire britannique à la stabilité financière, Jonathan Hill, qui est parti après le vote sur la sortie de l'île de l'Union européenne.

Il n'y avait plus de représentants britanniques au sein de la Commission Européenne. Or, si le Brexit a été voté, le Royaume-Uni est encore membre de l'UE, pour le moment. « Le président Juncker a annoncé [...] son intention d'attribuer le portefeuille de la sécurité de l'Union à Sir Julian King », ambassadeur britannique à Paris, est-il précisé dans un communiqué.

Julian King « appuiera la mise en œuvre du programme européen en matière de sécurité adopté par la Commission européenne » en avril. Ce programme sur cinq ans vise à lutter contre le terrorisme, le crime organisé et la cybercriminalité. Juncker a informé la

Première ministre britannique, Theresa May, de son choix lundi soir.

Julian King, qui a fait la plus grande partie de sa carrière en Europe, est depuis le 1^{er} février 2016, ambassadeur du Royaume-Uni en France. Il a également été directeur de cabinet des Britanniques Peter Mandelson (Commerce) et Catherine Ashton (diplomatie) à la Commission européenne en 2008-2009.

Sa nomination doit encore être approuvée par le Parlement européen et recevoir le feu vert de l'ensemble des Etats membres de l'UE.

(AFP, France 24)

REFERENDUM REVOCATOIRE AU VENEZUELA

La première étape est franchie

Le Conseil National Electoral (CNE) du Venezuela a donné lundi, son feu vert au projet de référendum pour révoquer le président Nicolas Maduro. Un projet porté par l'opposition, qui a réussi à rassembler le pourcentage requis de signatures (1 % des électeurs) dans les 24 Etats du pays. Mais il reste encore plusieurs étapes à franchir pour que la consultation référendaire puisse être organisée.

L'opposition assurait avoir recueilli près de deux millions de signatures en faveur d'un référendum révocatoire et sur l'ensemble de ces signatures, près de 400 000 ont été validées par le Conseil national électoral, soit le double du minimum requis.

« Les Vénézuéliens ont remporté la bataille des empreintes digitales », déclarait en juin dernier Henrique Capriles, ex-candidat de l'opposition à la présidentielle. Mais cette première étape franchie, il en reste plusieurs et de taille à franchir pour que la consultation puisse être

organisée.

Lors de la phase suivante, dont les dates n'ont pas été communiquées par le CNE, quatre millions de signatures, soit 20 % des personnes inscrites sur les listes électorales, doivent être recueillies en trois jours, et validées, pour convoquer le référendum.

Ainsi, au cours de ce vote proprement dit, le « oui » à la révocation du président devra dépasser le nombre de voix (7,5 millions) recueillies lors de la présidentielle de 2013.

L'opposition anti-chaviste espère pouvoir conclure le processus

d'ici à la fin de l'année 2016, dans un contexte économique et social de plus en plus tendu en raison des pénuries alimentaires et de la faillite de l'Etat vénézuélien, frappé de plein fouet par la chute des cours du pétrole.

La coalition d'opposition MUD veut commencer rapidement la collecte des signatures de sorte que le référendum révocatoire se tienne en décembre. Henrique Capriles appelle les Vénézuéliens à se mobiliser aujourd'hui et demain pour « obtenir les 20% de signatures nécessaires » pour la révocation du

président.

Pour l'opposition, le référendum doit se tenir impérativement avant le 10 janvier 2017. Si M. Maduro est révoqué avant cette date, il y aura en effet des élections anticipées. Mais si la consultation se déroule après cette date butoir, et si le chef de l'Etat la perd, il n'y aura pas d'élection : Nicolas Maduro pourra désigner son vice-président pour le remplacer. Le chef de l'Etat a d'ores et déjà fait savoir qu'il n'y aura pas de scrutin cette année.

(AFP, RFI)

ETATS-UNIS / Le Texas autorise le port d'armes dans les universités publiques

Une nouvelle loi autorisant le port d'armes à feu dans les universités du Texas est entrée en vigueur lundi, alors que la ville d'Austin, capitale de l'Etat, commémorait les 50 ans d'une fusillade de masse dans une université texane.

Les armes sont déjà largement permises sur les campus des universités du Texas depuis 1995. La nouvelle loi permet en plus aux détenteurs de port d'armes de les amener dans les bâtiments. Elle ne s'impose pas aux universités privées. La plupart ont d'ail-

leurs choisi de ne pas l'appliquer en invoquant la sécurité des étudiants.

En vertu de la nouvelle législation, chaque université publique de cet Etat du sud des Etats-Unis doit permettre le port dissimulé d'une arme à feu, mais elle peut limiter les lieux où

cela s'applique. Gregory Fennes, président de l'université du Texas, où une fusillade avait fait 14 morts en 1966, estime que la mesure passera quasi inaperçue sur ce campus situé à Austin, la capitale de l'Etat.

Les défenseurs de la loi affirment que ce feu

vert assure une meilleure sécurité des étudiants et des professeurs, arguant qu'un tireur pourrait être arrêté plus rapidement par des membres du public armés.

Dans le camp des opposants à cette mesure, trois professeurs de l'université d'Austin ont lancé

des poursuites, assurant que leur droit à la liberté de parole est bafoué à cause de l'atmosphère de crainte engendrée par des étudiants armés, nuisant à l'expression des idées.

(AFP, RFI)

House Speaker grants audience to Chairman of Togo Chamber of Commerce

The President of Togo Chamber of Commerce and Industry, Mr. Germain Essohouna Mèba paid a call on the Speaker of the National Assembly, Mr. Dama Dramani at the Congress Hall of Lomé, the institution's headquarters, last Monday. Mr. Germain Essohouna Mèba briefed the House Speaker on the creation of a maritime company. Spurred on by the banks of some countries, such as Nigeria and Cameroon, observed the Chairman of Togo Chamber of Commerce and Industry, the federation of the West African Chambers of Commerce created the said company. The motive for the setting up of this structure is to

give more visibility to local products and enable their exportation. On the occasion, Mr. Mèba also informed the House Speaker about difficulties encountered by economic operators in the exercise of their profession.

**Godwin Koté
AGUETON**

COASTAL EROSION

Ambassador Bineta Sambe Ba's visit to littoral zone

The Senegalese Ambassador to Togo, Mrs. Bineta Sambe Ba, visited the coastal area in the Lacs District last July 27. The motive for this visit is to see for herself this coastal erosion, a similar phenomenon in Senegal, and appreciate the cultural values of Anèho town and its surrounding

villages. She went to Agbavi, Nimagna and Agbodrafo villages. Earlier, she visited some other places of Togo inland areas.

Besides, she encouraged coastal countries that are experiencing the same phenomenon to join hands for a synergy of actions and to have a common vision. Mrs.

Bineta Sambe Ba was grateful to Presidents Faure Gnassingbé of Togo and Macky Sall of Senegal for the existing excellent friendly and cooperation relations between the two countries.

G.K.A

MANAGEMENT OF CLIMATE CHANGE-RELATED DISASTERS

World Bank mission on stay in Togo

A workshop on the review of the implementation of the Disasters and Land Integrated Management Project (PGICT) was opened last Thursday in Lomé. It is held within the framework of a World Bank (WB) mission on stay in Togo from 26th July to 5th August 2016. The workshop allowed to assess the progress made as to the implementa-

tion of the project which should be achieved within eleven months. The WB mission has to be aware of the successes achieved, the difficulties encountered and suggest approaches of solutions to the activities at all the stages of the projects. The mission also has to meet with the country's authorities, and visit some achievements in the field.

Speaking at the opening ceremony, the General Secretary to the Department of the Environment and Forest Resources, and Chairperson of the PGICT Steering Committee, El Hadj Sama Boundjou noted that the project was restructured at its half-way review nine months ago. For him, the restructuring enabled to find solutions to the bottleneck hampering

the activities in order to expedite the implementation of the project. He renewed his gratitude to the technical and financial partners, namely the WB for backing the Togolese Government in the management of the climate change-related disasters, land degradation and vulnerability of the populations faced with natural disasters.

The Head of the WB

mission, Dr Koffi Hounkpe and the Chief Environmental Specialist at the WB, Mrs. Lotayef Dahlia commended the work done regarding the implementation of the project. They then congratulated all the involved sectors.

It is worth recalling that the floods that struck Togo in 2007-2009 prompted the Government to initiate the projects like the PGICT

funded by the WB to cushion the ill effects of climate change. Currently, several other sub-projects are carried out in this domain nationwide to alleviate the sufferings of the vulnerable populations beset by the climate change phenomenon.

**Célestine Tanty
AGBONON**



GESURI Audit & Management

PROGRAMME DE FORMATION 2016 - 2^e semestre

N°	Modules	Public cible	Durée	Date et lieu	
				Togo (non résidentiel)	Bénin (résidentiel)
1	Nouvelles Pratiques de contrôle interne	- Directeurs de PME/PMI - Directeurs d'Exploitation - Auditeurs internes - Contrôleurs de gestion	04 jours	Juillet 2016 à Lomé -Avépozo	Août 2016 à Abomey-Calavi
2	Passation des marchés et performance organisationnelle	- Responsables financiers - Responsables approvisionnement - Coordonnateurs des projets de développement	03 jours	Août 2016 à Lomé-Agoenyivé	Septembre 2016 à Grand Popo
3	Entrepreneuriat et rôles du Conseiller d'entreprise	- Chargés de programmes des organismes de promotion de l'entrepreneuriat - Jeunes diplômés sans emploi - Tous promoteurs d'affaires	10 jours	Septembre 2016 à Lomé-Avépozo	Octobre 2016 à Abomey-Calavi
4	Outils de pilotage stratégique pour le développement de l'entreprise	- Directeurs des PME/PMI - Directeurs Marketing - Promoteurs d'affaires	02 jours	Septembre 2016 à Lomé Adidogomé	Octobre 2016 à Grand-Popo
5	Déploiement du contrôle de gestion dans une PME/PMI	- Directeurs d'exploitation - Auditeurs internes - Contrôleurs de gestion - Consultants	03 jours non résidentiels	Octobre 2016 à Lomé-Avépozo	Novembre 2016 à Grand-Popo

NB : Pour tous renseignements complémentaires contacter

- M. BONOU-SELEGBE Norbert, Tél. : (+229) 95 95 18 15 / 97 48 94 48
 - Mlle NOUGBLEGA Amitoa, Tél. : (+228) 22 21 72 99 / 22 31 50 47
 E-mail : gesuri@cabinetgesuri.com - site : www.gesuriconseils.com



AMI N° 02/2016/SP/CNCMUT

Portant sur l'impression et la fourniture de supports de communications

Pays : Togo
Nom du projet : Projet Micro Assurance Santé et Mutuelle de Santé (MASMUT)
Introduction : Dans le cadre de ses activités de promotion du mouvement mutualiste au Togo, le Cadre National de Concertation de la Mutualité au Togo, en sigle CNCMUT, lance le présent Appel A Manifestation d'Intérêt (AMI) local pour la production des **outils de communication**.

La soumission consiste à faire la meilleure proposition de rapport qualité/prix et de délai de service pour les biens proposés. Toutes les sociétés professionnelles qui répondent aux conditions exigées par le CNCMUT ci-après sont invités à soumissionner. Conformément à ses activités, le soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou plusieurs lots des outils demandés.

Le présent avis de manifestation d'intérêt en deux lots séparés couvrant chacun un domaine de services particuliers :

LOT N° 1 : Articles promotionnels
 - T-shirts ;
 - Polos

LOT N° 2 : Services d'impression
 - Dépliants ;
 - Blocs-notes ;
 - Stylos.

1. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et fournies en deux exemplaires (l'original + une copie) avec les mentions suivantes : **«AMI N° 02/2016/SP/CNCMUT portant sur l'impression et la fourniture de supports de communication»**.

2. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées au Secrétariat Permanent du CNCMUT à l'adresse suivante :
Secrétariat Permanent du CNCMUT, Tél. : (+228) 22 50 24 14 ou 22 33 84 49. Quartier Djidjolé rue N° 137 faisant l'angle du Commissariat du 6^e arrondissement, Immeuble N° 142 Lomé-TOGO au plus tard le 31 août 2016 à 17 heures.

3. Les entreprises intéressées peuvent obtenir les termes de références et les informations complémentaires, tous les jours ouvrables à partir de lundi 08 août 2016 de 09 h à 12 h et de 15 h à 17 h à l'adresse ci-dessus citée ou par mail : sp_cncmut@outlook.org ou rharmonyfa@gmail.com

**Le Secrétaire Permanent,
Sanounou YAYA**

Façon de parler

Proverbes

- «*Qui pleure pour tout le monde finit par perdre les yeux*» (proverbe turc).
- «*L'édifice de la haine est construit avec les pierres des affronts*» (proverbe espagnol).
- «*Les mots ne bâtissent pas les murs*» (proverbe grec).
- «*Le coup porté par un mot frappe plus fort que le coup porté par une épée*» (pensée anglaise).

Humour

- «*Rien, ni personne ne peut avoir tout à fait tort... même une horloge arrêtée donne l'heure exacte deux fois par jour!*»
- «*Pour une grenouille dans un puits, le ciel n'est pas plus grand que la bouche du puits...*» Tout est relatif !

Jeu de mots

L'appareil qui enregistre le choc du pied sur le sol, permettant ainsi de compter le nombre de pas effectués par un marcheur est :

- un manomètre ?
- un podomètre ?
- ou un audiomètre ?

Réponse : C'est un podomètre.

N.B. : Le manomètre est l'appareil destiné à mesurer la pression d'un gaz.

L'audiomètre est un appareil qui sert à mesurer l'audition.

Des mots et des animaux

Le nom **puce**

Au sens figuré : une puce est une personne de très petite taille. Ce nom d'animal a donné quelques expressions imagées.

Avoir la puce à l'oreille : être inquiet, soupçonner quelque chose.

Mettre la puce à l'oreille : alerter l'attention, la méfiance de quelqu'un.

Excité comme une puce : très agité.

Secouer les puces de quelqu'un : le réprimander vigoureusement.

Secouer ses puces : s'ébrouer comme un chien.

Mesurer le saut des puces : passer son temps inutilement.

Et dans un langage populaire un lit est parfois qualifié de sac à puces.

Il existe aussi l'expression marché aux puces, un endroit où l'on vend toutes sortes d'objets d'occasion.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une agence de communication recherche pour ses besoins, des commerciaux répondant aux conditions suivantes :

Activités principales :

- Vendre les produits et services de la société ;
- Assurer la prospection et la négociation des produits et services ;
- Avoir ou créer dans un bref délai un portefeuille client et en faire le suivi.

Profil :

- Etre titulaire d'un BAC+2 au moins en Action commerciale et Force de vente ou tout diplôme équivalent ;
- Disposer d'une expérience d'au moins deux (02) ans dans la vente des encarts publicitaires de magazines ;
- Disposer d'un carnet d'adresse bien garni pour les produits et services de communication serait un grand atout ;

Dépôt et date de clôture des candidatures :

Les dossiers de candidature comportant :

- Lettre de motivation et curriculum vitae (cv) détaillé ;
- Une copie de l'acte de naissance ;
- Une copie de la carte d'identité nationale / passeport ;
- Une copie des diplômes et des attestations obtenus.

doivent être envoyés **au plus tard le 6 août 2016** à l'adresse mail suivante : recrute.agencecom@gmail.com

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24 H / 24

Tél. : (+228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net



GPE - ABIDJAN
Université
Félix Houphouët Boigny
URSE/CADRES

**APPEL A CANDIDATURE POUR
LE RECRUTEMENT DE LA
17^{ème} PROMOTION DU GPE - ABIDJAN**

DU 1^{er} JUIN AU 26 AOÛT 2016

EN EXCLUSIVITE

Pour ce recrutement GPE 17, la Direction du GPE-ABIDJAN
lance la formation à distance (FOAD)

SEMINAIRES DU 2^{ème} SEMESTRE 2016	1- PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET ETUDES PROSPECTIVES Du 1 ^{er} au 19 Août 2016	1- GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2- SUIVI - EVALUATION 3- EVALUATION D'IMPACT Du 05 au 24 Septembre 2016
1- GESTION DE PROJET/PROGRAMME PUBLIC/PRIVE 2- PARTENARIAT 3- TQAD Du 03 au 21 Octobre 2016	L'INCUBATEUR DE COMPETENCES EN GESTION DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE EN AFRIQUE GPE-ABIDJAN,	

Inscriptions et informations, rendez-vous sur le site : www.gpe-abidjan.net Tél : 22 48 62 12 - 45 76 04 61 / 01 82 93 93 E-mail : gpe-abidjan@gpe-abidjan.net

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET
DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté- Patrie

Agence Nationale de Promotion et de Garantie de
Financement des Petites et Moyennes Entreprises



AVIS

Dans le but d'accompagner la politique de décentralisation du gouvernement et de se rapprocher davantage des petites et moyennes entreprises/industries (PME/PMI), des porteurs de projets, des créateurs d'entreprises et des opérateurs économiques du secteur privé, l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (ANPGF) procède à l'ouverture de son bureau de représentation à Tsévié.

Lieu : Délégation Régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) à Tsévié

Date : Jeudi 04 août 2016

Heure : 15 heures

SIEGE ANPGF

Rue 208, angle rue 63,
Allée-Gakli (par Bretelle Kikamé)
BP 20 866 ; Tél : +228 22 53 51 00

BUREAU DE KARA

Rue Batascom prolongée,
Quartier Ewasou
400 BP 777 ; Tél : +228 26 60 05 37

BUREAU DE TSEVIE

Route Nationale N°1,
Quartier Daviémondji
Tél : +228 23 21 19 30

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



Banque Africaine de Développement
Fonds Africain de Développement

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FISCALE (PAGFI) AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° du projet : P-TG-KFO-008 / N° du don FAD : 5900155009751 / N° du prêt FAD : 5900150000701

Date de lancement de l'avis : 03 août 2016

Date de clôture de l'avis : 02 septembre 2016

N° 020/2016/OTR/CG/PAGFI/RPM

1. Le gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du **Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du don FAD pour financer **le recrutement d'un consultant international pour la formation sur le développement du civisme fiscal**.

2. Les services prévus au titre de ce contrat consistent au renforcement des capacités du personnel de l'OTR sur le développement du civisme fiscal. Lors de la réalisation de la mission, il importera tout particulièrement de former le personnel sur :

a) Les notions devant leur permettre de convaincre les populations de ne plus concevoir l'impôt comme une charge contournable, mais plutôt comme un devoir citoyen dont on devrait être fier de s'acquitter en toute loyauté ;

b) Les stratégies et actions à mener pour promouvoir le civisme fiscal ;

c) Les techniques pour mieux transmettre les messages aux contribuables.

3. L'Office Togolais des Recettes agissant en qualité d'organe d'exécution du projet invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. En cas de groupement de cabinets, la nationalité à prendre en considération lors de l'évaluation sera celle du chef de file.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai

2008 révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

Les consultants seront évalués sur la base de leur curriculum vitae, les expériences générales et spécifiques dans les domaines similaires à la mission.

5. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de **08 h 00 à 17 h 00 (heure locale) du lundi à vendredi**.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français en ne dépassant pas 50 pages et déposées, sous plis fermés ou par mail, à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 2 septembre 2016 à 16 h 00 heure locale** et porter expressément la mention :

«SELECTION D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR LA FORMATION SUR LE DEVELOPPEMENT DU CIVISME FISCAL»

A l'attention de :

Monsieur le Commissaire des Services Généraux,
Personne Responsable des Marchés Publics
Office Togolais des Recettes, Commissariat Général
41, Rue des Impôts, 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : (+228) 22 53 14 00 -
E-mail : hdjobo@otr.tg / ddjafok@otr.tg

Fait à Lomé, le 2 août 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics
Philippe. Kokou B. TCHODIE

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



AVIS DE FORMATION

Dans le cadre de ses activités de soutien au développement des PME/PMI, l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (ANPGF) organise au titre des «**Mercredis de l'Entrepreneur**», un séminaire de formation et d'information, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), sur le thème : «**LE CENTRE DE GESTION AGREE, OUTIL DE PERFORMANCE, DE DEVELOPPEMENT ET DE PERENNISATION DES MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**».

Lieu : **Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo**

Date : **Mercredi 10 août 2016 de 09 h 00 à 12 h 00**

Formateur : **M. DOSSA Kafui Mawuenyegan, Economiste - Gestionnaire et Spécialiste en Sciences de l'Education et de la Formation.**

Directeur Exécutif du Centre de Gestion Agréée (CGA) Pilote du Togo.

Public cible : **Chefs d'entreprises, Chefs de projets, Promoteurs et Opérateurs économiques, Cadres d'entreprises.**

Infoline : **22 53 51 00**

LA PARTICIPATION EST LIBRE ET GRATUITE

LA DIRECTRICE GENERALE
Naka GNASSINGBE - de SOUZA



NIF:1009244643
CNSS : 43995

Centre de Formation aux Métiers de l'industrie

CONCOURS D'ENTREE AU CFMI

Sous le parrainage du Ministre délégué de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, l'Association pour la Formation aux Métiers de l'Industrie (AFMI) organise avec l'appui de la Direction des Examens, Concours et Certifications (DECC), le concours d'entrée au Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI) dans les cinq (05) filières suivantes :

- **Mécanique Diesel** (engins de chantiers, poids lourds, Groupes électrogènes, mécanique moteur) ;
- **Chaudronnerie - Soudure et Tuyauterie Industrielle** (Soudage à Arc Electrique avec Electrode Enrobée, Soudage TIG, MIG, MAG sur produit en acier-aluminium et inox, fabrication et assemblage de ligne de tuyauterie) ;
- **Mécanique d'Entretien** (Pneumatique, hydraulique, ajustage, usinage, maintenance) ;
- **Electromécanique** (Electricité Industrielle, et bâtiment, automatisme, régulation, logique câblée, logique programmée) ;
- **Climatisation et Froid Industriel** (Climatisation individuelle et centralisée, traitement d'air, production d'eau glacée, chambre froide).

Peuvent participer au concours, les titulaires d'un baccalauréat F2, F3, F4, F1, TI, E, C, D, A, G 1, G2, G3.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces ou documents suivants :

- Une lettre de demande manuscrite adressée au Directeur du CFMI, précisant la filière choisie ;
- Une copie légalisée de l'attestation du BAC 2 ;
- Une copie légalisée du certificat de naissance ;
- Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- Une quittance de 5000 F CFA payable au CFMI

N.B. : Le dépôt des dossiers se fait tous les jours au CFMI, du 1^{er} au 12 août 2016, de lundi à vendredi de 08 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00.

Pour toutes informations, contacter le CFMI au 22 42 76 79 ou visiter le site www.cfmi.tg

Au CFMI : 1 diplôme, 1 métier, 1 salaire !!!

MINISTRE DES POSTES ET
DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
CABINET

PROJET WARCIP - TOGO
WEST AFRICAN REGIONAL COMMUNICATION INFRASTRUCTURE PROGRAM

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CHEF PROJET ANT (SERVICES DE CONSULTANT
- SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

Financement : Crédit N° 52530-TG

AMI N° 0015-2016/MPEN/CAB/PRMP/WARCIP du 03 août 2016

1. Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général d'Appel d'Offres paru dans le numéro wb 4676 du 23 août 2013 de « *Development Business* ».

Le gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de la Banque Mondiale d'un montant équivalant à US\$ trente millions (30 000 000) pour financer le Programme Régional Ouest-Africain de Développement des Infrastructures de Communication (traduction anglaise : West African Regional Communication Program ou WARCIP) dénommé WARCIP - TOGO, et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat d'un chef projet Aménagement Numérique du Territoire (ANT).

2. Le ministère des Postes et de l'Economie numérique, agissant pour le compte du Projet WARCIP, invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessous.

3. Les services attendus chef projet ANT sont les suivants :

- La coordination de l'élaboration d'une stratégie nationale pour le renforcement de l'usage des TIC dans tous les domaines de la vie socioéconomique, avec des approches spécifiques assorties de proposition de projets pilotes pour des secteurs prioritaires (médecine, éducation, monde rural, etc.) ;
- L'élaboration des termes de référence et le suivi de réalisation des études ;
- La coordination du processus de validation des études portant l'aménagement numérique du territoire ;
- La mise en œuvre des recommandations et projets pilotes et autres projets retenus dans la stratégie ;
- La rédaction de rapports périodiques de suivi de la mise en œuvre de la stratégie ;
- D'effectuer toutes autres tâches nécessaires à la bonne marche du projet.

4. Les qualifications minimums exigées sont les suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (minimum BAC+5) dans un domaine de l'économie numérique, ou toute autre discipline pertinente ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de huit (8) ans au moins dont cinq (5) dans le secteur des télécommunications ;
- Avoir une connaissance des enjeux du secteur des TIC au Togo et dans les pays sous-développés ;
- Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais, de bonnes aptitudes de

communication et de rédaction de rapports ;

- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques, notamment des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, MS Project notamment).

5. La méthode de « *Sélection de consultants individuels* » telle que décrite dans les Directives de Consultant de la Banque Mondiale sera utilisée pour le choix du candidat.

6. L'attention des Consultants intéressés par la mission doit également porter sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque Mondiale : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, janvier 2011 (« *Directives de Consultants* ») qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

7. La durée de la mission est de **un(1) an renouvelable**.

8. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues de **lundi à vendredi de 08 h à 12 h et de 15 h à 17 h (heures locales)** ou en faisant une demande par e-mail à l'adresse kodzo.tsogbe@postel.gouv.tg avec copie à kodzo.tsogbe@numerique.gouv.tg.

9. Les manifestations d'intérêt (lettre de motivation et curriculum vitae) rédigées en français doivent être envoyées en version électronique à l'adresse kodzo.tsogbe@postel.gouv.tg avec copie à kodzo.tsogbe@numerique.gouv.tg ou fournies en version papier en deux (02) exemplaires lesquels exemplaires sont placés dans une enveloppe portant clairement la mention :

« **WARCIP-Togo-Recrutement d'un Chef Projet ANT :
A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis** ».

10. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en personne ou par courrier électronique à l'adresse suivante, **au plus tard le 18 août 2016 à 10 heures 00 minute**, heure locale.

Ministère des Postes et de l'Economie Numérique

A l'attention du Coordonnateur

Siège du Projet WARCIP / Ancienne Direction Juridique de Togo télécop Avenue Abdoulaye FADIGA - En face de l'entrée principale de la BCEAO Lomé - Téléphone : (+228) 22 20 91 95 / 90 04 41 34 kodzo.tsogbe@postel.gouv.tg avec copie à warcip@postel.gouv.tg

11. La séance d'ouverture des plis aura lieu **le 18 août 2016 à 10 heures 30 minutes**.

Cina LAWSON



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO

Angle Avenue de la Présidence, Avenue Georges Pompidou

B.P. : 360 Tél. : (+228) 22 23 29 00 / 22 21 70 65 / 22 21 20 65

Fax : (+228) 22 21 47 30 E-mail : ccit@ccit.tg / ccitogo@gmail.com Web : www.ccit.tg

Avis d'Appel d'Offres

ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT

« *Fourniture d'un véhicule 4X4, double cabine Pick Up* »

Appel d'Offres N° : 003/F/CCIT/FG/2016

1. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir **Un (01) véhicule 4X4, double cabine Pick Up**. Cette Fourniture et/ou Services sont à livrer à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) dans un délai de **quarante-cinq (45) jours** calendaires. Les variantes ne seront pas autorisées.

2. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Courriers de la CCIT**, sise à Angle Avenue de la Présidence - Avenue Georges Pompidou B.P. : 360 Lomé Tél. : (00228) 22 23 29 00 / 22 21 20 65 / 22 21 70 65 Fax : (00228) 22 21 47 30 de **08 heures à 11 heures et de 15 heures à 17 heures TU**, les jours ouvrables. Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci-avant.

3. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : **Secrétariat Courriers de la CCIT**, sise à Angle Avenue de la Présidence - Avenue Georges Pompidou B.P. : 360 Lomé Tél. : (00228) 22 23 29 00 / 22 21 20 65 / 22 21 70 65 Fax : (00228) 22 21 47 30 au plus tard le

mardi 06 septembre 2016 à 9 heures 00 minutes TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Outre l'originale, le nombre de Copie est de deux (02).

4. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de **440 000 F CFA**.

5. Les offres doivent être valides pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires suivant la date limite de dépôt des offres.

6. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle des délibérations (Grande Salle)** de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, **le mardi 06 septembre 2016 à 09 heures 30 minutes TU**.

La Personne Responsable des
Marchés Publics de la CCIT

Kodjovi AGOPOME

Afrika nyɔnuwo fe ŋkeke

Wɔnawo va eme le Blue Zone

Nu gbãto bena asi na su ŋɔdɔdede si anɔ anyi ɗaa fe taɗɔdzinuwo dzi la, enye nyɔnuwo kple nyɔnuwiwo fe lãmesẽ me nɔnɔ.

Nyati sia ŋu wode ŋugble tsoe, le fè 2016 lia sia fe Afrika nyɔnuwo fe ŋkeke nyuie ɗuɗu ŋu. Enye ŋkeke si woɗo anyi hena bubu dede afrika nyɔnuwo ŋu, hena avahoho ɗe bometsitsi, madzɔmadzɔnyenye, alebe woatsɔ ade bubu wo ŋu. Efe taɗɔdzi enye be woato ŋkeke sia dzi atso ɗe aheadada ɗa le dumeviwo dome, alebe Afrika katã nakpɔ nudzedziname, ɗokuisinɔnɔ kple ŋtifafa. Tovovo na wɔna vovovo siwo va eme la, wofo ŋkeke nyuie sia ɗuɗu ta le dzidzɔ gã aɗe me, le «Blue Zone» le Lome. Amenjkuta geɗewo kpɔ gome le ŋkeke nyuie la ɗuɗu me, amesiwo dome dudɔnunɔla si kpɔa nyɔnuwo dodo ɗe ŋɔ fe nyawo gbo afeno Tchanbinandi Kolani Yentcharé hã nɔ.

Tovo na dzidzɔkpɔkpɔ la, siamlɔm 31 lia fe ŋkeke nyuie la ɗo gɔmesese si deto ŋto. Enye mɔnukpɔkpɔ aɗe si ana be woabu tame tso nyɔnuwo ŋu, le go gbãto me. Woawɔ akɔŋta tso agbagba si wo dzem wole ŋu akpɔ nu siwo wowɔ xoxo kple esiwo wome teŋu wɔ haɗe o. Eye le go evelia me la, anya nusiwo hiã be woawo le etsɔ si gbɔna la me akpe kuxiwo dzi, eye akpɔ ŋɔɔɔ na houliwli siwo le sɔhewo

ŋɔ. Ega nye mɔnukpɔkpɔ aɗe si ana be nyɔnuwo woafɔ nu le wonɔewo dome edzi edzi, kple agbonugblawo hã ku ɗe nusiwo kpɔ nyɔnuwo fe ŋkume kple wofo dzenawo ŋu.

Le dudɔnunɔla Tchanbinandi Kolani Yentcharé, fe nukpɔkpɔ nu la, zi 54 lia fe ŋukuɗodzizã fe tanya la sɔ kpakple nyɔnuwo fe fè 10 (2010-2020) fe ŋɔdɔdede fe taɗɔdziwo, «Scanpe» kple dukɔa fe ɗɔɗɔwɔwɔ ku ɗe nyɔnuwo dodo ɗe ŋɔ hena sɔsɔ mina sɔe la ŋu. Eyi edzi be ega sɔ kpakple dzidzɔɗɔa fe adzɔgbedeɗe le dukpɔla la fe kpɔkpɔ te, hena avahoho ɗe nyɔnu funɔwo fe ku ŋu.

Eyi edzi heɗɔŋku agbagba vovovo siwo dzidzɔɗɔa dze tso fe 2010 lia me dzi hena nyɔnu funɔ siwo yina vidzi ge fe ku ɗeɗe dzi kpɔto blibo ŋu.

Ebe togbo be wodze agbga geɗewo hã la, ega hiã be woaga yi ɗe wodzi wu tsã, eye woto asi nu siwo ga hia abe, eno fe kãsa ɗo dada ene.

Le fè 2016 lia sia fe ŋkeke nyuie la dzi la «CEDEAO» fe alɔdze si nye «CCDG» kpeɗe nyɔnuwo fe habɔɔ 14 aɗewo ŋu kple ga, si de frã miliɔn 16 kple edziwo. Afeto Awadu Ahmed si nye «CCDG» fe ɗɔdzikpɔla la kafu nyɔnuwo le wofo kutrikuku la ta.

Wɔlanyo Kɔmla ATSU Afelete Kwami AMOUZOU

Fu gome ɗɔwɔfe aɗe ɗoɗo

Dukɔa fe sewɔfea fe zimenɔla la, xɔ «CCIT» fe zimenɔla afeto Germain Essohouna Mèba



Afeto Dama Dramani (ɗusi me) fe dzedzɔyi kple «CCIT» fe zimenɔla afeto Essohouna Mèba

Sewɔfea fe zimenɔla bubuto Dama Dramani xɔ afeto Germain Essohouna Mèba si nye Togo fe adzɔdodo kple asitsatsa fe ɗoɗowɔfe «CCIT» fe zimenɔla nyitsɔ dzodagbe le sewɔfea fe tanɔfe.

Le gododoa vɔ megbe la, afeto Essohouna Mèba fo nu eye wòbe yeva zimenɔla la gbɔ be yeana wòanya be, wole fu gome mɔzɔzɔ fe adzɔ aɗe ɗom anyi. Eye wònye nusi tso yetoɗɔfe Afrika nutoa me fe gadzraɗɔfe aɗewo fe aɗaŋu, me le Nigeria kple Cameroun dukɔwo

me hena wofo asigbawo kuku yiɗe duta. Eyi edzi be aganye mɔnukpɔkpɔ aɗe na ye be yeaɗe kuxi siwo adzɔdolawo kple asitsalawo doa go le wofo ɗɔwɔnawo me. Le go sia me la «CCIT» fe zimenɔla la gblɔ be, bubuto Dama Dramani ɗo lɔlɔnu nyuie be yeakpeɗe adzɔdolawo ŋu. Elabena le efe nukpɔkpɔ nu la woawoe nye amesiwo ŋu woɗola tso ɗe le eme na, le akpa si wɔm wole ku ɗe gadimɔnu nyawo ŋu la ta.

Mawusinu DOTSE

Paytu liziyaa Ŋuudu mu ɗajaa Germain Essohouna Mèba

Afrika wɔsu ɗiɗɔye hoɔlɔ taa ajeya naaye taa tɔsu aŋgba ɗuyaa nunu ɗama ne paya mele se kɔkpakty po-wondu. Tɔm tune Togo taa tadiye ne lubutu ŋgbeye «CCIT» Ŋuudu Germain Essohouna Mèba

wobi eheyi paytu liziyaa Ŋuudu Dama Dramani hodo wiye paytu lizuv tumiye taa Loma.

Nigeria ne Cameroun ajeya taa koozasi ɗu tɔsu aŋgba ɗuyaa nesi ne paya mele se pakpakty po-wondu

ne powokini agbay. Tadiye ne lubutu Ŋuudu Germain Essohouna Mèba wobi ekedi tɔm tune paytu liziyaa Ŋuudu ne pite le, ekedi-ti tilasi nzi siceyiy-we pa-tumiye labu taa yɔ.

Sɔsɔ Dama Dramani welesi tɔm

tune le, eto se mba paytu liziyaa paɗu-we nesi ne pa-tumiye ɗo camiyɛ mbu puyɔ yɔ, mba yekina ne ejaɗe tɔsu hukuu.

Hubert BAGNABANA

Togo taa halaa tɔzi Afrika halu evemiye yɔ



«CEDEAO» ŋgbeye ɗu halaa nesi ne liidiye ne tumiye wondu

Hastyadɛ fenay kaaku 31 ŋuɗu wiye Afrika taa halaa tɔzɔ pe-evemiye yɔ. Togo taa halaa kpeyli Agoè «Blue Zone» ɗiya taa ne pɔtɔ kazandu. Tɔm ndu peteyaa yɔ, ndu yɔ se halu ne piya peleya eween tɔnu taa alaafiya ne pɔɗɔ «ODD»

paytu yɔ. Ndu yɔ se putaliy 2030 punay taa le asɔŋ ne piya cikpesi sum pasaa.

Afrika halu evemiye yɔ tɔzɔ cay se halaa esa ekuli, paɗɔzi halaa nim ne pewee pa-ti yɔ. Halu esundaa wobu Minisi Tchanbinandi Kolani

Yentcharé ne kibaylaa ndi ndi kewe halaa cɔlɔ kazandu ɗeɗe.

Halaa evemiye yɔ tɔzɔ tukenti kazandu ɗeke. Ptkenti aluwaatu ndu palaku lumayza pe-wezuu cayu yɔ yɔ. Pɔpɔzɔ pa-ti ne pana se palubiyɛ sɔni le, tilasi nzi pakataa ne ezuma pala ne piɗeni-we cee. Pihay-we waɗe ɗɔɗɔ ne pakaty ne pɔyɔɔɔɔ pa-taa tɔm, pɔyɔɔɔɔni kewiyay ɗɔɗɔ tilasi nzi siceyiy-we yɔ ne wazay ŋga halaa wenti cee yɔ.

Halu esundaa wobu Minisi Tchanbinandi Kolani Yentcharé tɔm se tɔm ndu peteyi semuyɔ yɔ, tukenti lumayza wena kewiyay laba se halaa ewobini esundaa ne halu ne abalu pewee kumaŋ yɔ. Mbu yekina ne halaa wee pa-ti yɔ.

Minisi tɔzi mbu kewiyay laba se

pisuni halaa yɔ. 2010 punay taa Togo Ŋuudu labi sɔzi nasti se kpayni aluwaatu ndu asɔŋ ne piya cikpesi etaataɔ sɔbu Afrika taa «CARMMA». Yee halu ewobi lulɔ ne pɔpɔzɔ se palabu-ti tumiye kɔyɔ, kewiyay heyiy munu yɔ 90. Peteyiy sɔbɔla faalaa, paɗay asɔŋ faalaa ne pɔɔɔŋni piya nzi sititalda pinzi 5 yɔ si-yɔ. Puyɔ sum sum pasi sakiye ; munu 100.000 yɔ 478 pasi 1998 ne 401 pasi 2013. Piya 1000 taa 78 pasi 2010 ne 49 pasi 2013.

Minisi na mbu se paa tuma ewobini esundaa kɔyɔ, ptkazi sakiye ; etendi paa anɔ se ekoni e-tambayye ne mbu pikazaa yɔ, pɔɗɔ camiyɛ ne halaa hezi.

H. B.

AVIS DE DECES

La famille Ekué
La famille Aqurereburu
Veuve Frieda Ahlonkoba
Ekué, née Aqurereburu
Les enfants : Têko
Gladstone, Elda Ayélé,
Viviane Ayoko et Aimé
Léopold
Ont la douleur d'annoncer
le décès de leur cher et
regretté :



EKUE Kanyi Nestor
Directeur des
Assurances Générales de
France (AGF) à la retraite.
Rappelé à Dieu le 5 juillet
2016 dans sa 93^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeudi 4 août 2016
19 h 30 : Messe-veillée
en l'église Marie-Reine du
Monde de Bè
Vendredi 5 août 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe
d'enterrement en la même
église suivie de l'inhumation
au cimetière de la plage.
Les salutations d'usage
seront reçues au domicile
du défunt
Dimanche 7 août 2016
10 h 00 : Messe d'action de
grâces et de sortie de deuil
en la même église.

Maison mortuaire:
Domicile du défunt, 23, Rue
Mimosas derrière ancien
super marché Le Château.

AVIS DE DECES

Les chefs des cantons
de Lama et Tchitchao
M. Karabou Tchaa,
directeur de société à
Lomé et sa famille
M. Tchodie Magla, ancien
DG du Trésor public et sa
famille
Les familles parentes,
alliées et amies
Ont la douleur de vous
faire part du rappel à
Dieu de leur très chère
et regrettée mère et
sœur :



TCHODIE
Kessèngina,
épouse **KARBOU**
Ménagère à Kara
Survenu le 26 juin
2016 au CHU - Kara à
l'âge de 87 ans.

Vous renouvellement leurs
sincères remerciements
et vous prient de bien
vouloir assister ou vous
unir d'intention aux ob-
sèques qui se déroule-
ront selon le programme
ci-après :

Vendredi 5 août 2016
De 20 h 00 à l'aube :
Veillée de prières et de
chants au domicile de la
défunte à Cofac (Ewoou)
près du CEG Kara-Ville
Samedi 6 août 2016
05 h 00 - 06 h 30 : Ex-
position du corps au do-
micile de la défunte
06 h 30 : Départ du
corps pour Tchitchao
08 h 00 - 09 h 30 : Messe
d'enterrement en l'église
catholique de Tchitchao
suivie de l'inhumation au
cimetière catholique de
Tchitchao
Les salutations d'usage
seront reçues :
A Tchitchao : Maison
Tchakpi
A Kara : Maison mor-
tuaire.

AVIS DE DECES

La collectivité Woagbi de
Grand-Popo et d'Agba-
nakin
La famille Midjola-Mid-
joga de Gbékon-Mug-
beatikplo
La famille Ayitelo de Leg-
banou
La famille Aboussa
M. Midjola Mawusé
Claude, son épouse,
ses enfants, ses frères,
sœurs, leurs époux,
épouses, et leurs enfants
Mme Midjola Manuela
épouse Desewu, ses
frères, sœurs, époux,
épouses et leurs enfants
M. Loko Godfried, son
épouse et leurs enfants
Ont la vive douleur d'an-
noncer le décès de leur
père :



MIDJOLA Robert Kofi
Gbèdèvi
dit «Fo Ro»
Directeur de la société
SOTECOM et la société
de Transit SOTOTRAC
Survenu le 10 Juin
2016 dans sa 80^e
année

Vendredi 5 août 2016
18 h 00 : Veillée de
prières et de chants au
temple méthodiste salem
de Hanoukopé Lomé
Samedi 6 août 2016
09 h 00 : Levée du corps
- et culte d'enterrement
au temple méthodiste
Eben-Ezer d'Aného, sui-
vie de l'inhumation au
cimetière d'Adjido,
Les salutations d'usages
et de remerciements se
feront au cimetière après
l'enterrement
Dimanche 7 août 2016
09 h 00 : Culte d'action
de grâce au temple
méthodiste Eben-Ezer
d'Aného.

MESSE ANNIVERSAIRE

03 août 1996
03 août 2016



DJASSAH Baladjida
Emmanuel
Directeur général du
Laboratoire National
du Bâtiment et des
Travaux Publics.

Voici vingt (20) ans que
le Seigneur t'a rappelé
auprès de lui laissant un
grand vide que Lui seul
peut combler.
En ce jour de ta dispa-
rition, les familles Djas-
sah, tes veuves et tes
enfants, les familles pa-
rentes, alliées et amies
prient tous ceux qui l'ont
connu et aimé de partici-
per ou de s'unir d'in-
tention à la messe an-
niversaire qui sera dite
le **samedi 6 août 2016**
en la paroisse Marie
Théotokos d'Agoè nyivé
à 06 h 00 et à Siou le
mercredi 03 août 2016
en la paroisse Immacu-
lée Conception de Siou
à 06 h 00
Les salutations d'usage
seront reçues à la mai-
son Djassah à Agoè At-
chanvé derrière l'Hôtel
Héza, à côté de l'église
des Témoins de Jéhova.

AVIS DE DECES

Togbui Aza IV, chef du canton
de Dutoe à Kpélé-Agbanon
M. Atsutse Koffi Conrad,
doyen de la collectivité
Adzaho de Kpélé-Agbanon
Mme Atsutse Massa Josepha
à Kpélé Agbanon
M. Atsutse Koudjo Castro,
ses sœurs, leurs conjoints
et enfants
Veuve Atsutse Bibi Hélène,
née Azumah
Les enfants du défunt :
Hélène, Enyovi, Akpéné,
Mokpokpo, Charlene, Séve-
rine, leurs conjoints et leurs
enfants
Ont la douleur d'annoncer
le décès de leur fils, frère,
époux et père :



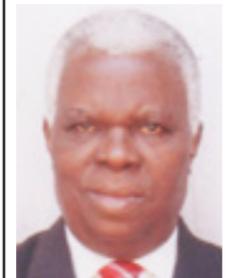
ATSUTSE Kossi Blaise
Electricien à la CEET à la
retraite
Survenu le 5 juillet 2016 au
CHU Sylvanus Olympio de
Lomé dans sa 67^e année.

Vous renouvellement leurs
sincères remerciements et
vous prient de bien vouloir
assister ou vous unir d'in-
tention aux cérémonies
funéraires qui se déroule-
ront selon le pro-
gramme ci-après :

Mercredi 27 juil. 2016
18 h 30 : Messe-veillée en
l'église Saint Paul d'Avenue
à Lomé
Vendredi 29 juil. 2016
19 h 00 : Messe-veillée en
l'église Saint Joseph de Kpé-
lé-Agbanon
Samedi 30 juil. 2016
05 h 00 : Chapelle ardente
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enter-
rement en l'église Saint
Joseph de Kpélé-Agbanon
suivie de l'inhumation au
cimetière dudit village
14 h 00 : Funérailles tradi-
tionnelles, tam tam Atrikpui
Dimanche 31 juil. 2016
07 h 00 : Messe d'action
de grâce en l'église Saint
Joseph de Kpélé-Agbanon
suivie de sortie de deuil
Maison mortuaire : Maison
Atsutse Blaise à Kpélé-Ag-
banon.

REMERCIEMENTS

La famille Akué-Ka de
Degbenou
La famille Quenum
Veuve Quenum
Adoudégan Odette
Mawulabio née Akué-Ka
et ses enfants
Les familles parentes,
alliées et amies,
Profondément touchés
par les diverses marques
de sympathie, d'affection
et de soutiens que vous
leur avez témoignées de
diverses manières lors du
décès de leur très cher et
regretté :

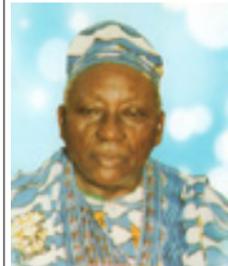


QUENUM Couassi
Victorin Joseph
Chef département des
Agences UTB de Lomé
à la retraite
Survenu le 08 juin 2016
au CHU Campus dans
sa 70^e année.

Dans l'impossibilité de vous
toucher individuellement
vous prient de trouver
ici l'expression de leur
profonde gratitude et
sincères remerciements.
Que Dieu tout puissant
vous rende au centuple
tous vos bienfaits.

AVIS DE DECES

Le ministre de
l'Administration
territoriale, de la
Décentralisation et des
Collectivités locales.
Le préfet de la Kozah
Le président des chefs
des cantons du Togo et
de la Kozah
Les grandes familles
Télou et Bignandi de Yadé
Tchitchao Gnamassila de
Lomé, Badou Atakpamé,
Sokodé et Dapaong.
Ont la vive douleur
d'annoncer le décès de
leur cher et regretté,
grand-père, père, oncle,
frère et neveux :



TELOU SAMA Gilbert
dit « Yokolo »
Enseignant à la
retraite,
Chef du canton de
Yadé
Officier de l'ordre du
Mono
Ambassadeur de la
paix
Survenu le mardi 21 juin
2016 dans sa 91^e année
au CHR de Tomdè.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 5 août 2016
18 h 00-20 h 00 : Veillée
de prières et de chants
au domicile du défunt non
loin du carrefour du centre
émetteur de Yadé Bohou
Samedi 6 août 2016
09 h 00 : Messe
d'enterrement en l'église
Sacré-Cœur de Yadé
suivie de l'inhumation
dans l'intimité familiale.
NB: Ni gerbe, ni couronne.
Dimanche 7 août 2016
07 h 00 : Messe d'action
de grâce en la même
église suivie des
salutations d'usage au
domicile du défunt.
Maison mortuaire :
Maison Télou Sama non
loin du carrefour du centre
émetteur de Yadé-Bohou.

MESSE ANNIVERSAIRE

2 août 2015
2 août 2016

Cher Papa, voici un an déjà
qu'il a plus au seigneur
dans sa miséricorde
infinie, de te rappeler à lui,



ABOTSI Kokou
Emmanuel Gbomadou
Administrateur civil à la
retraite
Ancien directeur des
affaires communes au
ministère de l'Economie
et des Finances
Ancien député à
l'Assemblée nationale
Survenu le 2 août 2015
au CHU Campus de
Lomé dans sa
78^e année.

En ce jour mémorable de
ta disparition, nous,
La famille Abotsi à Danyi
Elavanyo, Lomé et à
l'étranger
Tes enfants : Sylvie,
Jeanine, Kossi, Kékéli
et Koffi
Tes petits enfants
Les familles parentes,
alliées et amies, assurés
de ce que tu demeures
dans le repos éternel,
rendons grâce à Dieu.
Nous prions tous ceux qui
t'ont connu et aimé d'avoir
une pensée pieuse pour ta
mémoire.
Nous renouvelons aux uns
et aux autres nos sincères
remerciements pour tous
leurs bienfaits.
Que Dieu vous bénisse
abondamment Amen !

AVIS DE DECES

La famille Ali de Yadé Kayadé
Ewayo P/ Kozah
M. Ali Mouzou, DAAF au dépar-
tement de tourisme et sa famille à
Wahala et Lomé
M. Tougoma Badamouda Joseph,
cultivateur à Tcharébaoui-Gabon
P/ Blitta
Veuve Takouda Jeannette et ses
enfants Doris, Patrik, Ibertine et
Jessica à Sotouboua
Les familles parentes, alliées et
amies, profondément touchés par
les nombreuses marques de sym-
pathie et d'affection que vous leur
avez témoignées lors du décès de
leur très cher et regretté fils, frère,
époux et oncle :



ALI Kao Modeste
«Témimou»
Directeur de la générale des
Travaux de Construction G.C.T-
BTP à Lomé
Rappelé à Dieu accidentelle-
ment à Sotouboua le jeudi 14
juillet 2016 dans
sa 44^e année.

Vous renouvellement leurs
sincères remerciements et vous
prient de bien vouloir assister
ou vous unir d'intention aux
cérémonies funéraires qui se
dérouleront selon le
programme ci-après :

Vendredi 5 août 2016
19 h - 20 h 30 : Veillée de
prières et de chants au do-
micile du défunt à Sotouboua
non loin du campe-
ment.
Samedi 6 août 2016
06 h - 07 h 30 : Exposition du
corps à son domicile à Sotouboua
07 h 30 - 09 h 00 : Chapelle ar-
dente à son domicile à Sotouboua
09 h 30 : Départ du Corps pour
l'inhumation au cimetière catho-
lique d'Adjengré-Akonta.
Les salutations d'usage seront
reçues dans la mai-
son familiale à Adjengré à 100m
au Nord Est de l'Ecole Groupe A à
côté de la route nationale.
Dimanche 7 août 2016
Messe d'action de grâce pour
le repos de l'âme du défunt en
l'église Saint François Xavier
de Sotouboua. Les salutations
d'usage seront reçues sur le parvis
de l'église.

AVIS DE DECES

M. le directeur régional de
l'Education des Plateaux,
M. l'inspecteur de l'Enseignement
primaire de l'Amou sud,
Togbui Hodin Allassa, chef de
village de Kpakpassa, sa sœur
et leurs enfants,
M. Hodin Eké Kokou, député à
l'Assemblée nationale à Lomé,
sa femme, ses frères, sœurs et
leurs enfants,
Les familles parentes, alliées
et amies
Profondément touchés par
les nombreuses marques de
sympathie et d'affection que
vous leur avez témoignées de
diverses manières lors du
décès de leur très cher et
regretté enfant, frère,
cousin, père, époux et ami :



ADIGBAN Koundé Sédjro
Agbessi René
Endormi dans le Seigneur
le 21 juillet 2016 au CHR
d'Atakpamé dans sa 60^e
année (1956-2016)

Vous renouvellement leurs
sincères remerciements et vous
prient de bien vouloir assister
ou vous unir d'intention aux
cérémonies funéraires qui se
dérouleront à Kpakpassa dans
le canton de
Glitto dans la Préfecture de l'Anié
suivant le programme ci-après :
Vendredi 5 août 2016
20 h 00 : Veillée de prières et
de chants dans la maison mor-
tuaire à Kpakpassa
Samedi 6 août 2016
09 h 00 : Messe d'enterrement
suivie de l'inhumation du corps
au cimetière de Kpakpassa
De 20 h à l'aube : Veillée de
prières, de chants et de danses
traditionnelles et funéraires à
Kpakpassa
Dimanche 7 août 2016
08 h 00 - 12 h 00 : Messe d'action
de grâce et de sortie de deuil à
Kpakpassa
Lundi 8 août 2016
Cérémonie du 3^e jour.

AVIS DE DECES

Le régent du canton
d'Agbodrafo
M. Allyn Kangni Benjamin,
chef de la famille Kinvi-
Allyn d'Agbodrafo
Le révérend pasteur
Patrice Djadoo et
l'Assemblée Chrétienne
de Tokoin Lycée
Mme Zotchi Dado
Les enfants du défunt :
Hélène, Laure, Claude,
Basile, Valfried et Annick
Ont le regret d'annoncer
le décès de leur très cher
fils, frère et père :



**Robert Ayi MENSAH-
NYAGA**
Survenu à Lomé le 5
juillet 2016 à l'âge de
88 ans.

Vous renouvellement leurs
sincères remerciements et
vous prient de bien vouloir
assister ou vous unir
d'intention aux obsèques
qui se dérouleront selon
le programme ci-après :

Vendredi 5 août 2016
18 h 00 : Veillée de prières
et de chants au domicile
du défunt, corps présent
Samedi 6 août 2016
08 h 30 : Messe au
domicile du défunt suivie
d'enterrement au cimetière
préfectoral d'Aflao
Sagbado (Adidogomé)
Maison mortuaire:
Maison Mensah-Nyaga,
03 rue des Cocotiers
Ahanoukopé à côté du
terrain d'Akassimé.

AVIS DE DECES

Gué Fiogan Sédégbé Foli-
Bébé XV, roi du peuple Gé,
chef du canton de Glidji
Gbadou Kangni Zoun, régent
du canton d'Aklakou
La collectivité Kankoue-Aho
d'Aklakou
La famille Norman du Togo
et du Bénin
M. Ekué Messan Kofi,
colonel de gendarmerie à la
retraite
Veuve Frieda Ahlonkoba
Ekué, née Aqurereburu
Ont la douleur d'annoncer
le décès de leur cher et
regretté :



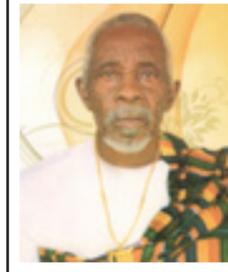
EKUE Kanyi Nestor
Directeur des Assurances
Générales de France
(AGF) à la retraite
Rappelé à Dieu le 05
juillet 2016

Les obsèques auront lieu
selon le programme suivant :

Jeudi 4 août 2016
19 h 30 : Messe-veillée
en l'église Marie Reine du
Monde de Bè
Vendredi 5 août 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe
d'enterrement en la même
église suivie de l'inhumation
au cimetière de la Plage.
Les salutations d'usage
seront reçues au domicile
du défunt
Dimanche 7 août 2016
10 h 00 : Messe d'action de
grâce et de sortie de deuil
en la même église
Maison mortuaire :
Domicile du défunt : 23 Rue
Mimosas derrière l'ancien
supermarché du Château.

AVIS DE DECES

Togbui Innocent Yaotsé
Sémekonawo III, chef du
canton d'Aflao Sagbado
Togbui Tomi, chef du
village de Wognome
M. Agbossou Guéla,
doyen de la famille
M. Agbossou Yaovi
Thomas; mécanicien à
Wognome
M. Agbossou Y.
Emmanuel fonctionnaire
à la préfecture du Golfe
M. Agbossou Midekor
Mensan maître ferrailleur
à Lomé
Ont la douleur d'annoncer
le décès de :



AGBOSSOU Koudolo
Ambroise.
Notable du chef
d'Aflao Wognome,
Agent du Port
Autonome de Lomé à
la retraite
Sculpteur- Forgeron
Survenu le 18 mai
2016 au CHU Sylvanus
Olympio de Lomé dans
sa 96^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

vendredi 5 août 2016
18 h 00 : Veillée de
prières et de chants
Samedi 6 août 2016
08 h 30 : Messe au
domicile du défunt suivie
d'enterrement au cimetière
familial à Aflao Wognome
Kpodji
Dimanche 7 août 2016
13 h 00 : Grandes
funérailles (Tsogan)
Maison mortuaire :
Maison Agbossou
Koudolo Ambroise
derrière l'église
catholique Notre-Dame
du Sacré - Cœur de
Wognome suivie de
l'inhumation au cimetière
familial à Aflao Wognome

MESSE ANNIVERSAIRE

3 Août 2011
3 Août 2016



AGBOGBE Ayaba
Vignona
Sage-femme d'Etat
Assistante médicale à
la retraite

Il y a cinq ans que tu
as été arrachée à notre
grande affection.
Le temps passe mais ton
souvenir demeure vivace
dans nos mémoires
particulièrement dans
celles de tes enfants et
petits enfants car le vide
que tu as laissé autour de
nous ne peut être comblé.
En ce jour anniversaire de
ta disparition, ta famille,
tes enfants Delphin et
Dodzi et petits enfants
priions le Dieu tout-
puissant de t'accorder le
repos Eternel et invitons
tous ce qui t'ont connue
et aimée de bien vouloir
assister ou de s'unir
d'intention à la messe
anniversaire qui sera dite
ce **mercredi 03 août**
2016 à 12 h 15 en l'église
Saint Esprit de Toti à
Lomé.

REMERCIEMENTS

Les familles Folly - Toulan et Atayi, M. Ayikoué Mawussé Atayi, sa sœur et ses frères, Profondément touchés par des marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur mère :



Veuve ATAYI Delphine Dede Colette née FOLLY
Décédée le 18 juillet 2016 à Montpellier en France et inhumée à Aného le 29 juillet 2016 dans sa 69^e année.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous priez de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude. Que Dieu vous bénisse et vous rende au centuple tous vos bienfaits.

AVIS DE DECES

Les familles Afanou, Battah, Bossou et Edoth au Togo et au Bénin

M. Koffi Antoine Afanou, ses frères, sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces, leurs conjoints, conjointes et leurs enfants;

Les familles Johnson et Wilson-Bahun;

M. Job Gyassi Johnson, ses frères, sœurs, cousins, cousines, tantes, oncles, neveux, nièces, leurs conjoints, conjointes et leurs enfants

Veuve Jémime Ajua Benduwa Afanou née Johnson et ses enfants; Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



François Fafamé Komlan AFANOU
Conservateur des bibliothèques à la retraite, Ancien directeur de la bibliothèque de l'Université de Lomé (UL)
Rappelé à Dieu le lundi 25 juillet 2016 dans sa 72^e année.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous renouvellement, ici, leurs sincères remerciements et vous priez de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme suivant :

Vendredi 5 août 2016
18 h 00 - 20 h 00 : Messe-veillée pour le repos de son âme en la paroisse catholique Sainte Rita de Tokoin-Wuiti à Lomé, Boulevard Jean-Paul II Corps présent en la Salle Saint Jean XXII de la paroisse.

Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église

Samedi 6 août 2016
08 h 00 : Levée du corps suivie de la messe d'enterrement, d'action de grâce et de sortie de deuil en la même paroisse Inhumation au cimetière municipal de Bè-Kpota.
N.B. : Ni gerbes, ni couronnes.

AVIS DE DECES

Sa Majesté Akati II Djidjilévo Azombakin de Comé au Bénin
La collectivité Azombakin du Togo et du Bénin, Mme Tokoun Akuélé, née Azombakin
M. Edoh Azombakin
Veuve Adjoto Régine Azombakin, née Agbonson
Les enfants: Kafui, Kodjo, Kokou, Kwami Lolo et Kodjo Meko Azombakin
Ont la douleur de vous faire part du décès de leur regretté :



Prosper Komlavi AZOMBAKIN dit «Copain»
Chauffeur-mécanicien à la CEDEAO à la retraite
Rappelé à Dieu le 20 juillet 2016 dans sa 69^e année.

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous priez d'assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 5 août 2016
18 h 30-20 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison familiale sise Béniglato, tournant du Night-Club Biblos à partir du boulevard du 13 janvier (ancien Boulevard circulaire)

22 h 00 : Départ de la dépouille mortelle pour le domicile du défunt, (suite veillée corps présent) : Maison sise à Hédranawoé Tinga, dernier rond-point avant le grand contournement, tourner deux fois à droite puis à gauche

Samedi 6 août 2016
07 h 45 : Levée du corps au domicile du défunt à Hédranawoé Tinga

08 h 30 : Messe d'enterrement en la chapelle Saint Jean-Baptiste de Hédranawoé Tinga (avant dernier carrefour en allant vers le grand contournement ; tourner à droite 350 mètres) suivie de l'inhumation au cimetière municipal de Bè-Kpota.

Maison mortuaire : Maison du défunt sise à Hédranawoé Tinga, tourner deux fois à droite puis à gauche au dernier carrefour rond point avant le grand contournement.

AVIS DE DECES

Les familles Ahovery du Togo et du Bénin Lawson et Mensah-Assiakoley
Les enfants de la défunte Les sœurs, les cousines et cousins de la défunte à Lomé et à l'étranger. L'Association «APEFAB»
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



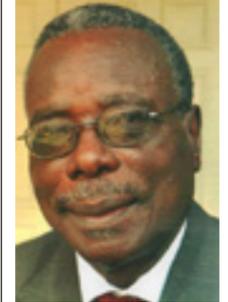
Veuve MENSAB - ASSIAKOLEY Ayaba Nanagboto, née AHOVEY
Survenu le 22 juillet 2016 au CHU S.O. à Lomé à l'âge de 40 ans.

Les obsèques se dérouleront suivant le programme ci-après :

Judi 04 août 2016
18 h 30 : Veillée familiale au domicile de la défunte
Vendredi 05 août 2016
06 h 00 : Exposition du corps au domicile de la défunte.
09 h 00 : Levée du corps suivie de l'enterrement au cimetière de Bè-Kpota.
Les salutations d'usage seront reçues au cimetière
Maison mortuaire, Maison feu Nicodème Ahovery, derrière Mèche Nina à Tokoin
NB: Ni gerbe, ni couronne.

AVIS DE DECES

Les familles Afanou, Battah, Bossou et Edoth au Togo et au Bénin
M. Koffi Antoine Afanou, ses frères, sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces, leurs conjoints, conjointes et leurs enfants;
Les familles Johnson et Wilson-Bahun;
M. Job Gyassi Johnson, ses frères, sœurs, cousins, cousines, tantes, oncles, neveux, nièces, leurs conjoints, conjointes et leurs enfants;
Mme veuve Jémime Ajua Benduwa Afanou née Johnson et ses enfants; Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



François Fafamé Komlan AFANOU
Conservateur des bibliothèques à la retraite, Ancien directeur de la bibliothèque de l'Université de Lomé (UL)
Rappelé à Dieu le lundi 25 juillet 2016 dans sa 72^e année.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous renouvellement, ici, leurs sincères remerciements et vous priez de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme suivant :

Vendredi 5 août 2016
18 h 00 - 20 h 00 : Messe-veillée pour le repos de son âme en la paroisse catholique Sainte Rita de Tokoin-Wuiti à Lomé, Boulevard Jean-Paul II; Corps présent en la Salle Saint Jean XXII de la paroisse.

Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église

Samedi 6 août 2016
08 h 00 : Levée du corps suivie de la messe d'enterrement, d'action de grâce et de sortie de deuil en la même paroisse Inhumation au cimetière municipal de Bè-Kpota.
N.B. : Ni gerbes, ni couronnes.

AVIS DE DECES

La collectivité Kuévi-Akoé, Les familles Guede de Gadjagan et Ayivon de Sagbado M. Ekué Benjamin Kuéviakoé, ses frères et sœurs Mme Ayoko Caroline Kuéviakoé, et ses sœurs Veuf Ayivon Ayawo et ses enfants, Kodjo et Akossiva Azitui Ont le regret d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



Tchotchko Nutimékponawo Amélie KUEVIAKOE épouse AYIVON
Survenu le vendredi 22 juillet 2016 Au CHU Sylvanus Olympe à l'âge de 57 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

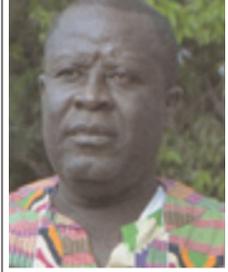
Vendredi 05 août 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants, corps présent dans la maison mortuaire à Agouégan (préfecture des Lacs)

Samedi 06 août 2016
07 h 30 : Levée du corps
08 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Sainte Famille d'Agouégan suivie de l'inhumation au cimetière familial à Agouégan

Maison mortuaire : Maison Kuéviakoé, quartier Abada à Agouégan (préfecture des Lacs)

AVIS DE DECES

Togbui Tsally XI, chef du canton d'Agomé
M. Apetcho Belove Agbemenya, chef de la famille Apetcho
L'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo, paroisses d'Agomé Yoh et de Vakpossito
Mme Apetcho Eugénie, coiffeuse à Lomé, ses frères, sœurs et leurs enfants
Les familles parentes alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté fils et frère :



APETCHO Yawo Agbemo Michel
Chauffeur à l'organisation corridor Abidjan-Lagos
Survenu le dimanche 17 juillet 2016 au CHU Campus de Lomé à l'âge de 52 ans.

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous priez de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

A Lomé :
Mercredi 3 août 2016
18 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo, paroisse de Vakpossito

A Agomé-Yoh :
Vendredi 5 août 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo, paroisse d'Agomé-Yoh

Samedi 6 août 2016
06 h 00 : Exposition du corps seront reçues sur le parvis de l'église

Samedi 6 août 2016
09 h 00 : Levée du corps suivie du culte d'enterrement en la même église

Dimanche 7 août 2016
09 h 00 : Culte d'action de grâce au temple EEPT Agomé-Yoh

Maison mortuaire : Maison Apetcho à Agomé-Yoh.

AVIS DE DECES

Les familles : Megbenya et Akpagba, Le doyen de la famille Amevigbe
Dr. Amevigbe Martin, ses frères et sœurs
Mme Amevigbe Abravi Félicité, épouse Akamebou Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fille, épouse et mère :



MEGBENYA Yawa Wotsa Rosine veuve AMEVIGBE Cultivatrice
Survenu le 14 juin 2016. A Danyi Mempeassem dans sa 97^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 05 août 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants à Danyi-Mempeassem

Samedi 06 août 2016
06 h 30 : Chapelle ardente
09 h 00 : Levée du corps suivie de la messe d'enterrement et d'inhumation au cimetière catholique de Danyi - Mempeassem

Dimanche 07 août 2016
08 h : 00 Messe d'action de grâce en l'église catholique de Danyi Mempeassem
Maison mortuaire : Maison Amevigbe à Danyi-Mempeassem.

AVIS DE DECES

Les familles Hounkanli et Tekovi d'Avévé (préfecture des Lacs)
M. Hounkanli Améhounti Bertin, chef de famille à Kpalimé, ses frères et sœurs, cousins et cousines, neveux et nièces, leurs épouses et leurs enfants à Lomé, Kpalimé et à Avévé ;
M. Adododji Watchin Kpadénu, chef de famille à Vo Kponou, ses frères et sœurs, cousins et cousines, neveux et nièces, leurs épouses et leurs enfants ;
M. Hounkanli Yaovi Jean médecin-vétérinaire à la retraite à Lomé son épouse et ses enfants ;
Les enfants de la défunte : Adododji Emmanuel dit « cool » et Adododji Mensan maître tailleur à Niamey au Niger ;
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



HOUNKANLI - AKOUETE Ayabavi Christine Epouse ADODODJI
Survenu au CHU S. Olympe le 24 juillet 2016 à l'âge de 74 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Judi 4 août 2016
18 h 30 : Messe-veillée en la paroisse Marie Mère du Rédempteur d'Adidogomé à Lomé;

Vendredi 5 août 2016
08 h 00 : Messe d'enterrement en la même paroisse suivie de l'inhumation au cimetière municipal de Bè-Kpota à Lomé

Les salutations d'usage seront reçues au cimetière après inhumation

Maison mortuaire : Maison Hounkanli Akouété Ayabavi Christine à Lomé quartier Avévé à côté du Centre des Jeunes d'Avévé.

AVIS DE DECES

Le préfet de Kéran
Le chef du canton de Kéran
Le directeur préfectoral de la Santé Kéran
Les familles Tekando, Oussembre et Tchato
Les enfants de la défunte Juliette, Afate et Akato
Les familles parentes et alliées
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée mère, sœur, épouse, nièce et grande mère :



TEKANDO KARO Kamité Antoinette épouse OUSSEMBRE Agent de santé à la retraite
Survenu le vendredi 29 juillet 2016 au CHU de Kara dans ses 65 années.

PROGRAMME

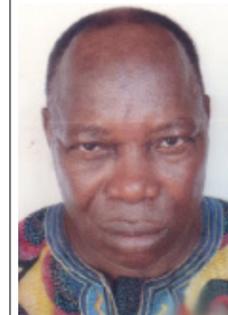
Vendredi 05 août 2016
19 h 00 : Veillée de prières au domicile de la défunte

Samedi 06 août 2016
04 h 00 : Levée du corps à la morgue du CHU
06 h 30 : Exposition du corps

09 h 00 : Enterrement au cimetière familial Tekando à Gnadé
Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement dans la maison de la défunte : Maison Oussembre à Kandé.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Le ministre de la Défense et des Anciens combattants et le ministre des Enseignements Primaire et Secondaire
Le président du Bureau des Anciens Combattants et Anciens Militaires du Togo et L'Amicale des Ressortissants du canton de Tcharé à Lomé
Le chef du canton de Tcharé dans la préfecture de la Kozah
Les grandes familles Kazando, Lowa, Tchandawo et Bawoussi de Tcharé Kpéloudé à Lomé et à l'Etranger
Ont la douleur de vous faire part du décès de leur très cher regretté :



TCHANDAWO Kpatcha Léonard
Officier des Forces Armées Togolaises à la retraite, Comptable à la Direction de l'Enseignement du Deuxième Degré à la retraite, Ex-Comptable au bureau des Anciens Combattants et Anciens Militaires du Togo
Rappelé à Dieu le 22 juillet 2016 au CHU-SO de Lomé à l'âge de 65 ans.

Les obsèques se dérouleront suivant le programme ci-après :

Judi 4 août 2016
18 h 00 - 20 h 30 : Veillée de prières et de chants en la paroisse Marie Théotokos d'Agoè-Nyivé

Vendredi 05 août 2016
13 h 00 - 14 h 00 : Exposition du corps à la maison mortuaire

15 h 00 : Départ pour Tcharé
18 h 00 - 20 h 30 : Veillée de prières et de chants à Tcharé

Samedi 6 août 2016
06 h 00 : Exposition du corps à Tcharé Kpéloudé

09 h 00 : Messe d'enterrement, en la chapelle Saint Jean Baptiste de Soyoda à Tcharé

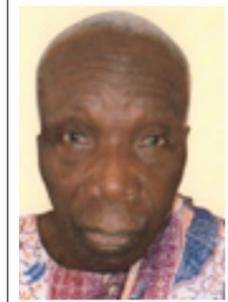
10 h 00 : Enterrement au cimetière familial de Tcharé-Kpéloudé

Dimanche 7 août 2016
08 h 00 - 10 h 00 : Messe d'action de grâce pour le repos de l'âme du défunt en la Chapelle Saint Jean Baptiste de Soyoda

Maison mortuaire Lomé : Maison Tchandawo Kpatcha, non loin de EPP Adougba, à 250 mètres côté ouest (face Bar Majodi).

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Son excellence Monseigneur Benoît Comlan Alowonou, évêque de Kpalimé et son presbyterium,
Le curé de la paroisse Sacré-Cœur de Kpadapé et son Vicaire
Révérend père Pierre Assigbé, vicaire à la paroisse Saints Martyrs de l'Ouganda de Danyi Elavanyo,
Togbui Agbokou IV, chef du canton de Kpadapé, Togbui Edzi XII de Kpadapé et ses notables, Veuve Apetoh Anku Akossiwa, ancienne revendeuse de pagnes à Lomé et ses enfants,
Les enfants du défunt : M. Assigbe Elémavussi Modeste, inspecteur de l'éducation nationale à Kpalimé, ses frères et sœurs : Philomène, Charles, Georges, Pamphile, Martine, Marie, Jeannette, Pierre, Elisabeth et Rosaline, M. Tchamdja Batuzi Koffi, directeur des antennes régionales CNHD à Lomé,
Les familles parentes, alliées et amies,
Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher et regretté :



ASSIGBE AMUZU Jean Baptiste dit « Papa Assigbi »
Ancien acheteur de produits café et cacao à Kpadapé
Survenu le samedi, 16 juillet 2016 au CHU Campus à Lomé, à l'âge de 83 ans.

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous priez de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

Judi 4 août 2016
20 h 00 : Messe-veillée en l'Eglise Sacré-Cœur de Kpadapé

Vendredi 5 août 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt

Samedi 6 août 2016
05 h 00 : Chapelle ardente et exposition du corps à la maison mortuaire

08 h 00 : Levée du corps

09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Sacré-Cœur de Kpadapé, suivie de l'inhumation au cimetière catholique de Kpadapé

Dimanche 7 août 2016
07 h 00 : Messe d'action de grâce en la même église
Maison mortuaire : Maison Assigbé à Kpadapé.

Lisez chaque jour

TOGO-PRESSE

sur

www.togopresse.tg

REMERCIEMENTS

La famille Gaouga d'Anyako
La famille Agbeyome d'Anyako
La famille Mensah-Etsi de Kédji
La famille Folly d'Aného
La famille d'Almeida d'Aného
La famille Agbessi d'Agoè Adjigo
La famille Aglebe d'Afan-gnan Agbléta
Les enfants : Micheline, Carole, Boris et Ulrich
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés de diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :



AGBEYOME Kokou Aimée
dite « Da-Bé »
Rappelée à Dieu le 04 mai 2016 à la clinique Biassa à l'âge de 56 ans et inhumée le 08 juillet 2016 à Adjido Aného.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention à la messe du **30^e jour le samedi 06 août 2016** en l'église Saint Augustin d'Amoutié à **08 h 00**.
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église à la fin de la messe.

AVIS DE DECES

Togbui Ayim VI, chef du village autonome d'Agou-Klonou,
Mme Agblami Afi Peace, née Akpakli, son époux et leur enfant en France M. Akpakli Kossi Ephraïm et Mawugna et leurs enfants à Lomé
Les familles Abaga, Alabi, Assagba à Lomé et à Agou
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée mère, et grand-mère :



Veuve AKPAKLI Adjo Augustine née ABAGA
Reine du village autonome d'Agou-Klonou
Survenu le 03 juillet 2016 à l'âge de 75 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 05 août 2016
20 h 00 : Veillée de prières et chants en l'église catholique Klonou
Samedi 06 août 2016
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique d'Agou - Klonou suivie de l'inhumation au cimetière du village.
Dimanche 07 août 2016
Messe d'action de grâce en la même église suivie de salutation sur le parvis de l'église.
Lundi 08 août 2016
Grandes funérailles

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

La famille Kangni
La famille Tetegan
La famille Mivedor
Veuve Adjoa Mivedor, née Ayeve et ses enfants M. Ayité Edem Kangni et sa sœur
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur de vous faire part du décès de leur très cher et regretté père et oncle :



Isaac Folly Ele KANGNI
Electricien retraité de l'hôtel du 2 février
Rappelé à Dieu le 24 juillet 2016 dans sa 63^e année à Lomé.
Les obsèques se dérouleront selon le programme ci-après.

Vendredi 05 août 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants en l'Eglise Evangélique et Presbytérienne du Togo paroisse d'Avédji avec corps présent au domicile du défunt
Samedi 06 août 2016
07 h 30 : Levée du corps
08 h 00 : Culte d'enterrement et de remerciement en l'Eglise Evangélique et Presbytérienne du Togo paroisse d'Avédji suivie de l'inhumation au cimetière de Yokoè Adidogomé
Les salutations d'usage, seront reçues au cimetière.
Maison mortuaire : Maison Kangni rue face du Camp militaire 2^e Ri d'Adidogomé
Rue de la banque populaire d'Adidogomé.

AVIS DE DECES

Togbui Mawuko Adéla Aklassou IV, chef du canton de Bè
M. Dely Messan Dominique, chef de la famille Dely
Mme Klutse Victorine, née Agbomson, représentante de la famille Agbomson
M. le président de l'Université de Lomé
M. Dely Koffi, enseignant - chercheur à l'Université de Lomé
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



AGBOMSON Adjovi Marie Eugénie
épouse DEFLY,
Employée de bureau à la retraite à la direction des Ressources Humaines de l'Université de Lomé
Survenu dans son domicile à Gbényédji dans sa 61^e année.

Les obsèques se dérouleront selon le programme ci-après :
Mercredi 10 août 2016
18 h 30 : Veillée funèbre à l'église catholique Maria Auxiliadora de Gbényédji
Judi 11 août 2016
08 h 30 : Messe d'enterrement dans la même église.
Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.
NB : L'enterrement aura lieu dans la stricte intimité familiale

AVIS DE DECES

Togbui Adama III, Makorsor Somey Fiagan d'Agbozume
Mme Badassou Christine Abuya
M. Assah Victor Dzidula
Mme Assah Akuvi Stella épouse Gbikpi
Veuve Assa Victoria, née Akati
M. Assah Yvetus Kindbelle Magistrat
Les enfants du défunt : Léonel Kossivi, Franckie Bella ; Ayaovi Henri, Bijou Mawupemo, Adzoa Sika, Dzigbodi ; Essivi et Esther Waris
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



ASSAH Ayaovi Edouard
dit « Espinoza »
Déclarant en douane à la retraite
Survenu le 06 juillet 2016 dans sa 80^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 05 août 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants en l'Eglise Evangélique Presbytérienne paroisse Lomé-Apégamé
NB : Corps présent en son domicile

Samedi 06 août 2016
07 h 30 : Levée du corps
08 h 00 : Culte d'enterrement et d'action de grâce suivi de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota
Maison mortuaire : Maison Assah N° 760 avenue Augustino de Souza non loin de l'école privée Laïque FRATERNITE
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues à la maison mortuaire après l'enterrement.

AVIS DE DECES

Assafo Guedeti, régent du trône royal du canton de Gadzagan
Togbui Tekpa Agbaglo II, chef du village d'Egbikopé
Mama Kediaso II, Reine-Mère d'Egbikopé
M. Tekpa Koffi Agbaglo, directeur de l'EPP Egbikopé
M. Tekpa Komi Miledzi, employé à ECOBANK Togo, Lomé
Mme Tekpa Essi, épouse Tonoudo, commerçante à Lomé
Mme Tekpa Bella, épouse Kpogo, employée à E.T.I, Lomé
M. Tekpa Yawo Victor, employé à Oalcland-PIC, Oakland, Californie (USA)
Mme Tekpa Baby, épouse Tevo, couturière à Lomé
Mme Tekpa Navi, épouse Adogbe, ménagère à Egbikopé
Mme Tekpa Chimène, épouse Manyo, commerçante à Egbikopé
Les familles : Tekpa, Wunyo, Mikado, Tovo, Agbedoe, Ayesuxede, Kodzo-gue, Agbigbi, Kana, Fiagbe et Adogbe
Ont la douleur de vous annoncer le décès de :



Veuve TEKPA Adzowa, née WUNYO
Survenu à la Clinique BIASSA à Lomé le 14 juillet 2016 dans sa 76^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 05 août 2016
18 h 30 - 21 h 00 : Veillée de prières et chants au domicile de la défunte suivie de la veillée traditionnelle jusqu'à l'aube à Egbikopé, quartier Agodeke
Samedi 06 août 2016
06 h 30 - 08 h 00 : Chapelle ardente
09 h 00 : Messe de requiem et d'enterrement suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale
Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement
Dimanche 07 août 2016
09 h 00 : Grandes funérailles.

AVIS DE DECES

Daa Abah Kossivi Afomanongbassou, chef quartier de Sada à Atakpamé (Préfecture d'Ogou)
M. Kounou Kodjo, chef de famille Awodomon à Sada,
Les familles Akpondeou, Fidegnon Lovenou, et Kenou de Sada, Palakoko, Gbondjindji et Lomé, M. Awodomon Gbeyade et son enfant à Sada, M. Awodomon Raymond et ses enfants à Lomé, Mme Yigbe Christine, née Kenou, son époux et leurs enfants à Avetonou, M. Kenou Djovi, ancien directeur national des assurances, son épouse et leurs enfants à Lomé, M. Kenou W. Kouami Mathias, employé à SUNU ASSURANCES LARD TOGO.
Les familles parentes, alliées et amies, Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée : mère, tante et grande-mère :



AWODOMON Akossiwa Sogoudo Commerçante à Togblékopé
Survenu le mercredi 20 juillet 2016 au CHU Sylvanus OLYMPIO dans sa 84^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 05 août 2016
De 20 h à l'Aube : Veillée de prières, de chants et de danses traditionnelles dans la maison mortuaire Awodomon, quartier Mondji (Sada-Atakpamé)
Samedi 06 août 2016
06 h 00 : Chapelle ardente
08 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique de Sada suivie de l'inhumation au cimetière de ladite localité
Dimanche 07 août 2016
08 h 00 : Messe d'action de grâce en l'église catholique de Sada
Maison mortuaire : Maison Awodomon, quartier Mondji à Sada

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Le préfet de Tône,
Le chef du canton de Korbongou,
Le conseil coutumier du trône royal du canton de Korbongou
Le doyen de la grande famille Odanou de Korbongou
Veuve Kondjite Angèle née Douti Sambiani,
La grande famille Odanou Yempapou à Korbongou et partout ailleurs
M. Tiem Lamoudidja Thomas, directeur de l'Ecole Primaire Catholique de Tantoga et sa famille,
Veuve Bagbati Damban Rosalie née Tiem et ses enfants,
M. Tiem Damtotine Simon Pierre et sa famille,
M. Tiem Bolidja François, directeur d'exécution des projets à la CEET et sa famille,
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur père, grand-père et frère :



TIEM Nadiélenie André dit « Bon type »
Doyen de la grande famille ODANOU,
Chef coutumier de la grande famille ODANOU,
Ancien enseignant de la mission catholique de Dapaong,
Fonctionnaire des affaires sociales à la retraite
Survenu à son domicile le jeudi 7 juillet 2016 à l'âge de 90 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 5 août 2016
20 h 00-22 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt à Korbongou
De 22 h 00 à l'aube : Tam-tams et danses traditionnelles.
Samedi 6 août 2016
08 h 30 : Rites et louanges traditionnels suivis de l'enterrement au domicile dans l'intimité familiale
Dimanche 7 août 2016
Cérémonies traditionnelles au domicile du défunt
Maison mortuaire : Maison Tiem, domicile du défunt, non loin de l'église des Assemblées de Dieu à Korbongou

AVIS DE DECES

Les chefs des villages de Hounahou et de Samaragou à Baga dans la préfecture de Doufelgou
Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants et le ministre du Tourisme et des Loisirs
Le président des natifs de Hounahou et le président de l'amicale des ressortissants de Samaragou à Lomé
L'honorable Mgbouona Koudjoulma, enseignant - chercheur dans les Universités de Lomé et de Kara et sa famille à Lomé
M. Dotanta Matiguiraba Alphonse à la retraite, chef de la famille Baguewa-bana et sa famille à Baga
Ont la douleur et le regret de vous annoncer le rappel à Dieu de leur très cher et regretté fils, frère, oncle, papa et grand-papa :



DADJO-BAGUEWABENA Limta Ragahénda Batahéma Ambrose (alias Ambrosse)
Ancien militaire de l'armée ghanéenne, ancien employé de l'Hôtel Tropicana à la retraite; **Rappelé à Dieu le dimanche 10 juillet 2016 à son domicile à Lomé à l'âge de 91 ans.**

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci - après :

Vendredi 05 août 2016
18 h 00 - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire corps présent
20 h 00 jusqu'à l'aube: Danse traditionnelle «Daga-bina» ;

Samedi 06 août 2016
08 h 00 - 10 h 30 : Chapelle ardente;
11 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Saint Kisito de Tokoin Doumassessé
14 h 00 : Inhumation au cimetière de Yokoè d'Agblegan-Sagbado à Adidogomé ;
15 h 00 : Danse traditionnelle « Daga-Bina » après l'enterrement
Dimanche 07 août 2016
06 h 30 : Messe de requiem et d'action de grâce en l'église Saint Kisito de Tokion Doumassessé
Les salutations d'usage seront reçues dans la Maison mortuaire : Maison Dadjou-Baguewabena sise à Adéwi (Doumassessé) rue face au Centre Baptiste dans le premier von à droite.



FUCEC - TOGO

INSTITUTION FAÏTIÈRE

COMMUNIQUE DE LA FUCEC-TOGO

Madame AMENYRA Kossiva Mimi, Promotrice Syscofop à la Coopec Afagnan, est priée de regagner son poste au plus tard le 06 août 2016.

Passé ce délai, elle sera considérée comme démissionnaire.

Fait à Lomé, le 25 juillet 2016

Le Directeur Général

Kokoumeh FEDY

TRADUCTEUR AGREE A VOTRE SERVICE

Voulez-vous un traducteur de langues agréé pour vos travaux de traduction ? N'hésitez pas, faites-nous confiance et vous ne serez pas déçus.

Contactez-nous.

Tél. : 22 37 05 96 / 90 35 91 11 / 98 60 87 88

E-mail : bertinotete@yahoo.com



ISLA-Langcenter Int. est un centre
«Exam Prep Providers»
pour le CFA Institute.



CFA Institute
www.cfainstitute.org

CHARTERED FINANCIAL ANALYST - CFA® PROGRAM

REUNION D'INFORMATION

Date : **Mercredi 03 août 2016**

Heure : **18h30-19h30**

Lieu : **Hôtel Palm Beach**

Programme :

- Qu'est ce que le «CFA: Chartered Financial Analyst®»
- Qui peut s'inscrire pour le «CFA® Program»?
- Quels sont les différents niveaux de «CFA® Program»?
- Quelle est la durée de «CFA® Program»?
- Combien coûtent les différents examens de «CFA® Program»?
- Comment se déroulent les cours de préparation au CFA à l'ISLA?

N.B: Début de la formation, Mercredi 17 août 2016.



"Among the countless finance degrees around the world, the Chartered Financial Analyst qualification has become the gold standard."
Financial Times, 13 August 2010



Early in my career, my boss told me if you want to be successful, you'd better think about earning the CFA charter.
Dr. Bruce Wonil Lee, CFA, Seoul, SOUTH KOREA

Situation:

Nyékonakpoé immeuble blanc vert
à 50m des feux rouges de LONATO & SUN SET
[facebook.com/LANGCENTER INTERNATIONAL TOGO](https://www.facebook.com/LANGCENTER-INTERNATIONAL-TOGO)



22 21 18 18
92 87 18 18

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

LOTIERIE NATIONALE TOGOLAISE

AAO 002/2016/LNT

1. La Loterie Nationale Togolaise a l'intention d'acquérir sur fonds propres, pour son fonctionnement des matériels roulants au titre du Marché AOO 002/2016/LNT.

2. La Loterie Nationale Togolaise sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison du matériel roulant en lot unique composé de :

A°) 04 Pick Up Simple Cabine 4 x4,

B°) 01 véhicule SUV 4 x 4

dans un délai maximum de un (01) mois à compter de la date de notification. Les variantes ne sont pas autorisées. Ces véhicules seront livrés au siège de la Loterie Nationale Togolaise.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Loterie Nationale Togolaise, 2470, Avenue de la Chance, B.P. : 895 Lomé Tél. : 22 53 57 00 Fax : 22 51 35 08, E-mail : lonato@lonato.tg et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat du Directeur Général, de 07 h 30 mn à 17 h 00 tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Etre en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)
- Disposer d'une preuve de facilité de crédit d'un montant au moins égal à 0.5 fois le montant de l'offre.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaire annuel moyen au cours des trois (03) dernières années au moins égal à 0,5 fois le montant de l'offre financière du soumissionnaire.
- Fournir la preuve écrite que les véhicules proposés remplissent les conditions d'utilisations suivantes : adaptés aux conditions tropicales avec une température de 40°C

• Disposer d'un service après-vente répondant aux normes spécifiées dans le DPAO.

• Avoir exécuté au moins un marché similaire au cours des trois dernières années.

Voir le DPAO pour les informations détaillées

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après :

Loterie Nationale Togolaise
2470, Avenue de la Chance Lomé
Secrétariat du Directeur Général.

Le paiement sera en espèces à la caisse principale de la Loterie Nationale Togolaise à la même adresse. Le dossier sera transmis main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat du Directeur Général de la Loterie Nationale Togolaise au 2470, Avenue de la Chance B.P. : 895 Lomé Tél. : 22 53 57 00 Fax : 22 51 35 08 au plus tard le 25 août 2016 à 10 H 00.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire ou un chèque certifié délivré par une banque de la place ou ayant une correspondance au Togo, d'un montant de 4.000.000 F CFA, et valable jusqu'à 28 jours après la période de validité de l'offre.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **25 août 2016 à 10 H 30 mn** à l'adresse suivante :

Salle de Conférence au Siège de la Loterie Nationale Togolaise
2470, Avenue de la Chance au 4^e Etage.

Le Directeur Général

K. PEKEMSI



AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE GOUVERNANCE MINIERE
CREDIT IDA N° 57350 -TG
P149277

Le Gouvernement de la République Togolaise a sollicité et obtenu un financement de la Banque Mondiale d'un montant équivalant à quinze millions (15 000 000) US\$ pour financer le Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM), et se propose d'utiliser les fonds pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet.

Le projet comprend trois (3) composantes que sont :

Composante A : Gouvernance, transparence, surveillance et efficacité du secteur minier :

Renforcement de la capacité du Bénéficiaire à gérer et à assurer le suivi de ses activités de production minière, notamment grâce aux mesures suivantes :

1. Le renforcement des services de gestion des données, par l'intermédiaire **a)** d'un système cadastral informatisé moderne et d'une structure d'appui administratif au sein du MME pour assurer une gestion efficace et transparente des droits de prospection et d'exploitation du sous-sol, et **b)** d'un système national de stockage, de gestion et d'évaluation des données géologiques numériques pour assurer la communication de ces données au public.

2. **a)** La fourniture de conseils techniques, juridiques, économiques et financiers aux représentants du Bénéficiaire, y compris à travers l'examen d'études de faisabilité, de plans de production, pour la mise en place de plans de développement de l'activité minière et des infrastructures connexes, et la rédaction de contrats de développement d'infrastructures minières ainsi que **b)** le renforcement des compétences minières des hauts fonctionnaires concernés.

3. Le renforcement de l'OTR et d'autres organismes chargés de l'inspection et de la surveillance minière au sein du MME afin d'améliorer les mécanismes de suivi des statistiques sur la production minière ainsi que l'inspection des déclarations fiscales afférentes et renforcer le recouvrement des impôts, taxes et autres mécanismes de création de recettes.

4. La mise en œuvre d'un programme d'activités visant à faciliter la modernisation de la configuration organisationnelle du MME au moyen du renforcement des capacités des services du MME et de la fourniture d'assistance technique à ces entités.

5. Le renforcement des structures de gouvernance institutionnelle des entités publiques du secteur minier, y compris la SNPT, grâce au renforcement des capacités et à l'assistance technique.

6. La réalisation d'une évaluation détaillée du secteur de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (EMAPE) sur le territoire du Bénéficiaire, notamment la préparation d'un plan d'action visant à définir **a)** la réglementation à adopter pour permettre un suivi efficace des activités d'EMAPE grâce à la formalisation de ce type d'activités, **b)** un programme d'assistance technique pour promouvoir la gestion environnementale et résoudre les problèmes

de santé et de sécurité dans les zones d'EMAPE, **c)** une création de valeur ajoutée grâce au commerce équitable et aux activités de transformation, et **d)** une évaluation de la condition des femmes engagées dans des activités d'EMAPE.

Composante B : Activités minières et développement environnemental, social et économique :

1. Mise en œuvre d'un programme d'activités à l'appui du secteur de l'enseignement supérieur et de l'accès du public à l'information sur l'exploitation minière, notamment grâce à l'amélioration du programme de formation à l'Université de Lomé.

2. Réalisation d'une Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) et établissement d'un cadre complet de gestion environnementale et sociale du secteur minier du Bénéficiaire, notamment grâce aux mesures suivantes : **i)** l'application des principales recommandations de l'EESS, **ii)** la mise à jour de la réglementation sectorielle concernée ; **iii)** le renforcement des capacités du MME ainsi que d'autres ministères et organismes compétents du Bénéficiaire, comme indiqué dans l'EESS, dans le domaine de la gestion environnementale et sociale des activités minières ; et **iv)** la mise en œuvre d'activités visant à promouvoir les plateformes locales de responsabilisation et de développement communautaire.

3. Soutien apporté à la diversification économique et à la création d'emplois dérivés des activités minières, notamment grâce aux mesures suivantes : **a)** la réalisation d'études pour améliorer la passation de marchés locaux par l'industrie minière et définir les coûts et besoins en infrastructure connexes, et **b)** la fourniture d'assistance technique aux citoyens Togolais dans l'aide à la création de petites et moyennes entreprises ainsi que des partenariats public-privé en vue d'augmenter la création de valeur découlant de l'exploitation minière.

Composante C : Coordination et gestion du Projet

Coordination, gestion et suivi du Projet, réalisation d'audits financiers et d'évaluations périodiques, et financement des Charges d'Exploitation.

L'agence d'exécution du projet est l'Unité d'Exécution du Projet (UEP).

Les marchés financés par la Banque Mondiale seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Directives : Passation des Marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA (édition courante), et sont ouverts à tous les candidats qui remplissent les conditions stipulées dans les directives. Les consultants seront choisis conformément aux Directives : Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, (édition courante). Les marchés de travaux et fournitures comprennent entre autres : Fourniture de matériels informatiques et bureautiques pour le cadastre, le SIG et la DDCM Fourniture et installation de système d'alimentation électrique sécurisée (onduleurs, groupe électrogène et câblage) pour le cadastre, le SIG, l'UEP et la DDCM Fourniture et installation de logiciel de gestion financière Fourniture et installation de logiciel SIG

Fourniture et installation de logiciel de suivi-évaluation du projet Conception, Fourniture, installation du système de gestion du cadastre minier, et formation

Conception et mise en place d'une base de données SIG, et formation

Les méthodes d'Appel d'Offres International (AOI), d'appel d'offres international restreint, d'Appel d'Offres National, de consultation des fournisseurs, d'entente directe seront utilisées pour la passation des marchés ci-dessus cités.

Au titre des prestations de services de consultants, il est prévu entre autres :

Elaboration d'un système amélioré de collecte et de gestion des recettes versées par les industries extractives à l'état / administration fiscale.

Etude stratégique du secteur minier

Audit environnemental et social des opérations de la SNPT et Evaluation environnementale et sociale du secteur minier

Etude sur les pratiques de gouvernance des entreprises publiques dans le secteur minier (SNPT et autres)

Amélioration des mécanismes étatiques de gestion des plaintes Consultant individuel pour l'état des lieux de l'exploitation minière artisanale (hommes et femmes) et petites mines

Consultant individuel pour l'élaboration du plan d'action pour l'appui au secteur de l'éducation au niveau de la faculté des sciences

Etude pour l'amélioration de l'approvisionnement local dans l'industrie extractive au Togo. Audit comptable et financier du projet (PPF + les deux premières années) Recrutement d'un consultant individuel en vue de la Création et entretien du site web du projet

Elaboration du plan d'action et identification des différentes parties prenantes et l'accompagnement des hauts comités stratégiques et des plateformes communautaires

La passation de ces marchés de services de consultants se fera suivant les méthodes ci-après Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), Sélection dans le Cadre d'un Budget Déterminé, Sélection au Moindre Coût, Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants, Sélection par entente directe et Consultants Individuels.

Les avis relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque Mondiale seront publiés, dès leur communication, dans *Development Business* et *dgMarket* et dans le *quotidien national TOGO-PRESSE* et sur le *portail web de la DNCMP*.

Les soumissionnaires potentiels satisfaisant aux critères de provenance et souhaitant figurer sur la liste des destinataires d'avis de lettres de consultation / d'appel d'offres dans le cadre des procédures d'appel à la concurrence internationale, ou ceux ayant besoin de renseignements complémentaires, devront s'adresser à l'adresses ci-dessous :

Les avis relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque Mondiale seront publiés, dès leur communication, dans *Development Business* et *dgMarket* et dans le *quotidien national TOGO-PRESSE* et sur le *portail web de la DNCMP*.

Les soumissionnaires potentiels satisfaisant aux critères de provenance et souhaitant figurer sur la liste des destinataires d'avis de lettres de consultation / d'appel d'offres dans le cadre des procédures d'appel à la concurrence internationale, ou ceux ayant besoin de renseignements complémentaires, devront s'adresser à l'adresses ci-dessous :

Secrétariat PRMP Rue des Hydrocarbures en face de Air Liquide
Numéro de bureau : Secrétariat de la PRMP Porte N° 105
Ville : Lomé ; Pays : TOGO
Numéro de téléphone : (00228) 22 20 07 62 / 22 42 52 55 / 90 11 17 00
E-mail : pdgm.mme@gmail.com

esgis

CONCOURS DE BOURSES



BTS



LICENCE



MASTER

Diplômes reconnus par l'Etat / Diplômes accrédités par le CAMES / Diplômes français

L'École Supérieure de Gestion, d'Informatique et des Sciences (ESGIS) porte à la connaissance des étudiant(e)s qu'elle organise, au titre de l'année académique 2016 - 2017, un **concours de bourses** d'étude à tous les niveaux (du BAC+1 au BAC + 5).

- La date du concours est fixée au **samedi 06 août 2016 à 9 h pour les 1^{re} et 2^e années et à 15 h 00 pour les 3^e, 4^e et 5^e années.**
- **Lieu : ESGIS OCAM et ESGIS AVEDJL.**

Les épreuves porteront sur les matières suivantes : **FRANÇAIS, ANGLAIS et TESTS PSYCHOTECHNIQUES.**

Les dossiers sont reçus tous les jours aux secrétariats ESGIS.

Pour tout renseignement,
Contacter : 22 20 12 93 / 98 98 78 78

ESGIS, c'est 22 ans d'expérience au service de l'excellence !



CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU TOGO

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

LOT N° 2 : 1500 POLOS ET 2000 T-SHIRT

REFERENCE DE LA PROCEDURE : **A00/008-2016 du 6 JUIN 2016**

OBJET DE LA PROCEDURE : FOURNITURE DES ETRENNES

NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES : 06

LOT N° 1 : 1 500 CALENDRIERS CARTONS MURAUX

N° d'ordre	Entreprises	Montants TTC en F CFA		Observations
		Lus à l'ouverture	Corrigés	
1	G R O U P E ZENITH	1 770 000	-	Offre irrecevable, absence du pouvoir habilitant le signataire des offres
2	ETS BONNE SEMENCE	1 327 500	1 327 500	Offre conforme pour l'essentiel
3	LA SEMEUSE	1 040 760	1 040 760	Offre conforme pour l'essentiel
4	EDITOGO	885 000	885 000	Offre conforme pour l'essentiel

Attribution provisoire : EDITOGO ayant présenté l'offre la moins-disante et possédant les qualifications requises est déclarée attributaire provisoire pour un montant de huit cent quatre-vingt-cinq mille (885 000) Francs CFA

Adresse de l'attributaire provisoire : B.P. : 891 TEL. 22 21 37 18 LOME TOGO

N° d'ordre	Entreprises	Montants TTC en F CFA		Observations
		Lus à l'ouverture	Corrigés	
1	G R O U P E ZENITH	8.968.000	-	Offre irrecevable, absence du pouvoir habilitant le signataire des offres, absence d'échantillons obligatoires
2	ETS BONNE SEMENCE	6.962.000	6.962.000	Offre conforme pour l'essentiel
3	HORPEZCOM	6.283.500	6.283.500	Offre conforme pour l'essentiel
4	LA SEMEUSE	8.378.000	8.378.000	Offre conforme pour l'essentiel
5	C R E A T I V . KOM	6.431.000	6.431.000	Offre conforme pour l'essentiel

Attribution provisoire : L'entreprise HORPEZCOM ayant présenté l'offre la moins-disante et possédant les qualifications requises est déclarée attributaire provisoire pour un montant de SIX MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT TROIS MILLE CINQ CENTS (6 283 500) Francs CFA.

Adresse de l'attributaire provisoire : 04 B.P. : 49 TEL. : 22 30 63 31 LOME-TOGO

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 62 du Code des Marchés Publics et délégations de service public et ouvre le délai de recours gracieux auprès du : **CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU TOGO** en vertu de l'article 122 du code, puis d'un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en vertu de l'article 125 dudit code.

Le Directeur Général
GNASSINGBE Toï

COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN

DIRECTION GENERALE
Rue de la Kozah - B.P. : 1368 - LOME (TOGO)ADRESSE TELEG : BENELEC LOME
TEL. : 22 21 61 32 / 22 21 57 95
Télex : 5355 Fax : 22 21 37 64
N / REF. N° _____ / CEB /-----
V/REF. N° ___U.T.B. - Lomé Compte N° 310044674004000
ECOBANK-BENIN Compte N° 0010121100028902

LOME, LE 26 JUIL. 2016.

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

FOURNITURE DE MATERIELS ELECTRIQUES D'EXPLOITATION POUR LE COMPTE DE LA CEB

Avis N° 1142/CEB/DG/DT/DP/DAP/SAT/Dk/Ee/2016

Financement : CEB

Télécopie : (+229) 21 38 06 75
Cotonou - Védoko BENIN

1- La Communauté Electrique du Bénin (CEB), Organisme International de la République du Bénin et de la République Togolaise a prévu, sur fonds propres, le financement de la «FOURNITURE DE MATERIELS ELECTRIQUES D'EXPLOITATION POUR LE COMPTE DE LA CEB».

2- Sont admis à concourir, toutes les entreprises légalement installées et ayant acheté le présent Dossier d'Appel d'Offres.

3- Les équipements à fournir sont en cinq (05) lots indivisibles :

- Lot 1 : Fourniture de divers disjoncteurs ;
- Lot 2 : Fourniture de divers sectionneurs ;
- Lot 3 : Fourniture de deux (02) jeux de batterie 125 V - DC ;
- Lot 4 : Fourniture d'une cellule combinée interrupteur fusible ;
- Lot 5 : Fourniture de transformateur capacitif de tension.

4- La consistance détaillée des équipements à fournir se trouve dans les Spécifications Techniques.

5- Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acheté auprès de la CEB aux adresses ci-dessous :

COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN
Direction Générale
Rue de la Kozah, B.P. : 1368, Lomé, TOGO,
Tél. : (+228) 22 21 61 32 / (+228) 22 21 57 95 ;
Télécopie : (+228) 22 21 37 64

COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN,
Direction Régionale du Transport du Bénin
B.P. : 537- Tél : (+229) 21 38 02 42 / 21 38 16 82

moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible, à partir du 29 juillet 2016. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la Direction des Approvisionnements de la CEB.

6- La CEB organisera une visite conjointe de site le 12 août 2016 à 09 h 00 T.U pour les entreprises ayant acheté le dossier. Le lieu de rencontre sera la Direction de la Centrale de Nangbéto au Togo. Chaque soumissionnaire prendra en charge les frais afférents à la visite.

7- Les offres devront être valides pour une période de 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis. Elles doivent être remises à l'adresse ci-dessous indiquée au plus tard le 15 septembre 2016 à 10 heures T.U.

COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN (CEB)
Direction Générale
Rue de la Kozah B.P. : 1368, Lomé TOGO,
Tél. : (+228) 22 21 61 32 / 22 21 57 95
Porte R10.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis au siège de la Direction Générale de la CEB à Lomé au TOGO, le 15 septembre 2016 à 10 heures 30 T.U.

9- Les équipements seront fournis en Hors Taxes/Hors Douanes conformément à l'Accord International du Code Bénino-Togolais de l'électricité régissant la CEB.

Le Directeur Général
Djibril SALIFOU

OMNISPORTS/JO-2016

Rima bent Bandar dans les instances sportives

Une princesse saoudienne, Rima bent Bandar, a été nommée en conseil des ministres à un haut poste de responsabilité au sein du Comité général sportif. Une première en Arabie saoudite, pays ultra-conservateur, qui alignera quatre représentantes aux jeux Olympiques de Rio.

La princesse Rima bent Bandar ben Sultan a été désignée au poste de vice-présidente du Comité général sportif, l'équivalent du ministère des Sports, chargée du sport féminin, selon un communiqué du gouvernement publié mardi par la presse saoudienne. Le conseil des ministres n'a pas précisé le type de missions dont serait chargée la princesse Rima. Fille du prince Bandar ben Sultan, l'ancien et autrefois puissant ambassadeur saoudien à Washington, la princesse Rima est diplômée en muséologie d'une université américaine. Dans une déclaration rapportée par l'agence de presse officielle SPA, la princesse

s'est dit «fière d'avoir l'occasion de servir son pays», où la pratique du sport féminin reste confidentielle en raison de l'opposition des religieux conservateurs.

La «Vision 2030», un vaste programme de réformes dévoilé en avril par le jeune vice-prince héritier Mohammed ben Salmane, ambitionne toutefois de donner aux Saoudiennes une plus grande place dans le marché du travail et la société en général. Dans ce contexte aux lents progrès, l'Arabie saoudite va aligner des sportives pour la deuxième fois seulement aux jeux Olympiques de Rio (5-21 août). La monarchie sera représentée par quatre

femmes, soit deux de plus qu'en 2012, selon un membre de la délégation saoudienne qui a souhaité rester anonyme. La première, Sarah al-Attar, 23 ans, avait déjà pris part aux séries du 800 m à Londres, terminant dernière de sa course à plus de 30 secondes de sa plus proche rivale, et s'alignera cette fois sur le marathon. Les trois autres sont une judoka, Wujud Fahmi, une escrimeuse, Lubna al-Omaïr et une sprinteuse, Cariman Abu al-Jadail. Les quatre sportives et leurs sept homologues masculins sont arrivés au Brésil depuis lundi, mais n'ont pas été présentés aux médias.

(AFP)

CYCLISME/ JO-2016

Armitstead repêchée par le TAS

La Britannique Lizzie Armitstead, championne du monde de cyclisme sur route, a été autorisée par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) à participer aux JO de Rio, après avoir été suspendue à titre provisoire pour une infraction aux règles du contrôle antidopage.

Dans un communiqué, Armitstead a indiqué avoir été suspendue le 11 juillet par l'agence antido-

le TAS avait levé sa suspension car la procédure n'avait pas été respectée lors du premier de ces

réaliser «n'avait pas tout mis en œuvre pour localiser» Armitstead dans cet établissement, où elle n'avait pas pu être contrôlée.

Selon le code mondial antidopage, un sportif risque une suspension s'il manque trois contrôles en douze mois («défaut de localisation» ou «no show»). «J'ai toujours été et je serai toujours une athlète propre», a déclaré la championne du monde dans son communiqué.

Deuxième de la course dames aux JO de Londres en 2012 derrière la Néerlandaise Marianne Vos, Armitstead visera le titre olympique aux Jeux de Rio, qui s'ouvriront vendredi.

(AFP)



La cycliste Armitstead repêchée par le TAS.

page britannique (UKAD) pour avoir manqué trois contrôles sur une période de douze mois, en août 2015, octobre 2015 et juin 2016. Elle a précisé que

trois contrôles. Selon elle, ce contrôle a eu lieu dans un hôtel occupé par l'équipe britannique et le TAS a estimé que l'officier antidopage chargé de le

FOOTBALL/TRANSFERTS

Les clubs anglais pourraient dépenser plus d'un milliard de livres

Les clubs de Premier League ont dépensé en juillet 475 millions de livres en transferts de joueurs, un chiffre qui pourrait dépasser la barre record du milliard avant la clôture du mercato d'été.

L'été dernier, lors de la période des transferts, les clubs anglais avaient déboursé en tout 870 millions de livres (1,03 milliard d'euros). A la même période, ces derniers avaient déjà déboursé 515 millions de livres (610 millions d'euros). Pour autant, plusieurs transferts - dont celui du milieu de terrain français de la Juventus de Turin Paul Pogba à Manchester United, estimé à 120 millions d'euros - pourraient faire passer d'ici le 31 août le montant total au-dessus de la barre du milliard de livres (1,18 milliard

d'euros), une première. «La perspective d'une hausse des droits TV pour la saison prochaine a encouragé les clubs de Premier League à investir», analyse Alex Thorpe, du cabinet Deloitte. Ces droits télévisés se chiffrent pour la saison 2015/2016 à 5,1 milliards de livres (6,05 milliards d'euros).

Selon les calculs de Deloitte, les équipes de Premier League pourraient générer quelque 4,3 milliards de livres (5,1 milliards d'euros) de revenus la saison prochaine.

(AFP)

Brève...

Stan Wawrinka, N.4 mondial, a déclaré forfait pour les JO de Rio sur blessure, a annoncé hier, la Fédération suisse de tennis, un retrait qui prive son pays de ses deux meilleures chances de médaille après celui de Roger Federer. «Je suis très triste. Aller à Rio me tenait à cœur.

Après Pékin et Londres, j'aurais voulu vivre ces Jeux au Brésil», a affirmé Wawrinka, vainqueur de l'Open d'Australie (2014) et de Roland-Garros (2015). «Nous regrettons que Stan Wawrinka ne puisse pas jouer pour le Swiss Olympic Team», a confirmé Ralph Stöckli, chef de la délégation.

Une athlète belge paralympique songe à l'euthanasie après les jeux

Marieke Vervoort, spécialiste du sprint en fauteuil et atteinte d'une maladie dégénérative incurable, pense à se donner légalement la mort après les JO.



Marieke Vervoort

Destin tragique sur fond d'olympiades. La sprinteuse en fauteuil belge Marieke Vervoort souffre d'une maladie dégénérative incurable qui lui paralyse les jambes et qui la prive toujours plus de ses moyens physiques. L'athlète de 37 ans songe donc à mourir en même temps que s'achève sa carrière sportive. «Je commence à penser à l'euthanasie. Malgré ma maladie, j'ai pu vivre des choses dont les autres ne peuvent que rêver.»

Quel que soit le dénouement, elle dispute à Rio ses derniers Jeux olympiques et son

ultime compétition. À la fin des épreuves,

elle décidera ou non d'être euthanasiée, la pratique étant légale en Belgique. Au cours de sa carrière, la sportive belge a démontré une pugnacité hors du commun. Spécialiste du sprint, elle a décroché l'or olympique aux Jeux de Londres en 2012, avant de rafler trois titres sur 100, 200 et 400 mètres aux Championnats du monde 2015 à Doha. Par ailleurs, elle détient quatre records du

monde sur 400, 800, 1 500 et 5 000 mètres.

Faisant du sport un exutoire, Vervoort racontait à la chaîne publique : «Quand je m'assieds dans mon fauteuil de compétition, tout disparaît. J'expulse toutes les idées noires, je boxe la peur, la tristesse, la souffrance, la frustration. C'est comme ça que je remporte les médailles d'or.»

(AFP)

BASKETBALL/ Stoudemire va rejoindre l'Hapoël Jérusalem

L'ailier fort Amar'e Stoudemire va s'engager deux ans avec le club israélien qu'il codétient, l'Hapoël Jérusalem, moins d'une semaine après avoir annoncé la fin de sa carrière en NBA.

Copropriétaire du club hiérosolymitain, Stoudemire, âgé de 33 ans, a ajouté qu'il s'engagerait pour deux ans. «Ceci dit, il ne s'agit pas d'aller ramasser un chèque outre-mer. C'est aussi un voyage spirituel», a souligné l'ancien joueur des New York Knicks. Selon la chaîne de télévision

sportive américaine ESPN, l'accord prévoit que Stoudemire vende ses parts dans le club achetées en 2013.

Elu meilleur rookie (débutant) de la saison 2002-03 et sélectionné à six reprises pour le All Star Game, il a fait l'essentiel de sa carrière à Phoenix (2002-10) et New York

(2010-15). Il avait été libéré par les Knicks en février 2015 et a rejoint Dallas, puis, la saison dernière, Miami. En quatorze saisons NBA, Stoudemire a inscrit 18,9 points et capté 7,8 rebonds par match.

(AFP)

FOOTBALL-FEMININ/RIO 2016

Suède-Afrique du Sud en levée de rideau aujourd'hui

Aujourd'hui s'ouvre à Rio les JO de football avec pour première affiche le Brésil, pays hôte, qui sera opposé à la Chine. Les 12 équipes en lice s'affronteront aux quatre coins du pays, de Manaus à Rio de Janeiro.

La Suède et l'Afrique du Sud auront l'honneur de donner le coup d'envoi du tout premier match de Rio 2016. Encore auréolées de leur large victoire (3:0) sur le Japon en amical, les Scandinaves abordent la rencontre en confiance. La sélectionneuse Pia Sundhage mise sur le réalisme de Lotta Schelin, tandis que son homologue sud-africaine Vera Pauw attend de ses joueuses qu'elles se montrent compétitives. «*Nous irons à Rio pour nous faire remarquer*», annonce la technicienne.

Pour la troisième rencontre au programme de

la journée, le pays hôte va passer un premier test d'envergure face à la Chine. Les Brésilienues seront non seulement motivées à l'idée d'évoluer devant leurs supporters, mais veulent aussi faire oublier leur parcours en demi-teinte au Canada, interrompu par l'Australie dès les huitièmes de finale. Le match entre le Canada et l'Australie s'annonce comme l'un des plus alléchants, du moins sur le papier. Les deux pays ont atteint les quarts de finale du dernier rendez-vous mondial et veulent consolider

leur statut sur la scène mondiale. Pour ce faire, *Canucks* et *Matildas* pourront s'appuyer sur un effectif en devenir et un style de jeu moderne. Portées par une série de succès en amical, les Américaines débiteront la défense de leur titre à Belo Horizonte, contre la Nouvelle-Zélande. Les *Stars and*

Stripes devront cependant négocier la transition entre deux générations : Crystal Dunn, Mallory Pugh et Lindsey Horan font désormais figure de titulaires au sein de l'équipe de Jill Ellis.

Candidate à la médaille d'or, l'Allemagne entamera son parcours face aux débutantes zimbabwéennes,

à São Paulo. L'équipe de Silvia Neid partira favorite, mais les Africaines ne se rendront pas sans se battre. Au-delà du résultat, ce tournoi marquera un tournant dans l'évolution de la discipline au Zimbabwe. Egalement au programme, la confrontation entre la France et la Colombie ; elle ravivera

les souvenirs de Canada 2015. À la surprise générale, les *Cafeteras* avaient battu les *Bleues* lors de la phase de groupes. Ce résultat, qui ne devait rien au hasard, témoigne des progrès réalisés par le football féminin colombien ces dernières années.

(Fifa.com)

LE PROGRAMME

Groupe E

Suède-Afrique du Sud (stade olympique, Rio de Janeiro, 13h00)

Brésil-RP Chine (stade olympique, Rio de Janeiro, 16h00)

Groupe F

Canada-Australie (Corinthians Arena, Sao Paulo,

15h00)

Zimbabwe-Allemagne (Corinthians Arena, Sao Paulo, 18h00)

Groupe G

États-Unis-Nouvelle-Zélande (Mineirao, Belo Horizonte, 19h00)

France-Colombie (Mineirao, Belo Horizonte, 22h00)

ARGENTINE/ Edgardo Bauza nouveau sélectionneur

L'Argentine a nommé un nouveau sélectionneur, Edgardo Bauza, dont la mission sera de convaincre Lionel Messi de revenir en sélection et de qualifier l'Albiceleste pour le Mondial-2018 de football en Russie.

Comme sélectionneur de l'Argentine, il succède à Gerardo Martino, qui n'a tenu que deux ans, après avoir laissé échapper deux Copa America, les deux fois en perdant en finale face au voisin chilien. Alors qu'il disposait d'une génération exceptionnelle, avec Messi, Di Maria, Agüero, Higuain ou Mascherano, Martino a échoué dans

sa mission de conquérir un titre, après un échec à Barcelone.

Bauza, 58 ans, était la saison dernière l'entraîneur du Sao Paulo FC, après avoir remporté avec le club argentin de San Lorenzo en 2014 la Copa Libertadores, l'équivalent latino-américain de la Ligue des champions. Le club brésilien, qu'il a conduit

en demi-finales de la Copa Libertadores en juin, a confirmé lundi soir le départ de l'Argentin sur son compte Twitter. Bauza avait déjà gagné la Copa Libertadores à la tête du modeste club équatorien de la Ligue de Quito. Le premier objectif de Bauza sera de convaincre le capitaine Messi de revenir sur sa décision de cesser de jouer en sélection, une

décision annoncée à chaud quelques minutes après une troisième finale perdue en trois ans en Copa America. Il a marqué 108 buts durant sa carrière, se situant au 4^e rang mondial, derrière le Néerlandais Ronald Koeman (193 buts), son compatriote Daniel Passarella (134) et l'Espagnol Fernando Hierro (110).



Edgardo Bauza.

BASKETBALL/ JO 2016

Le Nigeria perd Al-Farouk Aminu

Joueur-clé de l'équipe nationale de basket du Nigeria, Al-Farouk Aminu de Portland Blazers (NBA) ne sera pas du voyage à Rio. Une histoire de prise en charge de son assurance serait la raison de son forfait.

Logé dans le groupe B de la mort avec le Brésil, l'Argentine, l'Espagne, la Lituanie et la Croatie, le Nigeria ne va pas pouvoir compter sur sa star Al-Farouk Aminu pour espérer réaliser l'exploit aux JO de Rio. C'est la fédération nigérienne qui a annoncé le forfait du joueur de Portland (NBA) en donnant simplement les noms des douze joueurs retenus pour Rio. Aminu a, pour sa part, sorti un communiqué pour dire qu'il avait un conflit avec sa fédération sans donner les raisons précises de ce forfait.

Selon les médias nigériens, le problème serait lié à la prise en charge de l'assurance du joueur. La fédération aurait refusé de payer



Al-Farouk Aminu.

les 15 000 dollars nécessaires pour permettre à l'ailier des Blazers de disputer les Jeux. Sur RFI, Femi Adefeso, le chargé de communication de la Fédération nigérienne de basketball, pense que l'influence de Portland

a joué sur la décision d'Aminu. «*C'est un des joueurs les plus influents. Je suis convaincu qu'il n'était pas seul à prendre cette décision. Son club a aussi pris part afin qu'il prenne une bonne décision pour sa carrière qui est vraiment très*

importante », a-t-il confié.

Pour autant, Al-Farouk Aminu n'est pas le seul à déclarer forfait pour les mêmes raisons ; Festus Ezeli, qui joue également à Portland, a décidé aussi de se priver des JO. L'ancien capitaine Olumide Oyediji sera également absent pour raisons personnelles, alors que le frère aîné d'Al-Farouk, Alade Aminu, sera bien présent à Rio. Aminu, 25 ans, avait disputé les JO de Londres en 2012. Il avait activement participé à la conquête du premier titre de champion d'Afrique du Nigeria lors de l'Afrobasket 2015

(RFI)

Il a successivement joué pour les clubs argentins de Rosario Central et Independiente, Junior de Barranquilla (Colombie) et Veracruz (Mexique). Bauza faisait partie du groupe vice-champion du monde en Italie (1990). Il a été choisi après les refus successifs de Diego

Simeone (Atlético de Madrid), Jorge Sampaoli (Séville), Marcelo Bielsa (ex-Marseille), Mauricio Pochettino (Tottenham), Marcelo Gallardo (River Plate) et Eduardo Berizzo (Celta Vigo).

(AFP)

Togo - Presse

Directeur de Publication

Directeur de la Rédaction

Rédacteur en chef

Secrétaire général de la Rédaction

Actualités nationales et Reportages

Etranger

Sport

Directeur de la Production et de la Qualité

Directeur Commercial

Rémy Banafey ASSIH

Anoumou KATE-AZIAGLO

Kossi N'BOUKE

Essohanem ASSOUMATINE

Komlan Ayodou DENGUEWA

Messan GOLI

Siméon EGBADE

Kokou HOUSSOU

Pizikilé Komi TCHALLA

Édité et imprimé par

La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)

Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08

Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66

1B.P. : 891 Lomé 1 (TOGO) www.togopresse.tg